

Rapport annuel —2022

de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Première Ministre

Ministère de la Culture

Rapport annuel —2022

de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Sommaire

7 Préface

9 Le dispositif d'enrichissement de la langue française

- 9 La Commission d'enrichissement de la langue française
- 10 Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
- 11 Les groupes d'experts ou « collèges »
 - 11 Composition
 - 12 Membres de droit
 - 12 Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes
 - 12 Personnalités qualifiées
 - 13 Domaines de compétence
 - 14 La vie des collèges en 2022
- 16 La Délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - 16 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française
 - 16 Expertise terminologique
- 18 Les partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française
 - 18 L'Académie française
 - 18 L'Académie des sciences
 - 18 Les organismes des autres pays francophones
 - 19 Les équipes universitaires de terminologie
 - 19 L'Association française de normalisation (AFNOR)

20 Méthode et travaux

- 20 Les bases du travail terminologique
 - 20 Les critères retenus pour le choix des termes
 - 20 Les définitions
 - 21 Les recommandations d'usage
 - 21 Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires
 - 22 Terminologie et normalisation
- 23 Le repérage des termes par les groupes d'experts
 - 24 Approche fondée sur la veille
 - 26 Actualité immédiate ou termes isolés
 - 26 Approche systématique
 - 27 Approche rétrospective
- 28 La concertation
 - 28 Concertation entre groupes d'experts
 - 29 Concertation avec les services
 - 30 Consultation d'experts extérieurs au dispositif

- 30 Le travail des experts en réunion
- 31 La consultation des partenaires
- 31 La consultation dans les langues romanes
- 32 L'examen par la Commission d'enrichissement
- 32 Les termes soumis à la Commission
- 32 Nouvelle consultation des partenaires
- 33 L'étude préparatoire du groupe de travail
- 34 Les séances plénières de la Commission
- 36 La validation par l'Académie française
- 37 Le second examen
- 38 La validation par le ministre concerné
- 38 Analyse de termes étudiés et publiés en 2022
- 38 Des néologismes de forme
- 39 Des néologismes sémantiques
- 40 Des termes sans équivalent étranger
- 40 Le dialogue terminologique en francophonie

44 La diffusion des termes nouveaux

- 44 La publication au *Journal officiel*

44 FranceTerme

- 44 Le site
- 45 Une base de données terminologiques de référence
- 46 L'enquête de satisfaction 2022
- 47 Les applications gratuites pour mobile multifonction
- 47 Le dialogue avec les internautes
- 47 La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille
- 52 Le courrier : des questions de terminologie et de langue

53 La publication de vocabulaires thématiques

54 Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

- 55 La diffusion par les groupes d'experts
- 58 La diffusion par la DGLFLF
- 59 Les communiqués et les clins d'œil
- 61 La lettre d'information *La Langue s'enrichit*
- 61 L'animation de FranceTerme
- 62 Les réseaux sociaux
- 62 Les interventions en public et les participations aux conférences
- 63 Les rendez-vous dans les médias
- 64 La diffusion des publications imprimées

65 Annexes 2022

67 A – Le dispositif

- 67 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
- 69 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2022
- 70 A.3 Liste des collègues au 31 décembre 2022
- 72 A.4 Liste des membres des collègues au 31 décembre 2022
- 90 A.5 Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
- 92 A.6 Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française
- 93 A.7 La procédure

94 B – Les outils

- 94 B.1 Étapés du processus d'enrichissement – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
- 100 B.2 Veille terminologique – Extrait de *FranceTerme, Mode d'emploi*

102 C – Les travaux

- 102 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2022
- 107 C.2 Calendrier des réunions en 2022
- 108 C.3 Publications 2022 (extraits du *Journal officiel*):
- 108 vocabulaire de l'économie et de la finance (JO du 22 janvier)
- 114 vocabulaire des télécommunications (JO du 19 mars)
- 116 vocabulaire de l'automobile (JO du 30 mars)
- 119 vocabulaire de la chimie et de la mécanique quantique (JO du 31 mars)
- 121 vocabulaire de la biologie (JO du 9 avril)
- 124 vocabulaire de l'informatique (JO du 30 avril)
- 127 vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (JO du 24 mai)
- 129 vocabulaire de l'audiovisuel: jeux vidéo (JO du 29 mai)
- 133 vocabulaire des relations internationales (JO du 1^{er} juillet)
- 136 vocabulaire de la mobilité (JO du 14 juillet)
- 139 vocabulaire de l'environnement (JO du 4 août)
- 143 vocabulaire de la santé (JO du 7 août)
- 147 vocabulaire de l'économie (JO du 30 août)
- 150 vocabulaire du sport: break (JO du 11 décembre)
- 153 vocabulaire du sport: surf (JO du 15 décembre)
- 157 vocabulaire de l'informatique quantique (JO du 20 décembre)
- 165 vocabulaire de la santé et de l'environnement (JO du 24 décembre)

167 D – La diffusion

- 167 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2022
- 170 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2022

Préface

Le dispositif d'enrichissement de la langue française est né il y a cinquante ans avec le premier décret relatif à l'enrichissement de la langue française du 7 janvier 1972. Ce dispositif interministériel et interinstitutionnel, qui est coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture et dont la Commission d'enrichissement de la langue française est le principal rouage, poursuit résolument son action, les besoins de termes techniques et scientifiques allant au rythme des innovations. Cette action entretient tant la fonctionnalité de la langue française que sa capacité à exprimer la modernité, l'enrichissant année après année de maints termes, près de 240 encore en 2022, plus de 9 000 depuis 1972. Certes, certains ne franchiront pas le cercle des scientifiques à qui ils sont destinés, mais d'autres sont assurément voués à s'installer dans la langue française que nous pratiquons au quotidien, comme c'est désormais le cas de termes tels qu'ARN messenger, logiciel, numérique, robotique, vélo tout-terrain ou visioconférence, inventés par les experts du dispositif il y a plus de trente ou quarante ans. Les préoccupations environnementales sont aujourd'hui telles que parmi altermobilité, écoanxiété, démocratie écologiste, néoextractivisme, réensauvagement, santé environnementale et bien d'autres..., plusieurs deviendront d'usage courant. Et dans le secteur des jeux vidéo, première industrie créative et culturelle en France, des termes viennent expliciter des techniques de conception – squelettage, suivi des mains... –, que les concepteurs de jeu d'entreprises renommées mondialement mettent en œuvre, mais aussi faciliter la compréhension de pratiques pour les non-initiés et en faire de nouveaux adeptes: accès anticipé, jeu social, payer pour gagner, passe saisonnier...

Les termes français sélectionnés et définis avec le plus grand soin, qui sont recommandés dans le cadre du dispositif et dont l'emploi s'impose aux agents des services publics de l'État, s'adressent à toutes les composantes de la société. En premier lieu aux professionnels ainsi qu'aux chercheurs et aux enseignants qui sont appelés à former les futures générations d'ingénieurs et de techniciens. La production d'un vocabulaire scientifique de référence joue un rôle majeur pour la préservation des savoirs et la transmission des connaissances en français et contribue ainsi au maintien en France d'activités de recherche et d'industries de pointe et au développement d'innovations essentielles pour notre économie. Ces termes français nouveaux servent aussi à chacun d'entre nous à appréhender le monde contemporain, faisant tomber les frontières entre les jargons d'initiés et le français courant. Ainsi, avec les termes français recommandés en 2022, point n'est besoin d'être un pratiquant assidu de break et de surf, deux nouveaux sports olympiques attendus en 2024, ou de jeux vidéo, d'être un biologiste ou un spécialiste des données informatiques, pour comprendre ce qui nous est étranger.

Les quelques groupes d'experts mis en place dans les années 1970 sont aujourd'hui une vingtaine et réunissent plus de 400 spécialistes, bénévoles pour la plupart, qui s'emploient, chacun dans son domaine de compétence, à scruter les évolutions des langages spécialisés et à repérer les lacunes qu'il convient de combler. Le champ couvert par ces groupes ne fait que croître, gagnant des territoires nouveaux – après la

cybersécurité ou l'hydrogène, la mécanique quantique et l'informatique quantique ont été l'objet de toutes les attentions en 2022, tout comme l'approche globale des santés animale, humaine et végétale –, mais aussi revisitant des pans entiers de connaissances, notamment avec les transitions écologiques et énergétiques en cours qui révolutionnent les pratiques agricoles, les modes et les moyens de transport, et partant, le vocabulaire correspondant. Les termes français nouveaux forgés par le dispositif sont autant de clés pour comprendre les enjeux de notre monde et pour participer pleinement à son évolution, contribuant à la cohésion sociale – en mettant les savoirs techniques et scientifiques à la portée de tous les citoyens –, au progrès mais aussi à la résolution de crises, en pourvoyant les responsables et les dirigeants francophones de termes justes et précis pour prendre part aux débats internationaux. Que fallait-il remettre aux négociateurs francophones participant à la 27^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en novembre, en Égypte, pour qu'ils puissent faire valoir leur position en français ? La dernière publication de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, *60 termes clés pour les négociations climatiques*, en français, en anglais et en arabe. Le dispositif d'enrichissement de la langue française est bien plus qu'un véritable service public de la langue destinés aux administrations françaises et aux citoyens de notre pays, il œuvre pour tous les francophones.

Paul de Sinety

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Le dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès de la Première ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) est la clé de voûte du dispositif interministériel. Sa mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 11)¹.

Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées.

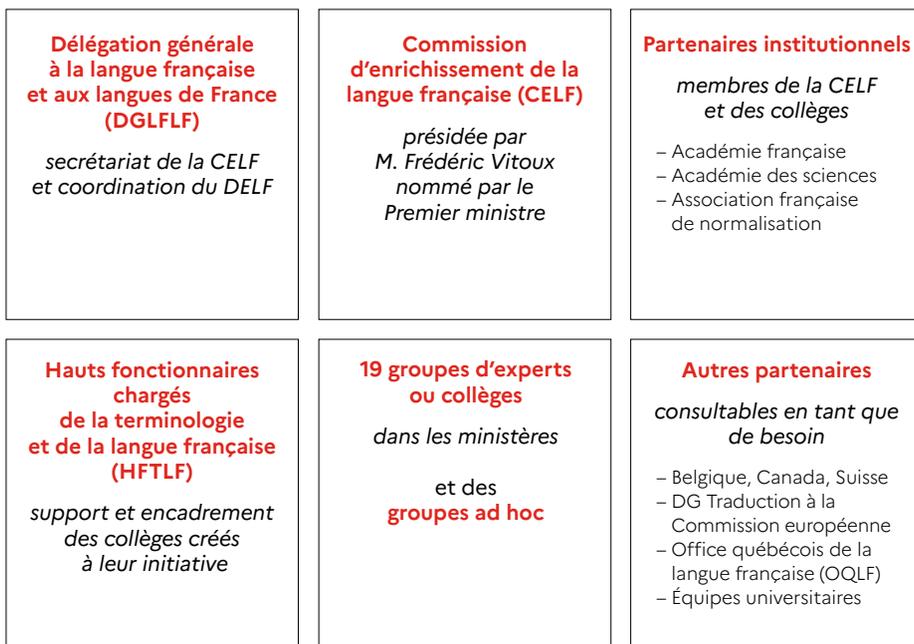
La Commission est composée de dix-neuf membres : son président, Frédéric Vitoux, de l'Académie française ; six membres de droit dont le délégué général à la langue française et aux langues de France, le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, le président de l'ARCOM, le président de l'AFNOR ; et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et des autorités désignés par le décret du 3 juillet 1996 (voir *Annexe A.1*). Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes.

La Commission, parce qu'elle a pour mission d'assurer le banc d'essai des termes avant leur publication officielle, réunit des personnalités susceptibles de dialoguer avec les experts et de se mettre dans la position des futurs lecteurs et utilisateurs du vocabulaire recommandé, notamment les agents de l'Administration et le grand public. Les douze personnalités qualifiées désignées pour intégrer la Commission ont donc des profils divers : deux ambassadeurs, une avocate générale, une correctrice-réviseuse, une inspectrice générale de physique-chimie, un ingénieur général des mines, un éditeur et journaliste scientifique, des professeurs de lettres, une physicienne, une romancière (voir la liste nominative des membres de la Commission en *Annexe A.2*).

La Commission et son président arrivant en fin de mandat, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a entrepris les démarches visant au renouvellement de ses membres.

La Commission s'appuie sur quatre piliers : les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, un réseau de groupes d'experts permanents et ad hoc, la DGLFLF, qui coordonne l'ensemble, ainsi qu'un réseau de partenaires.

¹ Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 (voir *Annexe A.1*).



Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Dans chaque ministère, le haut fonctionnaire (HFTLF) est l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France auprès des services. Il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5).

En 2022, il y avait 11 hauts fonctionnaires supervisant l'activité terminologique dans 15 ministères.

Nommé par arrêté du ministre concerné, le HFTLF a une fonction de référent au sein du ministère. Une lettre de mission détaillant son champ d'intervention, qui va bien au-delà du dispositif d'enrichissement de la langue française, apporte la publicité et l'appui nécessaires aux actions d'un nouveau haut fonctionnaire.

Le HFTLF est l'interlocuteur attitré des services dans son ministère. Soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail dans le cadre de groupes ministériels. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère, ainsi qu'aux réunions de la Commission au cours desquelles les listes de ses groupes d'experts sont étudiées : il est donc la voix de son ministère au sein du dispositif. Il établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence ; les bilans des ministères et des groupes d'experts établis par les HFTLF forment la base du présent rapport¹.

1. Les bilans annuels sont disponibles à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse: terminologie.dglflf@culture.gouv.fr).

Mouvements parmi les hauts fonctionnaires en 2022

- au ministère de la Culture, M. Bertrand-Pierre Galey succède à M. Bernard Notari;
 - au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, M. Pierre Jaillard succède à M. Patrice Fournier;
 - au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, M. Grégoire Thomas succède à M. Denis Feignier;
 - au ministère de la Justice, M^{me} Carine Chevrier (procédure de nomination en cours) succède à M^{me} Catherine Pignon, appelée à de nouvelles fonctions, et dont l'adjoint, M. Sylvain Legrand, a quitté le ministère sans que son remplaçant soit désigné;
 - enfin, le ministère des Armées doit encore pourvoir la fonction vacante.
- (Voir les Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française en *Annexe A.5*.)

Chaque ministre charge l'un des services de son administration centrale d'assister le haut fonctionnaire pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des groupes d'experts, pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration, et effectuer l'indispensable promotion du vocabulaire nouveau dans les milieux professionnels concernés.

L'action des hauts fonctionnaires reste déterminante pour assurer la bonne marche des travaux des groupes d'experts en veillant à la prise en charge des experts résidant loin de Paris et en dotant les groupes des moyens matériels et techniques adéquats: salles de réunion, organisation de visioconférences, mise à disposition d'espaces numériques de travail... La situation varie d'un ministère à l'autre. Les collègues du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique bénéficient des moyens les plus complets, avec une plateforme de travail en extranet et un logiciel de visioconférence. D'autres collègues bénéficient d'un espace de travail en ligne (Droit et Justice) ou de moyens techniques pour la tenue de réunions hybrides ou à distance (Relations internationales, Santé et Affaires sociales, Sport). Quant aux autres collègues, notamment le groupe d'experts Biologie, ils n'auraient pu se réunir à distance sans le soutien technique apporté par les terminologues de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Le haut fonctionnaire assure aussi la promotion de l'emploi du français dans son administration (voir la liste des coordonnées des hauts fonctionnaires en *Annexe A.5*).

Les groupes d'experts ou « collèges »

Composition

Si la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de personnalités représentatives de la société française, les collèges réunissent, autour d'un président, des experts recrutés pour leur excellence dans leur domaine. Le président, nommé sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, est le plus souvent choisi parmi les experts. Chargé d'animer les réunions, il transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et à la Commission. Il est le porte-parole du groupe d'experts, notamment lors de l'examen des termes par la Commission et lorsqu'il s'agit de promouvoir les travaux auprès des professionnels du secteur.

Au sein d'un groupe d'experts, on distingue trois types de participants: des membres de droit, des représentants des services de l'administration, et des personnalités qualifiées choisies pour leurs compétences (voir la liste nominative des membres des collèges en *Annexe A.4*).

Membres de droit

Les membres de droit des groupes d'experts sont des représentants des principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission :

- le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue,
- le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française,
- un représentant de l'Académie française, appartenant au Service du Dictionnaire de l'institution,
- un représentant de l'Académie des sciences,
- un représentant d'organisme de normalisation,
- un représentant de l'équipe universitaire chargée des études documentaires pour le groupe d'experts.

Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

Les hauts fonctionnaires s'emploient à obtenir l'indispensable participation des services de leur administration aux groupes d'experts pour que les besoins de cette dernière en matière de néologie soient bien pris en compte.

Arrivé fin 2022, M. Thomas, le nouveau haut fonctionnaire au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a immédiatement engagé une campagne auprès des directions et des institutions dont la représentation et la participation aux travaux du collège étaient insuffisantes.

Les directions et services ministériels, institutions et organismes professionnels représentés au collège Économie et Finances: Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE), Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP), Autorité des marchés financiers (AMF), Autorité des normes comptables (ANC), Banque de France, Caisse des dépôts et consignations (CDC), Conseil économique, social et environnemental (CESE), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), ainsi que pour le ministère, le Centre de traduction, la Direction du budget, la Direction générale des entreprises, la Direction générale des finances publiques et la Direction générale du Trésor. (Voir la liste complète des membres du collège Économie et Finances en *Annexe A.4*.)

Personnalités qualifiées

Les personnalités qualifiées sont principalement des professionnels du secteur, qui sont tous au plus près de l'innovation (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), ainsi que des journalistes spécialisés et des linguistes (terminologues, traducteurs, voire lexicographes). Elles ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein d'organismes publics ou privés, d'universités ou d'entreprises les plus divers.

Si ces personnalités participent aux travaux des collèges de manière permanente, d'autres peuvent être conviées ponctuellement pour éclairer l'assemblée sur un point technique particulier.

À titre d'exemple, le collège Biologie compte parmi ses personnalités qualifiées M^{me} Catherine Boileau (professeure des universités-praticienne hospitalière), M^{me} Françoise Budar (directrice de recherche à l'INRAE), M. Alexandre Maucuer (directeur du laboratoire Structure et activité des biomolécules normales et pathologiques), M^{me} Arlette Nougarede (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences), M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS), M. Olivier Schischmanoff (professeur des universités-praticien hospitalier), M. Jean Soulier (professeur des universités-praticien hospitalier), M^{me} Angela Sutton (professeure des universités-praticienne hospitalière), M^{me} Angela Taddei (spécialiste du génome, directrice de recherche au CNRS), M. Philippe Vernier (spécialiste de neurosciences, directeur de recherche au CNRS) et M. Bernard Zalc (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'INSERM).

(Voir la liste complète des membres du collège Biologie en *Annexe A.4.*)

L'année 2022 a donné l'occasion de revoir et de confirmer la composition du collège Droit et Justice, et de confirmer celle du collège Chimie et Matériaux lors d'un changement de président. Le remaniement de celui chargé de la Défense est suspendu, dans l'attente de la désignation d'un haut fonctionnaire.

Domaines de compétence

Les domaines d'expertise recouvrent les champs d'intervention des ministères : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; automobile ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; droit et justice ; économie et finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; spatologie ; sport ; télécommunications.

Chaque collège a donc un secteur de compétence et chacun des membres est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétence. Il importe que les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante. Les experts de chaque domaine, en raison même de leurs connaissances professionnelles, sont en mesure de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire. Enfin, les participations croisées entre les collèges de compétences voisines facilitent l'échange d'informations et *in fine* l'attribution des termes à un collège particulier (voir Concertation entre groupes d'experts, p. 28).

Quelques collèges s'appuient sur des sous-groupes permanents ou ponctuels, qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère *a priori* une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et des définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Par exemple, l'organisation du collège Énergie nucléaire repose sur un bureau et sur trois sous-groupes qui étudient les termes en amont des réunions plénières : un sous-groupe est chargé de la « fission nucléaire », le deuxième de la « fusion nucléaire » et le troisième du « cycle du combustible ». Ces sous-groupes se réunissent, chacun à son propre rythme, en fonction des besoins (12 réunions en tout en 2022) et des navettes avec le bureau du

collège, animé par le président et chargé de préparer les séances plénières. Ce bureau, qui s'est réuni à sept reprises en 2022, assure la cohésion des travaux entre les sous-groupes et décide de porter les termes à l'ordre du jour des séances lorsque les propositions sont suffisamment abouties.

Et si l'organisation en trois sous-groupes du collège de terminologie de l'économie et des finances pour la préparation des séances plénières (banque, assurance, marché de capitaux; économie politique, dont fiscalité et comptabilité; économie et gestion d'entreprise) se manifeste principalement dans le déroulement des séances et la répartition des termes dans les listes, le collège de l'aménagement, de l'habitat et des mobilités délègue l'étude préliminaire des termes de l'aéronautique et de la marine à des comités spécifiques, et envisage de multiplier une telle délégation pour d'autres champs de vocabulaire, en particulier l'aménagement urbain.

La vie des collèges en 2022

Le dispositif d'enrichissement fait l'objet d'un renouvellement permanent rendu possible par l'aménagement du décret en 2015. Les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent être complétées au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou des secteurs insuffisamment traités.

L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir les fonctions vacantes tout au long de l'année, sans déséquilibrer l'ensemble du dispositif.

Mouvements parmi les responsables des groupes d'experts en 2022

- à la présidence du Collège Aménagement, Habitat et Mobilités, M. Pascal Mignerey succède à M. Jean-Didier Blanchet,
- à la présidence du Collège Biologie, M. Bernard Dujon, membre de l'Académie des sciences, succède à M. Georges Pelletier,
- à la présidence du Collège Chimie et Matériaux, M. Hervé Arribart succède à M. Claude Andrieux,
- à la présidence du Collège Informatique, M. Jean-Marie Chauvet succède à M. Jean-Pierre Grandjean,
- au Collège Relations internationales, le secrétariat est désormais assuré par M. Sébastien Broyart,
- enfin, au collège Droit et Justice, une procédure de recrutement est engagée pour remplacer M. Sylvain Legrand qui a quitté le ministère.

(Voir la Liste des membres des collèges au 31 décembre 2022 en *Annexe A.4.*)

Le 13 janvier 2022, M^{me} Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports, et M. Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, ont installé le groupe d'experts chargé de la terminologie et de la néologie du sport, dont la composition avait été largement renouvelée fin 2021. Au côté du président du collège, M. Arnaud Richard, et du haut fonctionnaire, M. Daniel Zielinski, ils ont pu rappeler un certain nombre de principes de méthode et proposer aux experts des objectifs de travail, alors que la France s'apprête à organiser des compétitions sportives internationales (rugby à XV et rugby à XIII, Jeux olympiques et paralympiques, badminton...).

Extrait du communiqué du ministère chargé des sports, publié le 14 janvier 2022.

Le 13 janvier 2022, Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports et Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, ont lancé les travaux de ce nouveau collège composé d'experts issus de plusieurs institutions tels que : l'Académie française, l'université, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Comité paralympique et sportif français (CPSF), l'Agence nationale du sport (ANS), Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP), Délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES), des représentants de fédérations sportives, la Direction des Sports, ainsi que des représentants des écrivains du sport et des médias. Ce collège est présidé par Arnaud Richard, universitaire, et président de l'Académie nationale olympique française.

Au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, la haute fonctionnaire, M^{me} Laurence Giovacchini, met en place un futur collège qui pourra être saisi en tant que de besoin.

Reste néanmoins vacant le poste de président du collège Défense, depuis trop longtemps. En outre, le départ anticipé du haut fonctionnaire au ministère des Armées, qui assurait la présidence par intérim, a laissé le collège sans pilote et sans moyens de fonctionnement, et les démarches entreprises par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France n'ont pas encore abouti.

D'autre part, le secrétariat – fonction d'autant plus importante que les travaux reposent sur le bénévolat des experts – est toujours sans titulaire dans quatre collèges: Aménagement, Habitat et Mobilités, Culture et Médias, Environnement et Développement durable, Santé et Affaires sociales. Pour la majorité de ces collèges, la grande implication du président, de membres ou du haut fonctionnaire pallie en partie l'absence de secrétariat, et c'est tout particulièrement le cas avec le nouveau président du collège Aménagement, Habitat et Mobilités, M. Pascal Mignerey.

Enfin, deux collèges, dont la reconstitution des effectifs est en cours, attendent un renforcement significatif de leur composition. Le premier est le groupe d'experts chargé de l'informatique dont le nouveau président, M. Jean-Marie Chauvet, ne peut s'appuyer que sur un nombre limité de personnalités qualifiées et une représentation insuffisante des services et des organisations du secteur. Le second est le groupe Énergies fossiles, devenu Énergies, dont la tutelle est assurée par les ministères compétents pour les énergies et les industries. M. Jérôme Ferrier, le président du collège, d'un commun accord avec les deux hauts fonctionnaires concernés, souhaite élargir le champ du vocabulaire à toutes les nouvelles formes d'énergies renouvelables. L'identification et le recrutement de nouveaux experts ne se sont pas encore concrétisés, malgré l'implication du haut fonctionnaire du ministère de la Transition énergétique, et le vocabulaire des énergies renouvelables et de la transition énergétique continue d'être essentiellement pris en charge par deux collèges historiques: Environnement et Développement durable, d'une part, Aménagement, Habitat et Mobilités, d'autre part.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française (voir *Annexe A.1*). Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française, et suit les relations avec les différents partenaires. Enfin, elle a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif est confié, au sein de la DGLFLF, à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration (actions en faveur de la simplification du langage administratif, réforme de l'orthographe, féminisation des noms de métiers...). La Mission est responsable de l'alimentation et du développement du site *FranceTerme*. Elle est chargée de la rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel de la Commission (art. 14).

Le personnel permanent de cette Mission se compose en 2022 de six personnes: un chef de Mission, une assistante, trois terminologues à temps plein et une chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle (voir *Annexe A.4*). La Mission accueille tout au long de l'année des stagiaires qui sont initiés à la terminologie.

La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de la Commission (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie. En 2022, la DGLFLF a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et aux deux équipes universitaires chargées des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts (voir *Les équipes universitaires de terminologie*, p. 19).

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges de terminologie implantés dans les ministères; elle organise les travaux de la Commission et de son groupe de travail et prépare leurs réunions; elle organise et anime les réunions de coordination du dispositif. En 2022, elle a participé à 160 réunions, dont 25 à sa charge: 11 réunions de la Commission, 11 de son groupe de travail, 2 réunions de coordination, 1 réunion d'un groupe ad hoc.

Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue participe activement à toutes les réunions du dispositif et, au premier chef, aux travaux de tous les groupes d'experts. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collègues et, en tant que de besoin, organise des points d'information, en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage.

Elle se charge de l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française (groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission, Académie française, ministre intéressé...), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation.

De plus, elle tient son rôle d'expert linguistique auprès des collègues, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes.

Dans le cadre des travaux de toponymie, qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géolocalisée, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France.

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, la Mission est en relation avec plusieurs organismes spécialisés dans la terminologie (dont certains sont partenaires de la Commission). Elle collabore étroitement avec ses homologues du Bureau de la traduction du Canada, de l'Office québécois de la langue française et du centre de terminologie catalane TERMCAT. Elle suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et par l'ISO (comité TC37). Enfin, la Mission favorise la recherche en terminologie en accueillant des chercheurs dont les travaux portent sur la terminologie officielle, et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif, notamment dans le champ du « français langue olympique ».

Du 1^{er} au 3 septembre 2022, la Mission a participé au 5^e congrès international de néologie dans les langues romanes (CINEO), à Gênes en Italie, et les 6 et 7 octobre 2022, à la 18^e Journée du Réseau panlatin de terminologie (REALITER) qui s'est tenue à l'université Alma Mater de Bologne en Italie.

La collaboration avec les institutions chargées des manifestations sportives internationales se poursuit, au-delà du suivi permanent des opérations garantissant la présence du français aux Jeux olympiques d'été et d'hiver. Dans la perspective de l'accueil de la Coupe du monde de rugby en France en 2023 et des Jeux olympiques à Paris en 2024, la DGLFLF et les universités de Lyon 2 et de Montpellier 3 poursuivent leur programme de conception de glossaires multilingues des sports (escalade, rugby, planche à roulettes, surf, trampoline, volley-ball de plage), dont les équivalents dans les langues latines sont complétés par les partenaires du réseau REALITER.



La Mission apporte également son expertise terminologique à la réalisation de différents projets. En 2022, elle a poursuivi le dialogue engagé avec des chercheurs en psychologie de deux grandes écoles de commerce, ESCP et HEC Paris, en vue d'exploiter les résultats d'une enquête auprès des anciens élèves et des partenaires de ces écoles, portant sur leurs besoins de dénomination de notions émergentes relatives au développement durable.

Les partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française

Organisé en réseau, le dispositif «travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation» (art. 1). Il tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française a donné à l'Académie française une place éminente dans le dispositif national : instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes, expressions et définitions. Son accord, après un passage à sa Commission du Dictionnaire, est indispensable (art. 9) pour leur transmission au ministre compétent avant que la Commission d'enrichissement de la langue française ne procède à la publication au *Journal officiel* (voir La validation par l'Académie française, p. 36).

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). Des représentants de l'Académie des sciences sont membres de la plupart des collèges qui traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique, bien qu'il convienne encore pour quelques groupes d'experts d'adapter leur calendrier de réunions à celui des séances de l'Académie afin de faciliter la participation de ses représentants.

Les organismes des autres pays francophones

Le dispositif entretient une longue collaboration avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales. La concertation est particulièrement étroite avec l'Office québécois de la langue française (OQLF) et le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada, et se développe, pour la Belgique francophone dans le cadre du partenariat avec le « Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques », qui délègue les avis terminologiques à une professeure de l'université de Liège.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), représentée à la Commission et au groupe d'experts Relations internationales, peut y faire valoir le point de vue linguistique des pays de l'Organisation, tout particulièrement ceux de la francophonie du Sud.

Par ailleurs, le dispositif entretient des relations régulières (échanges d'informations et consultations réciproques à propos de termes divers) avec le département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne.

Enfin, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) est en relation avec des terminologues, des traducteurs et des juristes-linguistes du Conseil de l'Union européenne.

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la DGLFLF : depuis 2013, le Centre de recherche en linguistique appliquée (CeRLA) de l'université de Lyon 2, et, depuis 2018, le laboratoire LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle. Les collègues ont été répartis entre ces deux équipes.

Ces équipes, qui sont interrogées par les groupes d'experts mais aussi par la DGLFLF au nom de la Commission sur des termes à l'étude ou susceptibles d'être portés au programme de travail, fournissent des recherches d'occurrences, des extraits de bases de données et de dictionnaires, essentiellement spécialisés, et des contextes issus de publications scientifiques et techniques. Des représentants des deux équipes participent ponctuellement aux séances de travail des groupes, ce qui leur permet de mieux identifier les besoins et également d'ajuster les études fournies en fonction des spécificités de chaque collège.

L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission, où cette association se fait représenter par son service de traduction ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, comme le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. L'AFNOR prend part au dispositif, essentiellement au niveau de la Commission – réponse aux consultations et participation aux séances –, tandis que des experts participent à certaines réunions de collègues, mais cette participation est très faible, à l'exception d'un suivi régulier des collègues Agriculture et Pêche et Santé et Affaires sociales.

Par ailleurs, quelques membres du dispositif, en particulier le président du collège Télécommunications, sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux.

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape, depuis le repérage des termes par les groupes d'experts jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir *Annexe A.7*).

Les bases du travail terminologique

Les principes de travail de la Commission d'enrichissement de la langue française (priorité donnée aux notions nouvelles, c'est-à-dire aux néologismes, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes...) permettent au dispositif interministériel d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat tient à la nature et à la régularité de la coopération mise en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission est l'élément central.

Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil du temps, les experts du dispositif ont forgé, avec les terminologues de la Délégation, un ensemble de principes terminologiques spécifiques pour rédiger les fiches. On trouve donc dans ce guide des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage, etc. (voir *Annexe B.1*). Le *Guide des bonnes pratiques*, réédité en 2019, est accessible en ligne gratuitement et disponible en format imprimé sur simple demande adressée à terminologie.dgflif@culture.gouv.fr.

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le dispositif respecte quelques critères simples quant au choix du terme :

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,
- sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
- sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
- enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Les listes élaborées par le dispositif ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes, contrairement aux définitions des normes techniques, nationales ou internationales. C'est pourquoi la Commission veille à ce que les définitions des termes qu'elle publie au *Journal officiel* soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, presque toujours désignées en anglais alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Il n'est donc nécessaire ni de les définir avec précision, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d'enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute circonstance.

En 2022, la Commission a examiné deux recommandations à l'initiative du collège Culture et Médias, l'une sur les équivalents français à donner au terme **tote bag**, l'autre sur les équivalents français à donner aux termes formés avec **fashion**.

Enfin, alors que le collège Environnement et Développement durable avait proposé des fiches terminologiques et des termes français pour deux phénomènes déjà anciens, relatifs à la réception par des populations locales d'installations considérées comme susceptibles de dégrader leur cadre de vie – **NIMBY** (*not in my backyard*) et **NIABY** (*not in anybody's backyard*) –, la Commission, craignant que l'Académie française n'en conteste le caractère terminologique, a invité les experts à établir une recommandation. Avec l'appui de la Délégation, un texte a donc été rédigé après une nouvelle consultation des différents groupes d'experts compétents, mais aussi de différentes administrations et organisations susceptibles d'être concernées.

Recommandations d'usage



Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission considère que la mission qui lui est échue ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage réglementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif, qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

C'est pourquoi les experts doivent parfois procéder à un tri dans les termes étudiés, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les groupes d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par les terminologues de la Délégation, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, celle-ci, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

Décision au cas par cas

Vidéoverbalisation, qui relève du code de la circulation, a fait l'objet d'une recommandation officielle bien qu'il apparaisse déjà dans des textes de jurisprudence administrative (Conseil d'État) et judiciaire (Cour de cassation). En effet, il a paru utile de donner une définition terminologique à ce néologisme qui n'est pas explicite pour tous.



C'est dans le domaine du nucléaire que reviennent le plus fréquemment des concepts à la frontière de la terminologie et de la réglementation, en l'occurrence la réglementation relative à la sécurité des installations nucléaires avec **dimensionnement**, **domaine de conception additionnel** et **domaine de conception de référence**, examinés par la Commission en 2022 et en attente de publication. La nature réglementaire de tels termes amène trop souvent les experts à adapter les définitions en fonction des évolutions de la conception de la sécurité, comme celle de **dimensionnement**, terme recommandé en 1989 et déjà révisé en 2000.

Inversement, dans le domaine des relations internationales, les experts ont renoncé à définir et à proposer une recommandation officielle pour deux concepts spécifiques aux actions menées dans le cadre unional – **boussole stratégique** (*strategic compass* en anglais) et **pacte vert européen** (*European green deal*) –, considérant qu'il s'agissait de plans conjoncturels et que le choix de la traduction la plus appropriée relevait des institutions européennes.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

Terminologie et normalisation

Les termes recommandés au *Journal officiel* par le dispositif sont des termes normalisés. Le processus complexe d'élaboration et d'adoption des termes, réunissant un grand nombre d'acteurs et d'institutions constamment à la recherche du consensus, qui permet d'officialiser des termes d'usage obligatoire pour les agents des services publics de l'État, est un **processus de normalisation linguistique**.

Il arrive également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient aussi normalisés dans le cadre des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics font référence à ces normes qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire. Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (AFNOR) a toute sa place dans les travaux du dispositif.

Le public visé et les besoins étant différents, la Commission estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des

définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes françaises (NF) ou internationales (ISO). Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et l'autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre du dispositif d'enrichissement de la langue française. Il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un visant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par le dispositif.

Les collèges du dispositif et la Commission privilégient toujours la précision technique et, surtout, à l'attention du plus grand nombre, la cohérence et la clarté rédactionnelles. Les fiches examinées et adoptées peuvent donc diverger.

Termes normalisés : au *Journal officiel* et dans les normes ISO

Dans le domaine des énergies fossiles, pour l'anglais *slickline*, alors que la norme « ISO 17348 : 2016, Industries du pétrole et du gaz naturel » désigne le « câble fin non électrique utilisé pour la mise en place et la récupération sélectives de matériel de puits de forage, tel que bouchons obturateurs, appareils de mesure et vannes situés dans des mandrins à poche latérale » par **câble lisse**, le dispositif a adopté **ligne d'intervention** en le définissant comme un « fil d'acier qui est utilisé pour descendre et remonter un outil ou un équipement dans un puits d'hydrocarbures ». Il a semblé plus explicite aux experts et à la Commission, au moment de nommer le concept, d'évoquer la finalité (cf. *intervention*), que la nature du fil (cf. *lisse*).

Pareillement, si la norme « ISO 20257-1 : 2020, Installations et équipements de gaz naturel liquéfié » retient en français comme en anglais **HAZID (HAZard Identification)** pour désigner une « session de *brainstorming* (sic) à l'aide de listes de contrôle, au cours de laquelle les dangers potentiels d'un projet sont identifiés et regroupés dans un registre des risques aux fins de suivi du projet », le dispositif a retenu **analyse des dangers** pour décrire une « méthode d'identification des situations potentiellement dangereuses liées à une installation industrielle, fondée notamment sur l'analyse des incidents ou des accidents survenus dans d'autres installations comparables ». Les informations de « remue-méninges » (*brainstorming* en anglais), de « listes de contrôle » et de « registre des risques » n'ont pas semblé suffisamment éclairantes aux experts pour être reprises dans leur proposition de définition.

Le repérage des termes par les groupes d'experts

Si les objectifs généraux et la mission des collèges sont définis par le décret du 3 juillet 1996, les groupes d'experts ont néanmoins une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Ainsi, une lettre de mission adressée par le ministre au président d'un groupe d'experts permet de préciser les pistes et les thèmes de vocabulaire qui doivent être explorés en priorité. Cependant, quel que soit le domaine considéré, les innovations techniques et scientifiques les plus récentes font l'objet d'une veille néologique soutenue et constituent la priorité absolue des travaux de tous les collèges. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire

spécialisé et de faire en sorte que la langue française demeure apte à exprimer les réalités contemporaines. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche fondée sur la veille

Ce sont les experts des collèges qui, en toute logique, mènent la veille, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel, lors de rencontres (colloques, séminaires...), qu'à partir de programmes d'action et de recherche ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle ou les banques de données. Cette veille est complétée par des demandes provenant des services de l'administration – définir précisément un terme français nouveau dont l'usage se répand ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (principalement rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), souvent déposées dans la « boîte à idées » du site *FranceTerme* (voir La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille, p. 47) ou parfois directement adressées aux experts. Ceux-ci étudient donc les notions nouvelles d'un secteur donné, notamment lorsque ces dernières n'ont pas d'équivalent français.

Les experts s'attellent donc en priorité aux termes liés à l'actualité. Par exemple :

- Le groupe d'experts Automobile mène une action terminologique proactive, l'Union européenne ayant proclamé en 2022 l'interdiction de vente des automobiles neuves à moteur thermique dans l'Union après 2035, ce qui constitue une « énorme transition à la fois pour l'industrie, les consommateurs, les employés et tout l'écosystème automobile » selon M. Thierry Breton, Commissaire européen.
- Le collègue Énergie nucléaire a pris l'attache de la Direction scientifique des énergies de la Direction des énergies du CEA afin de mieux identifier les futures innovations et les besoins terminologiques qui en découleront.
- Le collègue Informatique s'est penché sur la gestion et l'exploitation des données (dont **moissonnage de données, triturage de données** ou **visualisation de données...**), tout autant que sur les cybermenaces sans cesse renouvelées (**attaque par saturation de service, défiguration** ou **logiciel passe-droit...**), étudiées conjointement avec le collègue Télécommunications.
- Le collègue Spatiologie a reçu M^{me} Magali Domergue, une experte du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pour envisager la prise en compte de termes nouveaux qui relèveraient de la surveillance et de l'étude de l'environnement, de l'atmosphère terrestre, par les moyens spatiaux.
- L'épidémie de virus à orthopoxvirose simienne, dite *mpox*, a été l'occasion d'échanges entre le collègue Santé et Affaires sociales et la Direction générale de la santé concernant la dénomination française de variole du singe et les travaux de terminologie à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette dernière a décidé du remplacement de la dénomination de variole du singe (*monkeypox* en anglais) par *mpox* dans toutes les langues jusqu'à nouvel ordre. Les experts continueront à suivre cette question pour en débattre avec les représentants français au sein de l'OMS.
- Enfin, la Commission d'enrichissement a examiné, sur proposition du groupe d'experts du ministère de la Culture, compétent pour la mode, une liste du vocabulaire de la mode, secteur fécond en innovations lexicales, ainsi que des recommandations sur les équivalents français de ***tote bag*** et de ***fashion***.

Si la sélection des termes étudiés par les collèges est large et variée, certains thèmes concentrent l'attention des experts. **De grands thèmes** récurrents ont particulièrement mobilisé le dispositif en 2022.

Environnement, catastrophes naturelles et transition énergétique

Plusieurs collèges compétents pour l'environnement, les transports et la santé s'impliquent dans le traitement de ce vocabulaire, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou d'origine anthropique – **bombe cyclonique, écocide, pollution lumineuse, prolifération d'algues...** –, de mauvaises pratiques – **voiturage en solo** –, de la perception de ces phénomènes – **anxiété écologique** ou **écoanxiété** –, ou des moyens mis en œuvre pour réduire leurs conséquences : **corridor écologique nocturne, réserve de ciel étoilé, trame noire, dédomestication, réensauvagement...** (Termes, définitions et équivalents étrangers à retrouver dans www.franceterme.culture.fr.)



Le collège compétent pour l'environnement poursuit également l'exploration d'autres champs de vocabulaire, d'une part avec celui chargé des énergies à propos des parcs éoliens, et, d'autre part, avec celui compétent pour l'habitat sur les termes de la transition climatique et énergétique en ville. L'examen des listes, bien avancé, est prévu avant la fin du 1^{er} semestre 2023.

Les jeux vidéo

Les experts du groupe chargé de la terminologie de l'audiovisuel se penchent régulièrement sur le monde des jeux vidéo, toujours riche en innovations. Les termes proposés couvrent un large spectre : notamment de nouveaux procédés techniques avec le **squelette** ou le **suivi des mains** ; la commercialisation avec l'**accès anticipé**, le **contenu téléchargeable additionnel (CTA)** ou **extension téléchargeable**, le **jeu vidéo à la demande**, le **jeu vidéo en accès gratuit**, le **passé saisonnier** ; les aspects mercantiles avec la **bourse d'objets virtuels**, le **payer pour gagner** et la **publicité intrajeu** ou **dans le jeu** ; et les compétitions et la professionnalisation avec le **jeu vidéo de compétition** (*e-sport* en anglais) et les **joueurs professionnels** et **joueuses professionnelles**. (Termes, définitions et équivalents étrangers à retrouver dans www.franceterme.culture.fr.)



Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel avec l'étude d'un terme particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public. Les délais d'étude et d'examen étant de plus en plus courts, la procédure habituelle est suffisante. Toutefois, lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée: saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités.

One health : repenser la terminologie des santés animale, humaine et végétale

La recrudescence des maladies infectieuses et les épidémies (MERS-COV, SRAS-COV-1 et 2...) ont conduit les scientifiques et les institutions internationales à repenser la santé humaine à l'échelle mondiale et à l'appréhender dans la complexité de ses interactions avec la santé animale et la santé végétale, ainsi que celle des écosystèmes. Le 1^{er} décembre 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (Office international des épizooties, OIE), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme Nations unies pour l'environnement (PNUE) adoptaient une définition commune pour le nouveau concept de **one health** ou **une seule santé**, une « approche intégrée et fédératrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes ».



La Délégation a proposé aux responsables de plusieurs collèges concernés – Agriculture et Pêche, Environnement et Développement durable, Santé et Affaires sociales – de constituer un groupe ad hoc, en faisant notamment appel à des experts extérieurs au dispositif (Institut national de recherche pour l'agriculture, Institut national de la santé et de la recherche médicale...) pour étudier les principales notions ayant trait à cette nouvelle vision de la santé. Au terme d'échanges soutenus, une première liste comprenant les 5 notions clés – **écologie de la santé, santé communautaire, santé environnementale, de santé globale ou une seule santé, santé mondiale** – a été publiée au *Journal officiel*, le 24 décembre 2022. (Termes, définitions et équivalents étrangers à retrouver dans www.franceterme.culture.fr.)

Approche systématique

Fin 2022, le groupe ad hoc pour le vocabulaire de l'informatique quantique constitué à l'initiative de M. Patrice Fournier, lorsqu'il était haut fonctionnaire au ministère chargé de l'industrie et du numérique, a permis la publication de 35 termes clés qui seront utiles aux décideurs et aux scientifiques pour la phase d'industrialisation des préconisations du

rapport concernant la technologie quantique remis au Gouvernement en 2020, mais aussi au grand public, pour comprendre ce champ scientifique d'une grande complexité.

Le collège Aménagement, Habitat et Mobilités et, dans une moindre mesure, le collège Environnement et Développement durable, dont les champs de compétence sont vastes, privilégient l'étude des termes par petites séries thématiques en suivant l'actualité législative, notamment afin de faciliter la sensibilisation des directions ministérielles concernées et la promotion des termes lors de leur recommandation au *Journal officiel*.

Le sport et les Jeux olympiques

Les objectifs prioritaires pour les spécialistes du sport, validés par la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, sont les quatre nouveaux sports olympiques introduits en 2024. Le **break**, l'**escalade sportive**, le **surf** et la **planche à roulettes** (*skate* en anglais) ont en commun d'avoir un vocabulaire exclusivement en anglais. Les phases et les mouvements de ces sports, leurs différentes épreuves et disciplines méritent d'avoir une traduction en français, afin que, lors des Jeux de 2024, la communauté francophone puisse comprendre le déroulement et les commentaires des épreuves. Les listes de termes du **break** et du **surf** ont pu paraître au *Journal officiel* fin 2022.

Les vocabulaires de l'**escalade sportive** et de la **planche à roulettes** ont été transmis à la Commission d'enrichissement, et l'étude des **parasports** est également engagée à l'initiative du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.

Enfin, le collège poursuit ses travaux en fonction des grands événements sportifs à venir, en complétant la liste de termes déjà recommandés pour le **rugby**, puisque les deux coupes du monde – rugby à 15 en 2023 et rugby à 13 en 2025 – se tiendront en France.

Approche rétrospective

Enfin, si l'attitude prospective est privilégiée par les collègues, et si la grande majorité des termes étudiés et publiés au *Journal officiel* porte sur des notions nouvelles, les groupes d'experts ne négligent pas la « maintenance » du corpus des termes recommandés dans le passé. Sciences et techniques évoluent en permanence, et vite : certaines définitions doivent être révisées en conséquence. Les actualisations indispensables sont principalement repérées par les experts, souvent à l'occasion de l'étude de nouvelles notions connexes à des termes déjà recommandés, mais sont aussi parfois suggérées par des spécialistes ou des amateurs de sciences et de techniques qui consultent le site *FranceTerme*. Ces actualisations concernent environ 9,8 % des termes publiés en 2022, contre 14,5 % en 2021, 17 % en 2020, 10 % en 2019 et 14 % en 2018. En 2022, elles s'expliquent principalement par la révision de termes financiers liés à la titrisation, ainsi que par l'actualisation de la définition de termes de biologie. Il s'agit de mises à jour de notions dont la définition a évolué ou, plus rarement, dont la désignation recommandée initialement ne s'est pas implantée en français.

Exemples de termes révisés

- les définitions de **boîte quantique** et d'**intrication quantique** sont enrichies et mises en cohérence avec d'autres notions dans le cadre des travaux systématiques sur le vocabulaire quantique du collège Chimie et Matériaux et du groupe ad hoc Informatique quantique;



- la définition de **cybermonnaie** est revue pour bien la distinguer de celle du **cyberjeton indexé**, terme nouveau;
- **entité ad hoc** remplace « structure de titrisation » et **actif titrisé** remplace « billet de trésorerie adossé à des créances titrisées » et « titre adossé à des créances titrisées », ce qui entraîne l'actualisation des définitions de **créance hypothécaire titrisée**, de **structure de défaillance**, de **titrisable**, de **titrisation** et de **titriser**;
- faisant suite à une observation d'une terminologue du Conseil de l'Union, **pare-feu** remplace **barrière de sécurité**, néanmoins maintenu comme synonyme, alors qu'il figurait déjà en note en tant que variante lors de la publication initiale de **barrière de sécurité** en 1999;
- la définition de **rouleau de bord** est actualisée et harmonisée avec celles d'autres termes d'une série consacrée au vocabulaire du surf, notamment le **rouleau de récif** et le **rouleau sur sable**.

La concertation

Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines d'un collège soient à la lisière de domaines couverts par un autre collège. Par exemple, du fait de la généralisation du numérique, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant: en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel, contenus en ligne et jeux vidéo), Économie et Finances (commerce en ligne), Éducation et Enseignement supérieur, Droit et Justice, et, dans une moindre mesure, Défense (cyberdéfense) et Santé et Affaires sociales (données médicales). On peut également souligner la convergence entre les travaux des experts compétents pour la biologie et la santé, régulièrement amenés à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France facilite la concertation entre collèges et, en assurant elle-même les échanges et les consultations, pallie le manque de moyens en secrétariat et, parfois, l'implication insuffisante de certains hauts

fonctionnaires. Elle peut organiser, à la demande de certains collèges, des réunions sur un sujet commun.

Elle encourage par ailleurs la formalisation de cette concertation. Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe en effet de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Son développement en amont de l'envoi officiel des listes de termes permet un gain de temps sur la procédure habituelle au moment de l'examen des listes par la Commission. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges chargés de la chimie et de l'environnement, de l'environnement et de l'aménagement, ou encore de l'automobile et des énergies. Le président du collège Télécommunications est par ailleurs membre des collèges Spatiologie et Informatique. Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Transition énergétique suit l'activité des collèges Énergie nucléaire et Énergies, celui du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire représente le collège Agriculture et Pêche au collège Environnement et Développement durable, et réciproquement. La haute fonctionnaire du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer est désormais l'invitée permanente du collège Droit et Justice.

Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

Exemples de termes issus de la concertation entre groupes d'experts

- **biocharbon**, étudié par le collège Environnement et Développement durable en liaison étroite avec le collège Agriculture et Pêche;
- **boutique hébergée** et **emplacement promotionnel**, soumis par le collège Culture et Médias à celui de l'Économie et des Finances, dans le cadre des travaux sur la mode;
- **câble de liaison, éolienne flottante (en mer), parc éolien et parc éolien en mer**, étudiés conjointement par les collèges Énergies et Environnement et Développement durable;
- **chimie clic** et **chimiobiologie**, proposés par le collège Chimie et Matériaux après avis du collège Biologie;
- **finance climatique, finance verte, obligation climatique et obligation verte** ont été transmis à la Commission d'enrichissement par les experts chargés de l'économie et de la finance au terme d'une concertation poussée avec ceux chargés du développement durable (publication prévue en 2023);
- **troubles liés aux jeux vidéo**, étudié par le collège Santé et Affaires sociales en liaison avec le collège Culture et Médias.

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts. À défaut, ils sont consultés ponctuellement sur un terme ou une définition.

Exemples de consultation des services de l'administration

- Ainsi, afin de rendre un avis éclairé sur la définition et l'équivalent à donner aux **non-fungible tokens** ou **NFT** (jetons non fongibles? jetons d'identification non interchangeables? jetons identifiants non interchangeables?), annoncés comme devant révolutionner le marché de l'art, le collège Culture et Médias a consulté la Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) et le Service du numérique du ministère, ainsi que le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).
- Avant de se prononcer sur les notions de **dark store** et de **dark kitchen**, le collège Aménagement, Habitat et Mobilités s'est tourné vers la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN).
- Au moment de l'étude de la notion de **learning analytics**, les experts du collège Éducation et Enseignement supérieur ont auditionné M. Romuald Verrier, de la Direction du numérique pour l'éducation.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

En vue de rendre aussi cohérent que possible l'ensemble des termes recommandés en français, les collèges sont amenés à solliciter divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet dans leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

Des avis éclairés

Pour les termes **langage parlé complété** et **codeur, -euse en langage parlé complété**, le collège Santé et Affaires sociales a associé, le temps de l'étude, deux professionnels experts, M^{me} Claire Korb et M. Esteban Merlette, inspecteurs pédagogiques et techniques des établissements et services pour jeunes sourds rattachés à la Direction générale de la cohésion sociale.

Pour le terme **santé buccodentaire**, le même collège a pris l'attache de M. Michel Pompignoli de l'Académie nationale de chirurgie dentaire.

Quant au groupe d'experts Droit et Justice, il a engagé l'étude des notions associées à l'anglais *forensic (science)* et la recherche des équivalents possibles (forensique, science forensique, science de la trace...?), sous la supervision du Colonel Philippe Davadie, Directeur de l'enseignement et de la recherche du Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale.

Le travail des experts en réunion

Bien que variable d'un collège à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collèges pour s'astreindre à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles et que certains collèges manquent de moyens en secrétariat, afin d'établir des listes de termes et de

rédiger des définitions à soumettre à la Commission. Les collèges se réunissent en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, en présence, à distance ou en formation hybride.

Bien que réduite, l'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. Dans bien des circonstances, c'est cette équipe qui a assuré l'organisation de la visioconférence – convocation, affichage des documents, saisie des modifications... – pour pallier l'absence de moyens de certains collèges. On trouvera en *Annexe C.2* le calendrier des réunions de l'ensemble des collèges pour l'année 2022. Le nombre total des réunions au cours de cette année est de **111**.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collèges désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de « défricher » le dossier entre deux réunions afin de présenter la notion aux autres experts du groupe, voire de leur faire des propositions de définition et de terme. Le nouveau haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a fixé comme objectif de désigner un rapporteur pour chaque terme étudié.

En amont de l'examen des listes par la Commission, pour des termes nécessitant une recherche particulière, les collèges doivent solliciter également l'équipe universitaire qui leur a été attribuée (voir Les équipes universitaires de terminologie, p. 19). L'équipe de la Mission rappelle régulièrement l'utilité de disposer d'informations dès le début de l'étude des termes, invitant en particulier les collèges Économie et Finances, Énergie Nucléaire, Énergies et Spatiologie à mieux anticiper leurs besoins documentaires.

La consultation des partenaires

La collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Quelques groupes, comme le collège Énergie nucléaire, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique et du Canada.

La consultation dans les langues romanes

Adopter, autant que possible, des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la Délégation générale à la langue française peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER.

Les usages dans les autres langues romanes

Grâce à la consultation des partenaires du réseau REALITER, des collègues et la Commission ont pu bénéficier d'un panorama très complet sur des notions émergentes. À titre d'exemple, la Délégation a notamment interrogé ce réseau pour connaître dans ses différentes langues les définitions et les termes retenus pour *NIMBY* (*not in my backyard*), *NIABY* (*not in anybody's backyard*) et *YIMBY* (*yes in my backyard*), à propos de l'acceptabilité d'installations et d'infrastructures par les populations locales, ainsi que pour *slow tourism*.

L'examen par la Commission d'enrichissement

Les termes soumis à la Commission

La production des listes terminologiques et la rédaction des définitions sont la mission première des groupes d'experts. Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collège à l'autre, selon les domaines couverts. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi comme peuvent l'être l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

Au cours de l'année 2022, les collèges ont transmis 16 listes de termes et 2 recommandations à la Commission.

Nouvelle consultation des partenaires

La Commission mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle française (voir Les partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française, p. 18). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation, les institutions partenaires communiquent à la Commission leurs observations au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, les deux équipes universitaires mettent à jour les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les collèges.

La Délégation assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collèges avant de les soumettre à la Commission. Elle complète les dossiers et documents de séance de la Commission, en particulier les documents de synthèse incluant les listes de vocabulaire proposées par les groupes d'experts, qu'elle met en cohérence avec les recherches documentaires correspondantes et avec les avis des partenaires consultés.

Les différents partenaires techniques et francophones du dispositif transmettent des contributions à la Commission en fonction de leur disponibilité et surtout de leur maîtrise des termes étudiés. En 2022, l'AFNOR, qui pourrait être plus sollicitée en amont par les collèges, a régulièrement répondu aux demandes de la Délégation. Le Bureau de la traduction des services gouvernementaux du Canada et l'Office québécois de la langue française ont apporté leur contribution en particulier dans les domaines bien couverts par leurs terminologies, de même que la Belgique, par l'intermédiaire de l'université de Liège, a fait part d'observations sur certaines listes. Les contributions du département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne sont peu fréquentes, ce dernier apportant également un concours direct aux travaux du collège Économie et Finances. Enfin, le « sud » de la francophonie est directement représenté par l'Organisation internationale de la francophonie, dont la représentante peut communiquer les avis lors de l'examen des listes par la Commission.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Constitué en 2002 afin d'accélérer les travaux, le groupe de travail est composé de M. Jean-Michel Gaussot, qui en assure la présidence, de M^{me} Anne-Marie Romulus, de M^{me} Martine Rousseau et de M. Philippe Saint Raymond, membres de la Commission, ainsi que de M. Jack Robert, qui ne participe plus aux réunions depuis septembre 2019 tout en poursuivant sa collaboration par l'envoi de contributions sur certaines listes, des représentants de l'Académie française, M. Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, M^{mes} Marie Pérouse et Sophie Tonolo du Service du Dictionnaire, des représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, M. Étienne Quillot et les trois terminologues, M^{mes} Julie Andreu et Nathalie Lanckriet et M. Valerio Emanuele, qui se relaient deux par deux.

Les membres qui ne peuvent participer à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier, que la Délégation recueille et diffuse aux autres membres.

Le groupe de travail examine à l'avance les listes afin d'identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés, pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions qui sont intégrées au dossier de la Commission ou distribuées en séance plénière. Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts et propose des amendements qui portent essentiellement sur les définitions.

Exceptionnellement, il soumet des termes différents à la Commission: par exemple, dans une liste du vocabulaire du nucléaire, **domaine de conception additionnel** à la place de **domaine d'extension de la conception**, appartenant au jargon professionnel et conservé en note; l'ajout des sigles **LDP** et **LDS** aux termes **lissage par double polarisation** et **lissage par dispersion spectrale**, parce que les sigles des équivalents anglais sont assez usités; ou propose de s'en tenir seulement à **système d'aspersion dans l'enceinte**, plutôt qu'à **système d'aspersion dans l'enceinte d'un réacteur**, jugé trop long.

Il a aussi proposé de compléter le terme **entité ad hoc d'acquisition** avec le synonyme **société d'acquisition à vocation spécifique**, dont il a relevé le nombre élevé d'occurrences dans le dossier documentaire préparé par la Délégation, tandis que le premier n'avait encore aucun usage. Les propositions du groupe de travail visent souvent à expliciter le terme, notamment par l'ajout d'un qualificatif pour le préciser, ou par l'ajout d'une forme développée en complément.

Parfois le groupe de travail fait des propositions qui mettent la Commission et les groupes d'experts sur la piste du « bon » terme, par exemple en proposant « facteur de changement décisif », plutôt que « tournant », qui lui semblait insuffisant pour rendre l'idée de *game changer*. C'est finalement **tournant décisif** qui a été recommandé.

Il arrive aussi au groupe de travail de proposer aux collègues de compléter leur liste, par exemple avec **algorithme quantique hybride**, **processeur quantique** et **registre quantique**, pour celle proposée par le groupe ad hoc sur l'informatique quantique.

Le groupe de travail a tenu 11 réunions en 2022, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, certaines en visioconférence (voir Annexe C.2).

tournant décisif loc.n.m.

Journal officiel du 01/07/2022

Domaine
TOUS DOMAINES

Définition
Événement ou élément nouveau qui marque un changement radical de situation.
Équivalent étranger
game changer (en)

Les séances plénières de la Commission

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte le résultat de ses travaux devant la Commission et expose les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège concerné, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La Commission s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées ; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu au terme d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la Commission puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la Commission, de l'Académie française et du ministre concerné.

La DGLFLF, qui s'attache depuis quelques années à ouvrir les séances de la Commission à un public choisi, notamment aux deux équipes successives d'étudiants en master de traduction et de communication de l'ISIT, qui assurent la promotion des termes recommandés dans les réseaux sociaux étudiants, à des élèves du lycée Raspail et à leur professeure, dans le cadre d'un projet pédagogique développé par l'Académie française, mais aussi à des doctorantes du laboratoire LATTICE, partenaire du dispositif, ou à M. Mickaël Schauli, auteur du *Kjokk, dictionnaire des bizarreries de la langue française*.

En 2022, la DGLFLF s'est chargée de l'organisation et du secrétariat des 11 séances plénières de la Commission (voir *Annexe C.2*). Elles se sont toutes tenues en mode hybride à l'exception de la séance de décembre, organisée uniquement en visioconférence.

La recherche du consensus

La Commission examine les termes et les définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation, ainsi qu'avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est la langue officielle ou la langue de travail, qu'elle consulte avant de procéder à des choix. Cette procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires se révèle bénéfique pour aboutir au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision prise avec la participation et l'accord des représentants experts sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite. Les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collègue, au nom duquel elles sont transmises à la Commission. Dans tous les cas, les travaux sont validés lors de séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu – ou très exceptionnellement après un vote lorsque des cas s'avèrent difficiles. Un terme et une définition qui font l'unanimité sont plus susceptibles de « passer » dans le discours commun.

En 2022, la Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **511** termes, dont **268** en premier examen et **243** en second examen, retrouvant la moyenne des années antérieures à la pandémie.

Année	Termes examinés par la CELF (1 ^{er} et 2 nd examens)	Renvois	Suppressions
2018	512	13	25
2019	508	25	15
2020	448	23	21
2021	449	26	27
2022	511	25	19

Grâce à la qualité des listes transmises par les experts, le nombre de termes renvoyés et supprimés reste faible. Les suppressions concernent principalement des synonymes, comme **démocratie écologique** et **démocratie environnementale**, auxquels il a été préféré **démocratie écologiste** et le synonyme **démocratie écocentrique**. Avec l'expérience, la Commission a fait le constat que la multiplication des synonymes peut nuire à l'implantation d'un terme français face à un équivalent étranger déjà bien installé.

Quant aux termes renvoyés, ils le sont soit à la demande de la Commission qui réclame un complément d'information, soit à l'initiative des collègues qui souhaitent en reprendre l'étude pour compléter la définition et les représenter avec d'autres termes connexes.

démocratie écologiste loc.n.f.
(Journal officiel du 09/07/2022)

Synonyme
démocratie écocentrique loc.n.f.

Domaine
POLITIQUE

Définition
Démocratie qui définit ses orientations en accordant la priorité à l'écologie.

Équivalent étranger
ecocentric democracy (en), ecodemocracy (en)

Des termes remis sur le métier

Lors du second examen d'une liste de l'informatique, les responsables du groupe d'experts ont finalement décidé de retirer les termes **entrepôt de données**, **lac de données** et **plateforme de données**, n'étant pas parvenus à harmoniser leur définition avec celle d'un terme déjà publié, **centre de données**, comme l'avaient suggéré la Commission et l'Académie française.

Le collègue chargé de l'économie et de la finance a été invité à reprendre l'étude du terme **infraction principale** et la concertation avec les experts du droit, dont la contre-proposition était très différente.

Les listes établies par les groupes d'experts sont aujourd'hui plus abouties, et la grande majorité des termes examinés est publiée au *Journal officiel* (voir *Annexe C.3*).

En 2022, la Commission d'enrichissement de la langue française a procédé à l'examen de listes et de recommandations qui lui ont été soumises selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9), et qui touchent la plupart des domaines relevant du dispositif.

- 16 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants: aménagement, habitat et mobilité; culture (mode); biologie (2 listes); droit et justice; économie et

finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies ; environnement et développement durable ; santé et affaires sociales ; santé et environnement ; spatiologie ; sport (3 listes : break, escalade, surf) ; ainsi que 2 recommandations, l'une portant sur les équivalents français à donner au terme **tote bag**, l'autre sur les équivalents français à donner aux termes formés avec **fashion**.

- 11 listes ont été vues en second examen seulement (premier examen conduit en 2021) : aménagement, habitat et mobilité ; automobile ; biologie ; chimie (mécanique quantique) ; audiovisuel (jeux vidéo) ; économie ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; télécommunications.
- 12 listes ont été vues en premier et second examens : biologie ; culture (mode) ; droit et justice ; éducation et enseignement supérieur (2 listes) ; énergie nucléaire ; énergies ; informatique quantique ; santé et environnement ; spatiologie ; sport (2 listes : break et surf) ; ainsi que les 2 recommandations sur **tote bag** et **fashion**.
- 4 listes ont été vues en premier examen seulement (second examen attendu en 2023) : aménagement, habitat et mobilité ; économie et finances ; environnement et développement durable ; sport (escalade).

Cette année encore s'est confirmée la bonne tenue de la procédure d'examen des termes grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes. En 2022, moins de trois mois se sont écoulés en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission, le cycle complet jusqu'à la publication durant environ 9,5 mois, en recul par rapport au cycle de 11 mois constaté en 2018, 2019 et 2020 et à celui de 12 mois en 2021.

Pour réduire l'intervalle entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission, il s'avère nécessaire que les groupes d'experts procèdent systématiquement à la consultation des partenaires en amont de l'envoi de cette liste. Cependant, ce délai est contraint par des paramètres non « contrôlables », comme la disponibilité des présidents aux dates prévues d'examen des listes. La nette réduction des délais explique l'absence de recours à la procédure accélérée en 2022.

La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux.

Au cours de l'année 2022, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. De plus, un membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission, ainsi qu'à la plupart des réunions des collègues, s'efforçant d'apporter un concours linguistique aux experts dès la confection des termes au sein des collègues et en amont de leur examen par la Commission, afin de prévenir les réserves sur des aspects d'ordre morphologique ou rédactionnel susceptibles d'être opposés lors d'examens ultérieurs. Désormais quatre lexicographes du Service du Dictionnaire – M^{mes} Sophie Tonolo, Marie Pérouse et Meritxell Argence, et M. Arnaud Jean – accompagnent les travaux des collègues.

Saisie des propositions de la Commission, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, dans des délais souvent inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l'Académie est parfois amenée à accroître son temps d'examen.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. Lorsqu'elle réserve son avis, l'Académie formule des commentaires et des propositions pour éclairer les experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction des définitions et des notes que l'Académie suggère sont reprises par les collèges ou peuvent les conduire à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission.

L'Académie est soucieuse d'éviter la multiplication des synonymes ou des variantes susceptibles d'affaiblir les chances d'implantation des entrées principales, lorsque ces synonymes sont parvenus à franchir le filtre de la Commission, pourtant très attachée à défendre ce principe. Ainsi, pour **maîtrise discursive**, l'Académie a conduit les spécialistes de l'éducation à renoncer au synonyme « oratie », renvoyé en note où il a été signalé comme non recommandé. Mais parfois, il lui arrive a contrario de suggérer d'ajouter un synonyme, comme **intuition numérique**, plus transparent que le terme **subitisation**, bien implanté dans l'enseignement, ou d'ajouter une forme abrégée dans le cas de **jeu d'habileté** pour **jeu vidéo d'habileté**.

Lorsque l'Académie bute sur une définition, ses questions mettent les experts sur la piste d'une meilleure rédaction. Par exemple, les interrogations sur la définition de **cible thérapeutique** (« Peut-on parler intrinsèquement de la nocivité d'une structure endogène, encore davantage quand celle-ci est définie, ainsi qu'il est précisé en note, comme une protéine ou un organe ? ») ont permis aux experts du collège Biologie de la reformuler plus clairement.

Enfin, il arrive que l'Académie propose une nouvelle entrée. Ainsi, arrêtée par la connotation familière, voire péjorative, de « fille », dans **file iconique**, elle a suggéré **icône de la mode**, qui a recueilli l'approbation des experts et de la Commission. Dans la même liste, l'Académie a proposé **marque en ligne**, pour **marque intégrée née sur la toile**, que les experts ont écarté en raison du caractère trop polysémique, mais qui les a mis sur la piste de **marque intégrée née en ligne**.

Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement de la langue française a établi une procédure d'examen fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie rend sur une liste de termes proposés par la Commission un premier avis, qui peut être assorti d'observations, la Délégation établit un document récapitulatif des principales étapes et comprenant cet avis. Ce document est transmis au groupe d'experts concerné qui formule ses positions et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission, qui transmet à nouveau la liste de termes à l'Académie.

La validation par le ministre concerné

« Après avoir recueilli l’avis de l’Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d’un mois, indiquer à la commission les raisons qui s’opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions » (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire qui s’assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre, afin de ne pas s’exposer à un refus de ce dernier à l’étape ultime de la publication d’un terme au *Journal officiel*. Cette dernière étape est en général bien préparée grâce à la participation de représentants de l’administration et des services au groupe d’experts.

En 2022, 22 listes et 2 recommandations ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication : aménagement, habitat et mobilité ; automobile ; biologie (2 listes) ; chimie (mécanique quantique) ; culture et médias (2 listes : jeux vidéo et mode) ; économie ; éducation et enseignement supérieur (2 listes) ; énergie nucléaire ; énergies ; environnement et développement durable ; informatique ; informatique quantique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; santé et environnement ; spatologie ; sport (2 listes : break et surf) ; télécommunications ; ainsi que 2 recommandations portant sur les équivalents français à donner à **tote bag** et à **fashion**.

Pour les listes de vocabulaire relevant de plusieurs champs ministériels, comme le nucléaire et les énergies, la Commission a interrogé systématiquement les ministres compétents pour l’énergie et l’industrie. Pour les deux listes du vocabulaire qui relève à la fois de l’éducation et de l’enseignement supérieur et de la recherche, la Commission a interrogé les deux ministres concernés. Enfin, pour la liste proposée par le groupe ad hoc sur les termes communs à la santé animale, humaine et végétale, la Commission a saisi les trois ministères compétents pour l’agriculture, l’écologie et la santé, dont les experts se sont particulièrement impliqués dans les travaux.

Analyse de termes étudiés et publiés en 2022

Le choix d’un terme clair facilitant la compréhension de la notion qu’il désigne, la Commission d’enrichissement de la langue française a publié de nombreux néologismes – formels ou sémantiques –, tous en adéquation avec leur définition.

Des néologismes de forme

Autopoïèse (*autopoiesis*, qui désigne la propriété des organismes vivants de générer eux-mêmes leur organisation structurale et fonctionnelle, en interaction avec leur environnement), **biocharbon**, **break**, **dédomestication**, **désoccidentalisation** (*westlessness*), **démocratie écocentrée** (*ecocentric democracy* ou *ecodemocracy*, pour qualifier une démocratie qui définit ses orientations en accordant la priorité à l’écologie), **écoanxiété** (*solastalgia*, à la croisée des domaines liés à la santé et à l’environnement), **écocide** (*ecocide*, dans le domaine de l’environnement), **extractivisme** (*extractivismo* en portugais et *extractivismo* en espagnol) et **néoextractivisme** (*neo-extrativismo* en portugais et *neo-extractivismo* en espagnol), en lien avec l’exploitation de ressources naturelles,

en particulier minières, **intrajeu** (*in-game*, pour désigner les publicités intégrées aux jeux vidéo), **monovoiturage** (pour contrer *autosolisme*, en usage mais insuffisamment explicite), **neuroprothèse** (*neuroprosthesis*, utilisé pour désigner les dispositifs médicaux électroniques ou électromécaniques reliés au système nerveux, qui permettent de pallier la défaillance d'un organe ou d'une fonction), **subitisation** (*subitizing*, qui correspond, dans le domaine de l'éducation, à la capacité spontanée à appréhender, sans compter, le nombre des éléments d'un petit ensemble), et son pendant **numérosité** (*numerosity*, qui correspond, lui, au nombre d'éléments d'un ensemble susceptible d'être appréhendé par « subitisation »), **oncoprotéine** et son synonyme **protéine oncogénique** (*oncoprotein*), **payer pour gagner**, **prépublication** (*preprint* ou *submitted version*), **qubit** (ou **bit quantique**), **réensauvagement** (*rewilding*), **rétrojeu (vidéo)**, **squelettage** (*rigging*), **une seule santé** (*one health*), **transnationalisme** (*transnationalism*), **vertiport** (sur le modèle de **héliport**), **vidéoverbalisation** (dans le code de la circulation).

Le départ entre les créations ad hoc en français (**monovoiturage**) et les calques de l'anglais est parfois difficile à faire, en particulier en ce qui concerne les domaines scientifiques (biologie, chimie, médecine), dans lesquels les néologismes font appel à des éléments formants savants, grecs ou latins, communs à de nombreuses langues (**autopoïèse**, **neuroprothèse**, **oncogénique**).

Parmi les néologismes de forme, plusieurs présentent la particularité d'être des termes qui ont fait l'objet d'une conversion, ou d'un changement de catégorie grammaticale. C'est le cas de **payer pour gagner**, où une locution composée de deux verbes à l'infinitif forme une locution substantivée, et de **flotter** (substantif, dérivé du verbe « flotter », pour désigner la manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à passer sur la lèvre de la vague).

Des néologismes sémantiques

Défiguration (*defacement*, pour désigner le piratage informatique de sites de la toile, préféré à *défaçage*, calque obscur de l'anglais), **cambrure** (*camber*, pour désigner la courbure d'une planche de surf), **distanciation (physique et sociale)** (*distancing*), **envolée** (*aerial*, une figure qui consiste à décoller avec une planche de surf au-dessus de la vague), **épaule** et **cœur (de la vague)** (*shoulder* et *curl*), **État profond** ou **souterrain** (*deep state*), **gazelle** (*scale-up*) et **licorne** (*unicorn*), **moissonnage (de données)** (*web scraping*), **passe-passe** et **pause** (*footwork* et *freeze*; deux figures de break qui consistent, pour la première, à enchaîner au sol, en appui sur une ou deux mains, des mouvements techniques des pieds et des jambes..., et, pour la seconde, à tenir en appui sur une ou plusieurs parties du corps), **syllabus** (*syllabus*, un document pédagogique qui fait office de support de cours), **tournant décisif** (*game changer*), **tube** (*barrel*, dans le domaine du surf).

Certains de ces néologismes sont des termes auxquels on a affecté un nouveau domaine d'emploi (la définition demeure en grande partie inchangée). C'est le cas, par exemple, de **rotation**, dans le domaine du break (son sens d'origine reste le même, « effectuer un mouvement circulaire »); ou de **cambrure** (d'une planche de surf), déjà utilisé pour la forme des skis et recommandé officiellement depuis 2013.

Il peut également s'agir d'un nouveau terme qui désigne un objet existant mais bénéficiant d'une nouvelle technique, par exemple. C'est le cas de nombre de termes qui

font l'objet d'une « numérisation », comme **retroviser numérique** (dans le domaine de l'automobile).

Le nouveau sens donné à un terme porte souvent – c'est a priori le cas le plus fréquent – sur une analogie de forme : par exemple, le cylindre formé par une vague a littéralement la forme d'un **tube**. Ce néologisme présente la particularité de voir son sens étendu à la manœuvre qui consiste à évoluer dans ce cylindre. On a donc ici une double extension de sens.

La néologie sémantique cultive souvent un champ lexical : alors que jusqu'ici le vocabulaire recommandé relatif aux jeunes entreprises promises à un bel avenir était emprunté au lexique de l'horticulture (**jeune pousse**, publié en 2001), il emprunte en 2022 au vocabulaire animalier, avec **gazelle** (qui est une jeune pousse dont la croissance est soutenue pendant plusieurs exercices, par analogie avec l'animal, très rapide) et **licorne** (qui est une gazelle dont la valeur est estimée à au moins un milliard d'euros).

Les termes liés à l'océanographie exploitent quant à eux un autre champ lexical, où la vague est en quelque sorte personnifiée et où les différentes parties de celle-ci sont désignées par des parties du corps humain : **épaule, cœur, lèvres...**

Si la grande majorité des néologismes sont transparents, répondant ainsi au premier cri-tère énoncé par le DELF, d'autres le sont moins : **préciput, syllabus, subitisation**, etc. Il s'agit généralement de calques de l'anglais, qui peuvent être justifiés par une formation savante.

Les termes les moins transparents sont généralement assortis de synonymes explicites, qui font écho à la définition : **conversion en jetons** est proposé comme synonyme de **titrisation en cyberjetons**, **conversion** étant plus éclairant que **titrisation** et correspondant à la définition ; **intuition numérique** est recommandé comme synonyme de **subitisation**.

Des termes sans équivalent étranger

En 2022, quinze notions publiées au *Journal officiel* n'ont pas d'équivalent étranger. Elles relèvent pour une grande part du domaine de l'environnement, où l'influence de l'anglais est moins grande que dans d'autres domaines.

Casier sédimentaire (qui complète une autre notion recommandée au *JO*, la **cellule sédimentaire**, qui évalue l'évolution géomorphologique du littoral), **corridor écologique nocturne**, **empreinte lumineuse** (dernière-née des empreintes mesurant la pression exercée par l'humanité sur l'environnement), **réserve de ciel étoilé** et **trame noire** – quatre termes relatifs à la pollution lumineuse et ses conséquences sur les populations animales ou végétales –, ou encore **dédomestication** ne disposent pas d'équivalent étranger. L'intérêt de la recommandation officielle de ces termes réside dans leur explicitation. C'est particulièrement le cas d'**accès libre** (qu'il convenait de distinguer de l'**accès ouvert**, avec lequel il est souvent confondu), d'**algorithme quantique hybride**, d'**altermobilité** (dont la formation ne permet pas de percevoir immédiatement le sens ; il ne s'agit pas tant d'une mobilité faisant appel à des modes de transport différents que d'une mobilité qui exclut le recours à l'automobile), ou encore, dans la même thématique, de **voiturage en solo**.

Le dialogue terminologique en francophonie

Le dispositif s'inspire dans la mesure du possible des propositions de ses partenaires francophones, en particulier québécois, lorsqu'elles sont enregistrées par ces derniers. En 2022, par exemple, il a ainsi recommandé **application phare**, pour l'anglais *killer app*, *killer application*

(GDT¹-2012), **distanciation physique**, *physical distancing* (GDT-2020, Termium²-2021), **écocide**, *ecocide* (GDT-2020, Termium-2018), **État profond**, *deep state* (GDT-2019, Termium-2019), ou encore **licorne**, *unicorn* (GDT-2020, Termium-2015).

Mais la Commission fait parfois des choix qui divergent de ceux faits par ses partenaires francophones : pour l'anglais *cloud gaming*, **jeu vidéo en nuage** face à **jeu à la demande** (GDT-2019) et **jeu en nuage**, **jeu dans le nuage**, **jeu à la demande**, **jeu sur demande** (Termium-2020); pour *e-sport*, **jeu vidéo de compétition** face à **sport électronique** (GDT-2009, Termium-2017); pour *map matching*, **ajustement de position** face à **mise en correspondance de carte** (GDT-2019) et **corrélation d'images** (Termium-2017); pour *snap-back* et *snapback*, **clause de rétroaction** face à **règle de caducité**, **clause de caducité**, **disposition de retour aux droits antérieurs**, **disposition de rétablissement** et **disposition de rétablissement des droits antérieurs** (Termium-2019); et pour *solastalgia*, **anxiété écologique** face à **solastalgie**³ (GDT-2019).

D'ailleurs, les Québécois et les Canadiens francophones ne font pas non plus toujours les mêmes choix de désignation. C'est le cas, par exemple, de l'anglais *ambush marketing*, dont le seul équivalent proposé par le GDT est **guérilla de marketing**, alors que Termium signale **guet-apens commercial** et **commerce à l'embuscade**; et de l'anglais (*website*) *defacement* qui a pour équivalent **défiguration de site Web** dans le GDT alors que Termium opte pour **barbouillage** (tout en signalant également les termes **défiguration** et **défaçage**). D'autres exemples, tels *autopoiesis* et *retrogaming*, ne figurent pas dans Termium, contrairement au GDT (**autopoïèse**, **rétroludique**) et au dispositif français (**autopoïèse**, **rétrojeu vidéo**).

Si Termium et le GDT peuvent être plus prompts que la Commission à enregistrer les notions nouvelles dans certains domaines – les procédures de mise en ligne ne peuvent se comparer, le processus de normalisation de la Commission exigeant une large consultation et une validation par toutes les parties (dont ministres et *Journal officiel*) –, la mise à l'étude des termes dans le dispositif français est parfois antérieure aux mises en ligne des partenaires nord-américains. C'est le cas, par exemple, dans le domaine du sport, de **breakeur**, **breakeuse** (*b-boy*, *b-girl*), ajouté dans le GDT après la publication de **danseur**, **-euse de break** au *Journal officiel*, ou de **démocratie écologique** (*ecocentric democracy*, *ecodemocracy*), qui a, depuis sa mise à l'étude en 2022 et la consultation du réseau francophone de la Commission, fait l'objet d'une fiche dans Termium. C'est tout particulièrement le cas de l'informatique quantique: la majorité des termes présents dans le GDT a été ajoutée après la transmission du projet de liste du groupe ad hoc du dispositif interministériel français; les fiches de Termium ont été actualisées ou créées à la suite de la publication des termes français.

Quelques exemples	CELF	GDT	Termium
<i>ambush marketing</i>	communication opportuniste	guérilla de marketing	guet-apens commercial, commerce à l'embuscade
<i>autopoiesis</i>	autopoïèse	autopoïèse	-
<i>battle</i>	défi	combat	-
<i>b-boy, b-girl</i>	danseur, -euse de break	breakeur, breakeuse	-

1. Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française: <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

2. Termium plus, Gouvernement du Canada: <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>

3. Ce terme a été ajouté dans Termium en 2023.

<i>cloud gaming</i>	jeu vidéo en nuage	jeu à la demande, jeu sur demande, jeu en nuage, jeu infonuagique	jeu en nuage, jeu dans le nuage, jeu à la demande, jeu sur demande
<i>defacement</i>	défiguration	défiguration de site Web	barbouillage, défaçage, défiguration
<i>denial of service attack, DoS attack</i>	attaque par interruption de service	attaque par déni de service, attaque par saturation, attaque par refus de service	attaque par déni de service, attaque par refus de service, attaque par saturation
<i>ecocide</i>	écocide	écocide	écocide
<i>killer app, killer application</i>	application phare	application phare	application éliminatrice
<i>map matching</i>	ajustement de position	mise en correspondance de carte	corrélation d'images
<i>open strategic autonomy</i>	autonomie stratégique ouverte	-	-
<i>quantum advantage</i>	avantage quantique	avantage quantique	avantage quantique
<i>retrogaming</i>	rétrojeu vidéo	rétroludique	-
<i>SIM swapping</i>	usurpation de carte SIM	usurpation de carte SIM	fraude par usurpation de carte SIM, escroquerie d'échange de cartes SIM
<i>sharp power</i>	pouvoir de manipulation	-	pouvoir de nuisance, pouvoir de subversion
<i>snap-back, snapback</i>	clause de rétroaction	-	règle de caducité, clause de caducité, disposition de retour aux droits antérieurs, disposition de rétablissement, disposition de rétablissement des droits antérieurs
<i>unicorn</i>	licorne	licorne	licorne
<i>westlessness</i>	désoccidentalisation	-	-

Par ailleurs, au-delà des divergences de désignations, existent aussi des divergences dans le choix des notions prises en compte dans les différentes bases de données terminologiques. Ainsi, sur les **11** notions relevant des relations internationales, publiées au *Journal officiel* en 2022, **1** seulement figurait dans le *GDT*. Par ailleurs, sur les **18** notions relevant du domaine du jeu vidéo, publiées au *Journal officiel* en 2022, **6** seulement étaient enregistrées par le *GDT*. Enfin, sur les **7** notions relatives à l'automobile publiées en 2022, seules **2** l'étaient.

Si l'on considère la totalité des publications au *Journal officiel*, **53,85 %** des notions proposées par le dispositif français¹ (soit 112 sur 208 notions en 2022) sont absentes du *GDT*. Sur les **46,15 %** de notions communes, **30,77 %** ont au moins une désignation identique, **15,87 %** n'ont pas la même désignation, les divergences de choix concernant essentiellement le vocabulaire du sport (surf). Sur 17 listes publiées par le dispositif français, 12 comportent moins de 50 % de notions présentes dans le *GDT*. Il s'agit des domaines suivants : Aménagement et Mobilité, Automobile, Biologie, Culture (jeu vidéo), Économie et Finances, Éducation et

¹. Ce pourcentage est en baisse comparativement à l'année 2021 (60 %). Il s'établissait à 55,7 % en 2018, 60,2 % en 2019 et 68,5 % en 2020.

Enseignement supérieur, Environnement et Développement durable, Informatique quantique, Relations internationales, Santé, Sport (break).

Dans le cas de *Termium*, **53,77 %** des notions proposées par le dispositif français (soit 116 sur 208 notions en 2022) sont absentes de la base canadienne. Sur les **44,23 %** de notions communes, **26,92 %** ont au moins une désignation identique, **17,79 %** n'ont pas la même désignation, les divergences de choix concernant également essentiellement les vocabulaires de l'économie et des télécommunications. Sur 17 listes publiées par le dispositif français, 10 comportent moins de 50 % de notions présentes dans *Termium*. Il s'agit des domaines suivants : Aménagement et Mobilité, Automobile¹, Biologie, Culture (jeu vidéo), Environnement et Développement durable, Informatique quantique, Santé, Sport (break et surf).

¹. Concernant les termes de l'automobile, il faut saluer les contributions toujours très détaillées du correspondant du Bureau de la traduction du Gouvernement fédéral du Canada aux travaux du collège Automobile. Les fiches publiées au *Journal officiel* ont été logiquement intégrées depuis dans *Termium*.

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française. Les listes de termes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index sous forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger (voir l'ensemble des listes publiées en 2022 en *Annexe C.3*). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français, et à jour.

- 2018 – 215 termes répartis sur 20 publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques, 3 recommandations et 1 terme selon la procédure accélérée.
- 2019 – 278 termes dont 38 toponymes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques.
- 2020 – 217 termes répartis sur 14 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques et 1 recommandation.
- 2021 – 268 termes répartis sur 18 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 2 recommandations et 1 décision.
- 2022 – **235** termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel* : 17 listes thématiques.

Au 31 décembre 2022, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* était de **9 042**.

Au cours de l'année 2022, la Commission a procédé à la publication de 17 listes au *Journal officiel*, dans les domaines suivants : audiovisuel (jeux vidéo), automobile, biologie, chimie et matériaux, économie, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, environnement, informatique, mobilité, quantique, relations internationales, santé et environnement, santé et médecine, sport (2 listes : break et surf), et télécommunications.

FranceTerme

Le site

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux qui enrichissent le vocabulaire scientifique et technique sur le site *FranceTerme* du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr).

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue est responsable de l'administration et du développement informatique du site *FranceTerme* qui comprend la base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, et diverses rubriques d'information. Elle alimente le site qui permet la gestion des données

terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*. Elle supervise la transmission de données issues de *FranceTerme* à d'autres organismes.

Si le site *FranceTerme* est destiné premièrement aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans de multiples domaines. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.



Le site contient, dans la partie publique, le moteur de recherche, diverses pages d'information consacrées à la terminologie – les « Infolettres parues », les billets sur des termes à promouvoir dans « Clin d'œil », les communiqués annonçant les parutions au *Journal officiel* dans « En français dans le texte », et enfin l'actualité des « Colloques, manifestations et parutions » –, les recommandations d'usage, une rubrique « Toutes nos publications » où celles-ci sont téléchargeables au format « pdf », deux rubriques, « Boîte à idées » et « Contact », qui contribuent à faire du dispositif d'enrichissement de la langue française un dispositif actif, à l'écoute des demandes du public (voir *Le courrier: des questions de terminologie et de langue*, p. 52). Le site comporte également une rubrique « Les termes recommandés, objets de recherche » répertoriant un certain nombre d'articles récents parus dans des ouvrages et des revues de linguistique, qui analysent la production et les méthodes du dispositif d'enrichissement de la langue française. Pour finir, deux sections offrent la possibilité aux internautes de s'abonner pour recevoir l'infolettre *FranceTerme* et les alertes de publication au *Journal officiel* (derniers termes publiés).

Enfin, dans la partie administrative du site, la Délégation alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques...*), les relevés de décisions et comptes rendus des séances de la Commission, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activité des groupes d'experts...

Une base de données terminologiques de référence

Le site contient tout d'abord la base de données terminologiques, administrée et actualisée en continu par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française. Fin 2022, elle était riche de 9 042 termes.

Divers organismes et institutions ont établi sur leur site de l'internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, la Mission transmettant chaque année un export complet des termes publiés à l'Office qui les verse dans sa propre base de données. Certains sont repris également dans le site *TerMef*, du ministère de l'Économie, des Finances et de la

Souveraineté industrielle et numérique, dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, *Termium plus*, et dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ainsi que dans *IATE*, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir Les organismes des autres pays francophones, p. 18). La version numérique du Dictionnaire de l'Académie française comporte des liens hypertextuels reliant ses articles aux termes correspondants dans *FranceTerme*. Enfin, le *Dictionnaire des francophones* propose les termes extraits de *FranceTerme* (<https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>).

De janvier à juin 2022, le nombre de visiteurs du site *FranceTerme* a augmenté d'au moins 56,8 % relativement à la fréquentation de l'année 2021¹.

année	2018	2019	2020	2021	2022 (janvier à juin)
nombre de visites	60 517	80 993	111 223	128 144	100 500
évolution par rapport à l'année antérieure	-	+ 27,5 %	+ 37,3 %	+ 15,2 %	+ 56,8 %

L'enquête de satisfaction 2022

Une enquête de satisfaction a été conduite du 12 mai au 30 juin 2022 auprès des utilisateurs de *FranceTerme* dans le cadre du « Programme Service public + » qui vise à inscrire tous les services publics dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience des usagers.

236 répondants, 56 % de femmes et 44 % d'hommes

- dont 73 % résident en France, 26 % à l'étranger, majoritairement en Belgique, puis, dans l'ordre, en Italie, en Espagne, en Suisse, etc.;
- ils sont majoritairement actifs (63 %), et parmi ceux-ci, 43 % travaillent dans un service de l'État, 37 % dans le secteur privé, 11 % dans une collectivité, 5 % dans une organisation européenne et 4 % dans une organisation internationale; 26 % sont retraités, 4 % à la recherche d'un emploi et 4 % élèves ou étudiants;
- 3 % d'entre eux consultent quotidiennement la base, 14 % au moins une fois par semaine, 31 % au moins une fois par mois, les autres de manière occasionnelle;
- 71 % ont bien conscience que *FranceTerme* ne concerne que les vocabulaires scientifiques et techniques nouveaux, et n'est ni un dictionnaire bilingue ni un dictionnaire de langue générale;
- le taux de satisfaction est identique chez les usagers professionnels et les particuliers : **90 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits** de leur expérience, et 85 % de ceux qui visitent la base pour la première fois sont satisfaits ou très satisfaits. Le taux de visiteurs satisfaits ou très satisfaits va de 83 % pour les retraités à 100 % pour les actifs dans une organisation internationale;
- le taux d'effort moyen est de **2,93** sur 7;
- **le taux de recommandation moyen est de 7,6 sur 10.**

1. Les statistiques ne sont pas disponibles pour le second semestre 2022.

Les applications gratuites pour mobile multifonction



En plus de l'application «FranceTerme» développée à l'initiative du ministère de la Culture, disponible pour les mobiles fonctionnant avec le système iOS, un développeur indépendant a mis en ligne courant 2022 une nouvelle application «France Termes» pour les systèmes Android et iOS, recommandée par la DGLFLF, complétant ainsi utilement l'offre pour les usagers nomades.

Le dialogue avec les internautes

La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille

Le site comporte une rubrique « Boîte à idées » qui donne la possibilité au public de proposer des termes ou de faire des remarques.

Près de **210** suggestions ont été déposées dans la boîte à idées en 2022. Les internautes ont le choix, au moment de la transmission de leurs propositions de termes à traiter ou de leurs remarques, de s'identifier ou non : environ 80 contributions émanaient de membres du dispositif et une dizaine de représentants de l'Administration (dont une bonne part issue du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) ; une cinquantaine de ces suggestions étaient anonymes. Parmi celles-ci :

- Une **dizaine** était déjà à l'étude au sein des collèges ou au niveau de la Commission : *coliving* (proposé à diverses reprises par différents internautes, qui désigne un nouveau mode de cohabitation), *cosy mystery* (dans le domaine de la littérature), *dark kitchen* et *dark store*, également suggérés plusieurs fois, *dark pattern* (dans le domaine de l'informatique), *health data hub*, *Platform as a Service* ou *PaaS*, en lien avec les prestations de services informatiques à la demande, *vehicle-to-grid* (véhicules électriques).
- **12** suggestions portaient sur des notions déjà recommandées par le dispositif : *check list*, *deepfake*, *fact-check*, *hackathon*, *web scraping*, *mulcher*, nègre (littéraire), *QR code*, *spoil (to)*, *start-up*, *swap*, *test captcha*. Les auteurs soit ignoraient la recommandation de la Commission, soit faisaient des observations sur la définition, ou même, il s'agit du cas le plus fréquent, soumettaient une contre-proposition de désignation, qu'ils estimaient plus à même de s'implanter que celle recommandée officiellement. Ont ainsi été proposés en 2022 : « foinathon » pour *hackathon*, alors que la Commission recommande **marathon (de programmation)** dans le domaine de l'informatique ; « macaron numérique ouvert » pour *open badge*, alors que la Commission recommande **badge numérique** ; « mosaïcode » ou « code carré » pour *QR code*, alors que la Commission recommande **code 2D** et ses synonymes **code à barres matriciel** et **code-barres matriciel** ; « plumombre » pour « nègre (littéraire) », plutôt que **prête-plume** et, en fonction des contextes, **auteur** ou **écrivain** ou **plume cachée** ou **auteur** ou **écrivain** ou **plume de l'ombre**, préconisés par la DGLFLF après consultation de la Commission ; « spolier » et « déflorer », comme équivalents de *spoil (to)*, dans le domaine de l'audiovisuel, alors que la Commission recommande **divulgâcher**, à l'instar de l'Office québécois de la langue française depuis 2016 ; « novprise » pour *start-up*, en lieu et place de **jeune pousse**, recommandé par la Commission depuis 2001 ; l'emprunt intégral *swap* dans le domaine

- de la finance plutôt que **contrat (financier) d'échange**, sous prétexte que ce dernier est moins transparent que le terme anglais.
- Dans le premier cas, la Mission rédige une réponse rappelant le terme recommandé et justifiant le choix de la Commission. Dans le deuxième cas, ce sont les experts des collèges, à qui les remarques sont transmises, qui sont invités à répondre à l'auteur (voir Le courrier : des questions de terminologie et de langue, p. 52). Dans le dernier cas, l'internaute est informé par les experts ou par la Mission des raisons pour lesquelles sa proposition ne peut être retenue par la Commission, en rappelant notamment les critères à respecter (voir Les critères retenus pour le choix des termes, p. 20).
 - **Un peu moins d'une quarantaine** de suggestions ne relevaient pas du dispositif, soit parce qu'elles portaient sur des mots ou des anglicismes de la langue courante, enregistrés dans les dictionnaires d'usage ou les dictionnaires bilingues, tels que « best-seller », « black-out », « cocktail », « diariste », « dressing », « fair-play », « gag », « happening », « job », « lobbying », « shopping », « snob », « week-end », « zapping », etc., soit parce qu'il s'agissait de questions de langue, relatives à la féminisation des noms de métier par exemple, soit encore, mais plus rarement et dans des proportions moindres par rapport aux années précédentes, parce qu'il s'agissait de créations de mots nouveaux, néologismes de la langue courante, tels que « librocubiculariste », censé désigner « une personne ayant pour habitude de lire allongé, de préférence dans un lit » et « transphile » (antonyme de « transphobe »). Là encore, les internautes sont informés des raisons pour lesquelles leurs propositions ne peuvent être retenues (voir ci-dessus). Les réponses concernant les anglicismes attestés de longue date en français sont l'occasion de rappeler les principes de l'enrichissement de la langue française, et en particulier la publication de la Décision du 2 juillet 2021, qui prévoit que les anglicismes présents dans les dictionnaires de référence que sont celui de l'Académie française et le Trésor de la langue française ne relèvent pas du dispositif d'enrichissement.
 - Quelques suggestions visaient à contrecarrer l'emploi d'anglicismes dans des slogans, des noms de marques ou de services et touchaient aux dispositions juridiques qui encadrent l'emploi de la langue française. Elles ont été transmises, pour suite à donner, à la Mission Emploi et diffusion de la langue française de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.
 - **113 suggestions ont été soumises aux groupes d'experts concernés**. En voici quelques exemples :

- *carbon farming* (collège Agriculture et Pêche);
- *city information modeling (CIM), flight tracking, smart charging, vehicle-to-everything (V2X)* (collège Aménagement, Habitat et Mobilités);
- *Frankenvirus, humusation, metabarcoding* (collège Biologie);
- *debunk (to), design fiction, quick time event, woke* (collège Culture et Médias);
- *clause de tag along, rug pull* (collège Droit et Justice);
- *blue bond, cheapflation et shrinkflation, deep tech, scalping, personal branding, underpinning contract (UC)* (collège Économie et Finances);
- *formal et informal training, social learning* (collège Éducation et Enseignement supérieur);
- *daylight drive, power purchase agreement (PPA)* (collège Énergies);
- *ADN environnemental, beehive cooling, snow farming, warming stripes* (collège Environnement et Développement durable);
- *data migration, shadow IT*, suggéré à plusieurs reprises (collège Informatique);

- *open source intelligence* (OSINT) (collège Relations internationales);
- *immunobridging*, médecine augmentée, *quiet quitting* (collège Santé et Affaires sociales);
- *parastronaut*, *planemo*, *quagma* (collège Spatiologie);
- *lucky loser* (LL), *video assistant referee* (VAR) (collège Sport);
- *geotagging* (collège Télécommunications).

La plupart de ces suggestions ont été mises à l'étude par les collèges en 2022 et certaines ont été depuis soumises à l'examen de la Commission. Quelques-unes avaient déjà fait l'objet d'une suggestion déposée l'année précédente, telles que *dark pattern* (collège Informatique), *social learning* (collège Éducation et Enseignement supérieur), *woke* (collège Culture et Média), etc.

Les collèges les plus sollicités par les internautes sont ceux qui traitent de l'économie et de la finance, de la santé, de l'environnement et du numérique : environ une quarantaine de suggestions ont été adressées au collège Économie et Finances (soit 23 % des suggestions reçues), tandis que 12 ont été transmises au collège Santé et Affaires sociales (11 %). Les collèges Informatique et Environnement et Développement durable ont, quant à eux, reçu une dizaine de suggestions (8 %). Les collèges traitant du vocabulaire relatif à la santé et à l'environnement ont reçu, en 2022, davantage de suggestions provenant de la boîte à idées que lors des années précédentes.

En règle générale, les suggestions de termes à traiter font écho à des thèmes de l'actualité nationale et internationale : inflation (*cheapflation*, *shrinkflation*, *stagflation*), réchauffement climatique (*beehive cooling*, *snow farming*), etc.

Parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2022, **54** notions avaient été signalées par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts :

- **accès anticipé** (JEU VIDÉO), *early access* ou *early pass*
- **accès ouvert** (RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE), *open access*
- **ajustement de position** (TRANSPORTS ET MOBILITÉ), *map matching*
- **alerte malveillante** (TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT), *swatting*
- **appariement de joueurs** (JEU VIDÉO), *matchmaking*
- **attaque collective par saturation de service** ou **ACSS** (TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE), *DDoS attack* ou *distributed denial of service attack*
- **attaque par interruption de service** ou **AIS** (TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE), *denial of service attack* ou *DoS attack*
- **attaque par saturation téléphonique** ou **AST** (TÉLÉCOMMUNICATIONS), *telephony denial of service* ou *TdoS*
- **biocharbon** (ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE), *biochar* ou *bio charcoal* ou *biocharcoal*
- **bombe cyclonique** ou **cyclone explosif** (ENVIRONNEMENT-MÉTÉOROLOGIE), *bomb cyclone*
- **bourse d'objets virtuels** (JEU VIDÉO), *skin betting* ou *skin gambling*
- **casier sédimentaire** ou **casier hydrosédimentaire** (ENVIRONNEMENT)
- **communication opportuniste** (ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION), *ambush marketing*
- **comorbidité** (SANTÉ ET MÉDECINE), *comorbidity*
- **conception à objectif de coût** ou **COC** ou **conception sous contrainte de coût** (ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INDUSTRIE), *design to cost* ou *DTC*

- **contenu téléchargeable additionnel** ou **CTA** ou **extension téléchargeable** (JEU VIDÉO), *downloadable content* ou *DLC* ou *downloaded content* ou *DLC*
- **cyberjeton indexé** ou **jeton indexé** (FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE), *asset-referenced token* ou *stablecoin*
- **désoccidentalisation** (RELATIONS INTERNATIONALES), *westlessness*
- **distanciation sociale** (SANTÉ ET MÉDECINE), *social distancing*
- **distribution monétaire sans contrepartie** ou **distribution sans contrepartie** (ÉCONOMIE GÉNÉRALE-FINANCE), *helicopter money*
- **écocide** (ENVIRONNEMENT), *ecocide*
- **escroquerie téléphonique** (TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT), *phreaking* ou *telephone hack* ou *telephone hijack*
- **étude épidémiologique transversale** (SANTÉ ET MÉDECINE), *cross sectional study* ou *cross-sectional study*
- **gazelle** ou **entreprise gazelle** (ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE), *scalable start-up* ou *scale up* ou *scaleup* ou *scale up company*
- **interface de programmation d'application** ou **interface de programmation** (INFORMATIQUE), *application programming interface* ou *API*
- **jeu vidéo de compétition** (JEU VIDÉO), *e-sport* ou *pro-gaming* ou *progaming*
- **jeu vidéo en accès gratuit** (JEU VIDÉO), *free-to-play* ou *F2P*
- **jeu vidéo en nuage** (JEU VIDÉO), *cloud gaming*
- **joueur, -euse-animateur, -trice en direct** ou **joueur, -euse en direct** (JEU VIDÉO), *streamer*
- **joueur, -euse professionnel, -elle** (JEU VIDÉO), *pro-gamer* ou *progamer*
- **logiciel passe-droit** ou **passe-droit** (INFORMATIQUE), *rootkit*
- **médicament analogue** ou **analogue** (SANTÉ ET MÉDECINE), *me-too drug*
- **mobilité par association de services** ou **MAS** ou **mobilité améliorée par association de services** (TRANSPORTS ET MOBILITÉ), *mobility as a service* ou *MaaS*
- **moissonnage de données** ou **moissonnage** (INFORMATIQUE), *web harvesting* ou *web scraping*
- **néoextractivisme** (POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE), *neo-extractivismo [Esp.]* ou *neo-extrativismo [Port.]*
- **neuroprothèse** (SANTÉ ET MÉDECINE), *neuroprosthesis*
- **passe saisonnier** (JEU VIDÉO), *season pass*
- **point de contrôle immunitaire** (SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE), *immune checkpoint*
- **prépublication** (RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE), *preprint* ou *submitted version*
- **prêt-emprunt de titres** (FINANCE), *repo* ou *securities lending*
- **prolifération d'algues** (ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE), *algal bloom*
- **publicité intrajeu** ou **publicité dans le jeu** (AUDIOVISUEL-COMMUNICATION), *in-game advertising* ou *IGA*
- **puits quantique** (PHYSIQUE-CHIMIE), *quantum potential well* ou *quantum well*
- **référencement non payant** ou **RNP** ou **référencement non payant sur la toile** (ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE), *search engine optimization* ou *SEO*
- **rétrojeu vidéo** ou **rétrojeu** ou **jeu vidéo rétro** ou **jeu rétro** (JEU VIDÉO), *retro gaming* ou *retrogaming*
- **squelettage** (AUDIOVISUEL), *rigging*
- **subitisation** ou **intuition numérique** (ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR), *subitizing*
- **test groupé sur échantillons mélangés** ou **test groupé** (SANTÉ ET MÉDECINE), *pooling*

- **tournant décisif** (TOUS DOMAINES), *game changer*
- **traitement par aération** (ENVIRONNEMENT), *air sparging* ou *biosparging* ou *bioventing*
- **trame noire** (ENVIRONNEMENT-BIOLOGIE)
- **trituration de données** (INFORMATIQUE), *data crunching*
- **troubles liés aux jeux vidéo** (SANTÉ ET MÉDECINE-JEU VIDÉO), *gaming disorder* ou *video game disorder*
- **visualisation de données** (INFORMATIQUE), *data visualisation* ou *data visualization* ou *dataviz*

La proportion des notions issues de la boîte à idées a légèrement augmenté en 2022 : 26 % (sur un total de 235 recommandations officielles), contre 20 % en 2021 (pour 268 recommandations).

Les suggestions représentent en revanche **30 %** des **137** notions en cours d'examen à la Commission en 2022, dont la publication au *Journal officiel* est attendue en 2023.

Apport des suggestions aux travaux des groupes d'experts

	Suggestions pub. JO en 2022	Termes pub. JO en 2022	% 2022	Suggestions pub. JO en 2021	Termes pub. JO en 2021	% 2021	Suggestions pub. JO en 2020	Termes pub. JO en 2020	% 2020
Agriculture et Pêche	0	0	-	8	17	47	0	0	-
Aménagement, Habitat et Mobilités	2	8	25 %	1	9	11 %	5	8	63 %
Automobile	0	7	-	0	0	-	3	10	30 %
Biologie	0	10	-	3	24	12,5 %	0	0	-
Chimie et Matériaux	1	7	14 %	2	13	15 %	4	10	40 %
Culture et Médias	13	18	72 %	13	13	100 %	14	19	58 %
Défense	0	0	-	0	0	-	10	13	77 %
Droit et Justice	0	0	-	4	12	33,5 %	0	0	-
Économie et Finances	6	31	19,5 %	5	26	19 %	0	0	-
Éducation et Enseignement supérieur	3	8	37,5 %	2	11	18 %	0	0	-
Énergies	0	0	-	0	8	0 %	0	12	0 %
Énergie nucléaire	0	0	-	0	36	0 %	0	36	0 %
Environnement et Développement durable	7	16	44 %	3	17	17,5 %	0	0	-
Informatique	5	9	55,5 %	3	11	27 %	0	0	-
Relations internationales	3	11	27 %	0	0	-	6	11	55 %
Santé et Affaires sociales	8	15	53,5 %	0	0	-	8	18	45 %
Spatiologie	0	0	-	0	0	-	0	23	0 %
Sport	0	27	-	0	0	-	13	14	93 %
Télécommunications	4	6	66,5 %	2	9	22 %	6	11	55 %

À l'inverse des collèges Énergie nucléaire, Énergies et, en 2022, Biologie, pour lesquels la veille est très largement, voire intégralement assurée par les membres (veille endogène), le travail du collège Culture et Médias repose en très grande part, comme les années précédentes, sur les suggestions de la boîte à idées : c'est le cas de **72 %** des termes publiés en 2022 sur proposition de ce dernier. Il en va de même pour le collège Santé et Affaires sociales, pour qui la proportion des suggestions issues de la boîte à idées représente environ la moitié des recommandations publiées sur proposition de ce dernier. La veille exogène a également joué un rôle majeur dans les travaux des collèges Environnement et Développement durable, Informatique et Télécommunications, la part des suggestions issues de la boîte à idées sur l'ensemble des termes publiés au *Journal officiel* par ces derniers ayant plus que doublé par rapport à 2021. À l'inverse, le collège Sport, dont le programme de travail a été défini dès le début de l'année et dont les séances ont été consacrées à des thèmes précis (voir Le sport et les Jeux olympiques, p. 27), n'a pas eu besoin de tirer profit des suggestions déposées dans la boîte à idées.

Proportion de notions publiées au *Journal officiel* issues de la boîte à idées

2019	30,5 %
2020	36,8 %
2021	30 %
2022	26 %

Le courrier: des questions de terminologie et de langue

FranceTerme propose également une rubrique « Nous écrire », qui permet aux internautes de faire part de leurs remarques et de leurs propositions de termes.

– Comme dans le cas de la boîte à idées, une grande part des messages adressés à FranceTerme portent sur des suggestions de termes à traiter ou critiquent les recommandations officielles.

Lorsque la critique porte sur un aspect technique de la définition ou, par exemple, sur le choix d'une désignation différente de celle en usage dans les milieux professionnels, elle est transmise aux collèges concernés pour que les experts apportent la réponse la plus circonstanciée possible. Quelle que soit la nature de leurs remarques, les internautes sont systématiquement informés soit des raisons pour lesquelles leurs suggestions ne peuvent être prises en compte, soit de celles qui ont motivé la Commission à préférer telle ou telle désignation ou à déconseiller l'emploi de telle autre.

En 2022, le président du collège Chimie et Matériaux a ainsi justifié l'exactitude de la définition d'un terme publié au JO qu'un professionnel du monde de l'éducation critiquait.

Et plusieurs traducteurs ou terminologues d'instances européenne (Direction générale de la traduction, Conseil de l'Union européenne) et internationales (OTAN) ont interrogé la Mission sur des termes en cours d'étude dans le dispositif d'enrichissement ou recommandés officiellement.

– Une part non négligeable des demandes porte sur des questions de langue : graphie, genre, morphologie, etc. En 2022, diverses questions concernaient, comme les années précédentes, l'écriture inclusive et la féminisation des noms de métiers, ou encore les rectifications de l'orthographe. Plusieurs interrogations visaient également la désignation de noms d'habitants, de villes, de pays, voire de langues. Ces messages ont fait

l'objet de réponses étayées par la Mission, en concertation avec le collègue Relations internationales et le président de la Commission nationale de toponymie.

- Certaines questions auxquelles la Mission est amenée à répondre ne concernent pas des termes à proprement parler mais le fonctionnement du dispositif interministériel, ses acteurs et la nature de ses travaux. Leurs auteurs sont généralement des chercheurs et des étudiants, qui s'informent dans le cadre de leurs travaux de recherche (mémoires ou thèses).
- Par ailleurs, un certain nombre d'interrogations émanant notamment de membres d'associations de défense de la langue française ont porté sur l'emploi, en particulier dans les médias et dans la publicité, d'anglicismes relevant de la langue générale ou ayant fait l'objet d'une recommandation au *Journal officiel*. Elles ont été transmises au service compétent de la Délégation pour l'emploi du français dans la sphère publique et aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française lorsque ces signalements concernaient leurs ministères.
- La rubrique « Nous écrire » permet également aux personnes désireuses de réutiliser les données de *FranceTerme* d'obtenir plus d'informations sur la nature et la structure de ces données. En 2022, parmi ces férus de traitements numériques, un étudiant a ainsi fait part de son souhait de concevoir gracieusement une application mobile du site *FranceTerme*, application rendue disponible au cours de l'année (voir Les applications gratuites pour mobile multifonction, p. 47). Un autre, créateur d'un dictionnaire adressé aux adolescents, a quant à lui signalé son intention de réutiliser les définitions recommandées par la Commission.

En 2022, environ 130 messages personnalisés et argumentés ont été rédigés par la Mission (120 en 2021, 100, en 2020, 85 en 2019, 80 en 2018) en réponse aux questions et propositions adressées via la boîte à idées, l'application mobile, le formulaire de contact ou directement par courrier électronique.

En dépit de l'absence de statistiques précises, les internautes n'indiquant pas nécessairement leur profession, on note que les traducteurs, professeurs et autres professionnels représentent une large part des auteurs des messages adressés à *FranceTerme*. On enregistre, en 2022, une nette progression du nombre de messages adressés par des fonctionnaires du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ce qui démontre que la base de données est utilisée par ceux à qui elle s'adresse en priorité.

La publication de vocabulaires thématiques

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France édite ou réédite régulièrement des vocabulaires thématiques (voir *Annexe D.1*). Elle a poursuivi en 2022 son programme d'ouvrages thématiques avec l'édition imprimée et numérique de deux publications :

- un *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche*, comportant plus de 150 termes et recommandations, fortement augmenté par rapport à la première édition de 2013 qui existait seulement au format numérique. Un important plan de diffusion, visant en particulier le monde de l'éducation et de l'enseignement, a été conçu par la Délégation, avec l'appui du haut fonctionnaire des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Pascal-Raphaël Ambrogi, et de sa collaboratrice, M^{me} Joëlle Abel.

– un recueil français-anglais-arabe de termes sur les enjeux climatiques, *60 termes clés pour les négociations climatiques*, que la Délégation a conçu en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Institut de la francophonie pour le développement durable, pour la 27^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, organisée à Charm el-Cheikh en Égypte en novembre 2022. Deux préfaces ouvrent ce recueil, l'une de la ministre de la Culture, M^{me} Rima Abdul Malak, l'autre de la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo.



Bien que l'usage de l'anglais prévale entre les participants des conférences internationales, le multilinguisme est essentiel pour garantir une meilleure compréhension des enjeux climatiques et l'indispensable appropriation des décisions par tous. Les délégations francophones de la Conférence devaient pouvoir disposer des outils linguistiques en français pour faire valoir leur position. Ce recueil a été également l'occasion d'engager un travail de néologie en langue arabe pris en charge par la filière des langues appliquées de la Faculté des lettres de l'université d'Alexandrie sous la supervision de l'OIF.

La Délégation a également réimprimé le dépliant intitulé *Les termes français de l'artisanat d'art. Un patrimoine remarquable* conçu pour promouvoir le dispositif et la terminologie à l'occasion d'une manifestation consacrée aux métiers d'art francophones sous les auspices du Forum francophone des affaires.

Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8). La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations, avant tout aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, ainsi qu'aux experts, de diffuser le plus largement possible les listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10) aux administrations et dans les milieux professionnels. La Délégation assure, quant à elle, la promotion et la diffusion auprès du grand public. Ainsi, les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés sont définis et la promotion des termes officiels est clairement répartie.

La diffusion par les groupes d'experts

Le numérique est le principal vecteur de diffusion des collèges qui recourent à divers moyens : site propre, rubrique ou page sur le site du ministère de rattachement, lettre d'information, liste de diffusion, annonce ou article dans les publications ministérielles. Si la diffusion numérique s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante, et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Quelques collèges ont su trouver des relais dans des publications scientifiques mais, le plus souvent, ils diffusent auprès des professionnels les publications éditées et imprimées par la Délégation. Les collèges recourent également à divers bulletins professionnels. De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l'année par les collèges. À titre d'exemples :

- Aux ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique, où les communiqués produits par les responsables en s'inspirant largement de ceux rédigés par la Délégation peuvent souffrir d'une visibilité insuffisante en raison du flux d'actualités intense, le pôle ministériel a expérimenté au cours de l'été 2022 un quiz destiné au personnel reprenant les derniers termes recommandés officiellement.
- Le collège Automobile, dont le secrétariat est désormais pris en charge par l'Automobile Club de France, a poursuivi la diffusion de la brochure *Des Mots et des Autos*, éditée en mars 2021 par le Comité des constructeurs français d'automobiles avec la participation de la Délégation.
- Le collège Chimie et Matériaux maintient les liens qu'il a noués avec *L'Actualité chimique*, mensuel de la Société chimique de France adressé aux chimistes, universitaires et industriels, et le *Bulletin des Professeurs de physique et chimie*. Ainsi, la liste de termes sur l'hydrogène a été insérée dans le n° 1040 du *Bulletin des Professeurs de physique et chimie*. La politique de diffusion est conduite essentiellement par les experts qui arbitrent de la pertinence des actions à mener au regard de l'utilité des termes pour le milieu industriel et le monde universitaire.

Vous pouvez le dire en français...

Le vocabulaire de l'hydrogène

par Claude ANDRIEUX

Président du Collège d'experts de terminologie et de néologie de la chimie et des matériaux

Université de Paris - 75013 Paris

claudio.andrieux@univ-paris-diderot.fr

L'HYDROGÈNE comme source d'énergie à faible empreinte carbone est aujourd'hui un sujet particulièrement étudié, tant pour ses aspects fondamentaux que pour ses applications industrielles. Dans le cadre de la Commission d'enrichissement de la langue française du ministère de la Culture, plusieurs collèges d'experts de terminologie et de néologie se sont réunis pour définir ensemble le vocabulaire qui doit être utilisé dans les domaines aussi divers que la chimie, l'énergie, l'environnement, le pétrole et gaz, le transport et la mobilité. Cette liste a été publiée au Journal Officiel le 30 janvier 2021⁽¹⁾ et chacun des vingt-huit termes est consultable sur FranceTerme⁽²⁾.

VOCABULAIRE DE L'HYDROGÈNE : LISTE DE TERMES, EXPRESSIONS
ET DÉFINITIONS ADOPTÉS (NOR : CTNR2102455K)

- Grâce à l'initiative de l'animateur du sous-groupe « Cycle du combustible » du collège Énergie nucléaire, les termes recommandés sont très largement repris dans le glossaire « Les mots du débat » (<https://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly/glossaire>) que la Commission nationale du débat public a mis en ligne dans le cadre de la consultation sur le programme de six réacteurs nucléaires de type « EPR2 ».
- Le collège Sport, parallèlement à l'élaboration de listes consacrées au vocabulaire du break et du surf, a mis en place un plan de communication comprenant la création de dépliants de promotion *Parlez-vous break ?* et *Parlez-vous surf ?*, qui ont pu être diffusés dès la publication des listes au *Journal officiel*. Ces recueils peuvent être consultés et téléchargés à partir de la nouvelle rubrique « Terminologie et langue française » du site du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques (<https://www.sports.gouv.fr/college-terminologie-et-langue-francaise-1291>). Enfin, leur version imprimée est disponible grâce au concours de l'Académie nationale olympique française, dont le président, M. Arnaud Richard, préside également le collège.



La ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a donné son accord afin de faire signer un engagement par tous les établissements dépendants de son ministère (écoles, CREPS, INSEP, DS, ANS...) pour l'emploi de la langue française dans toutes leurs communications à l'occasion des olympiades de 2024. Des contacts ont aussi été pris avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques, afin de porter les termes recommandés à la connaissance des commentateurs des épreuves.

- Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, toute nouvelle liste de vocabulaire établie par le groupe d'experts fait l'objet d'une publication systématique dans l'intranet. Dans celui-ci, des suggestions de traduction – telles que **planification stratégique** pour *policy planning* ou **stratégie du bord de l'abîme** pour *brinkmanship* – sont prodiguées aux agents de l'administration centrale et des postes diplomatiques. Pour renforcer la visibilité des travaux, le service de communication du ministère s'attache à mettre en exergue les publications traitant de terminologie dans les bulletins d'information reçus quotidiennement par l'ensemble des agents du ministère. Outre l'intranet, le site public comporte une page spécifique au collège de terminologie. Enfin, la présidente du collège et le haut fonctionnaire chargé de la terminologie ont adressé la dernière liste de vocabulaire, lors de sa publication, à 30 instituts de recherche stratégique de premier plan, afin de les sensibiliser aux travaux terminologiques dans le domaine des relations internationales.

– Les ministères sociaux (Travail, Plein emploi et Insertion – Santé et Prévention – Solidarités, Autonomie et Personnes handicapées) ont relancé la diffusion du *Vocabulaire de la santé et de la médecine* tant lors d'enseignements dispensés par des personnalités du ministère ou par des membres du collège, que par l'envoi en masse aux conseils nationaux professionnels, aux instituts de formation paramédicaux, par la mise à disposition à l'entrée du salon Santexpo et sur le stand du ministère de la Santé et de la Prévention, ou encore par l'intégration dans la documentation remise aux nouvelles promotions d'élèves-fonctionnaires de l'École des Hautes études en santé publique (EHESP).



La diffusion ciblée des termes de la santé environnementale se poursuit notamment à l'attention de la Direction générale de l'offre de soins, de l'EHESP ou du haut fonctionnaire chargé du développement durable. De même, continue la mise à l'honneur mensuelle d'un terme dans l'infolettre interne des ministères sociaux, *Transversale*. Enfin, une page « Terminologie » dans l'intranet des ministères sociaux et la diffusion des listes publiées au *Journal officiel* permettent d'informer les agents de ces ministères.

– Au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, des publipostages relaient la parution des listes au *Journal officiel* en direction des publics professionnels, tant internes qu'externes, à l'aide de listes de diffusion spécialisées, dont « automobile » (2 900 abonnés), « chimie et matériaux » (2 200), « économie » (4 500), « énergie nucléaire » (2 700), « hydrocarbures et énergies renouvelables » (2 300) et « informatique et télécommunications » (2 700)... Un publipostage permet également d'appeler l'attention de tous les agents du ministère sur l'activité terminologique, chacun pouvant y retrouver, dans son domaine, les termes publiés.

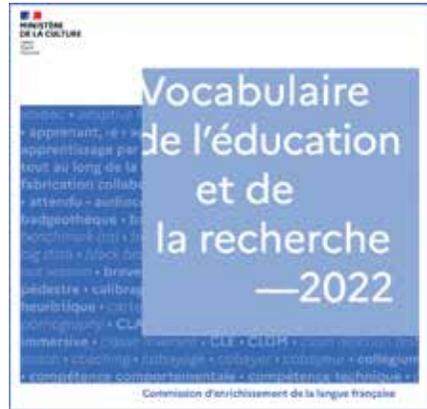
Un partenariat a été noué en 2022 avec la Cité de l'économie, musée pédagogique de l'économie créé par la Banque de France à Paris. Sa lettre d'information mensuelle envoyée à 7 000 abonnés comprend désormais un « Quiz TerMef » sur un point de terminologie économique en lien avec le sujet du mois. En outre, lors des Journées européennes du patrimoine, le service du haut fonctionnaire a tenu, à Bercy, un comptoir de la langue française afin de faire valoir les travaux de terminologie des groupes d'experts relevant du ministère, mais aussi de l'ensemble du dispositif.

Enfin, une page dans l'internet, <https://www.economie.gouv.fr/terminologie>, donne accès à des informations et des services, dont :

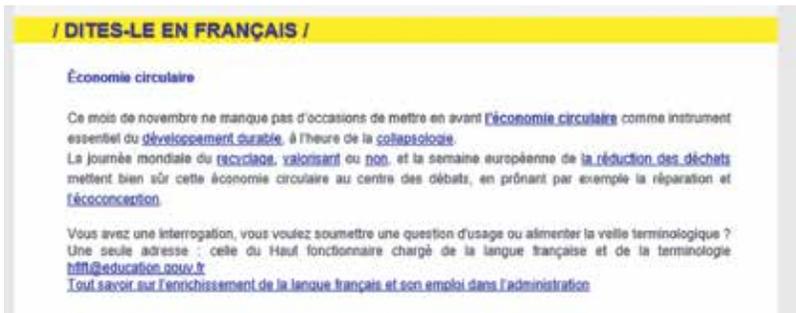
- TerMef (<https://terminologie.finances.gouv.fr>), qui agrège une partie du contenu de FranceTerme et celui des référentiels terminologiques de la direction générale des finances publiques et de l'INSEE ; des discussions sont engagées pour inclure le référentiel de la direction générale des douanes ;
- ConfMef (<https://video.finances.gouv.fr/conferences>), qui permet, pour faciliter les interrogations, d'indexer les termes présents dans les publications en ligne du ministère, en particulier les vidéos des grandes conférences du centre Pierre Mendès

France (dans ces vidéos, les termes recommandés apparaissent dans des cartouches). L'efficacité du processus d'indexation, déjà accrue par la reconnaissance vocale mise en œuvre grâce au fonds de transformation ministériel, reste à améliorer par apprentissage automatique.

– Aux ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'effort a porté en particulier sur la promotion du nouveau *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche*, édité par la Délégation. La diffusion d'informations sur l'activité et les travaux des collèges de Biologie, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et de Spatiologie n'a pas été négligée au sein de l'espace ouvert dans l'intranet à l'attention de l'ensemble des fonctionnaires de l'administration centrale, des services départementaux et des rectorats. Enfin, d'autres vecteurs de communication contribuent à l'information des enseignants et du public :



- Le site *Observatoire des usages de la langue française* (<https://obusalf.hypotheses.org/>), créé à l'initiative de M. Franck Neveu, président du collège, dont la principale mission est de faire état des travaux du collège et de ses membres; ouvert à tous, ce site non institutionnel est régulièrement alimenté par des informations scientifiques, institutionnelles ou culturelles.
- Une rubrique « Dites-le en français », à l'initiative du haut fonctionnaire, M. Pascal-Raphaël Ambrogi, dans la lettre hebdomadaire du ministre aux enseignants, *Info@professeurs*, qui est adressée chaque semaine à plus d'un million de personnes. Les agents non enseignants sont destinataires de la lettre *Info@personnels* qui comporte une rubrique identique. Chaque semaine, ces lettres proposent un terme récemment publié ou en rapport avec l'actualité des champs ministériels, ou un terme plus ancien, mais utile à la compréhension d'un thème d'actualité.



La diffusion par la DGLFLF

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible.

Les communiqués et les clins d'œil

À chaque publication d'une nouvelle liste au *Journal officiel*, un communiqué de présentation des termes paraît sur le site *FranceTerme* (dans la rubrique « En français dans le texte »), et est adressé au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française dans le ministère concerné, ainsi qu'au président du collège, qui peut l'utiliser, tel quel ou modifié, pour la promotion des termes auprès de ses services et des milieux professionnels.

En 2022, la rédaction de 17 communiqués a permis de promouvoir les nouveaux termes des groupes suivants: aménagement, habitat et mobilité; automobile; biologie; chimie et matériaux (mécanique quantique); culture et médias; économie et finance (2); éducation; environnement et développement durable; informatique; informatique quantique; relations internationales; santé et environnement; santé et social; sports (2 communiqués sur le break et le surf); télécommunications. Par exemple:

Prendre soin du français

Nouveaux termes de la santé et de la médecine – août 2022

La clarification du discours médical favorise l'autonomisation du patient et s'avère particulièrement utile dans certains contextes sanitaires. Pour permettre à ce discours de remplir parfaitement ses objectifs, les experts de la santé et des affaires sociales proposent de nouveaux termes propres à éclairer ou distinguer certaines notions. Découvrez la liste parue au *Journal officiel* du 7 août 2022.

Une première série de termes nous sont devenus familiers après plus de deux années de pandémie et de mesures de santé publique, mais ils ne sont pas toujours employés à bon escient. Grâce aux définitions élaborées par les experts, ne confondons plus **comorbidité** (*comorbidity*) et **multimorbidité** (*multimorbidity*), et ne parlons pas de **distanciation sociale** (*social distancing*) lorsque nous faisons référence à la seule **distanciation physique** (*physical distancing*)!

D'autres termes sont plus spécifiquement en usage chez les professionnels de la santé mais concernent bien sûr les patients au premier chef.

La Commission entérine deux équivalents aux acronymes anglais *PROMs* (pour *patient reported outcome measures*) et *PREMs* (pour *patient reported experience measures*), ces informations recueillies auprès des patients, qui servent à l'amélioration de la qualité des soins: les premières sont dites en français **DRP** ou **données (de santé) rapportées par le patient**, les secondes correspondent à **l'ERP** ou **expérience (des soins) rapportée par le patient**.

Le *me-too drug*, puisqu'il présente les mêmes indications thérapeutiques (*me too*) qu'un médicament déjà commercialisé, est baptisé en français (**médicament**) **analogue**. Il ne doit pas être confondu avec le médicament générique: contrairement à celui-ci, l'analogue n'a pas exactement la même **substance active** que le médicament de référence.

L'adoption des termes **réadaptation** ou **rééducation cardiovasculaire (RC)** et **réadaptation** ou **rééducation respiratoire (RR)** permet de rappeler que le terme « réhabilitation » utilisé en ce sens est un calque de l'anglais (*cardiac rehabilitation, respiratory rehabilitation*).

Enfin, sont nommés et définis deux maux caractéristiques de notre époque: les **troubles liés aux jeux vidéo** (*gaming disorder*) et **l'anxiété écologique** ou **écoanxiété** (*solastalgia*). Pour être parfaitement immunisé contre les anglicismes, découvrez les autres termes de la liste: **étude épidémiologique transversale**, **neuroprothèse**, **point de contrôle immunitaire**, **test groupé** (sur échantillons mélangés).

Quelques termes pour une planète et un français durables

Nouveaux termes de l'environnement et du développement durable – août 2022

Cette liste de termes de l'environnement souligne que l'évolution de ce vocabulaire n'est pas tant liée aux innovations technologiques qu'au changement du rapport de l'homme à la nature : une plus grande préoccupation portée à l'environnement fait apparaître des concepts, qu'il est utile de nommer et de définir. De la pollution lumineuse à l'écocide, découvrez les nouveaux termes élaborés par les experts du domaine et publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française au *Journal officiel* du 4 août 2022.

Peut-être connaissiez-vous déjà le concept de **sauveté**. Deux autres termes, que leur construction rend transparents, viennent désigner des notions proches : le **réensauvagement**, fidèle écho à l'anglais *rewilding*, et la **dédomestication**, qui concerne certaines espèces animales.

Pour mesurer l'évolution des littoraux, cette liste nous renseigne sur la **cellule (hydro) sédimentaire** (*hydro-sedimentary cell, littoral cell, littoral sediment cell, sedimentary cell*), une portion de littoral ou de berge, dans laquelle le **bilan sédimentaire** peut être estimé. Plusieurs cellules sédimentaires adjacentes peuvent former un **casier (hydro) sédimentaire**.

Une série de termes vient par ailleurs éclairer la question des interactions entre lumière et biodiversité.

Les experts ont souhaité définir l'**empreinte lumineuse**, qui correspond au phénomène physique et quantifiable à l'origine de la **pollution lumineuse** (*light pollution, photopollution, polarized light pollution*), laquelle nuit à la fois aux animaux, aux plantes et aux hommes.

Trois termes désignent, à l'inverse, des zones que l'homme préserve de cette pollution :

- le **corridor écologique nocturne**, un **corridor biologique** où l'éclairage artificiel nocturne est limité,
- la **trame noire**, qui comprend lesdits corridors et les sites où l'empreinte lumineuse est fortement limitée,
- la **réserve de ciel étoilé**, un espace protégé à des fins scientifiques, éducatives ou esthétiques.

D'autre part, les experts ont proposé le terme **biocharbon**, plus explicite que le calque de l'anglais *biochar*, parfois utilisé et qui peut s'avérer ambigu ou obscur.

Pour désigner un type de cyclone particulièrement violent, nous avons désormais le choix entre la **bombe cyclonique**, locution métaphorique inspirée du terme anglais *bomb cyclone*, ou le plus descriptif **cyclone explosif**.

Enfin, l'**écocide** ayant été défini juridiquement par la loi dite « Climat et résilience » du 22 août 2021, la Commission s'est attachée à préciser cette notion d'un point de vue terminologique et a conservé la désignation en usage, construite sur le modèle d'autres mots bien connus ou même de termes (urbicide, féminicide).

Découvrez quatre autres termes à domestiquer et leur définition : **clôture de bassin versant, prolifération d'algues, réduction d'échelle, traitement par aération**.

La lettre d'information *La Langue s'enrichit*

La lettre d'information *La Langue s'enrichit* paraît en fin de mois. Les communiqués de présentation y sont toujours relayés, entre autres informations. En 2022, 11 infolettres ont été envoyées.

La croissance du nombre d'abonnés à l'infolettre reste soutenue. Adressée à 4 042 abonnés lors de la relance de la lettre en juillet 2020, à 6 567 en janvier 2021, à 9 803 en janvier 2022, elle était envoyée à **10 386 destinataires** fin décembre.

L'animation de *FranceTerme*

Une attention particulière est portée à l'actualisation permanente du site *FranceTerme*, vitrine des travaux du dispositif, récents ou passés. Ainsi, outre la publication des communiqués à chaque parution de liste, les « Termes en vedette » sont mis à jour une fois par mois, voire deux, en fonction de l'actualité (3 termes appartenant à 3 domaines différents), et le « Clin d'œil » (billet d'humeur en lien avec l'actualité et rédigé à partir de termes du dispositif) est renouvelé tous les mois: 12 clin d'œil ont été ainsi mis en ligne en 2022.

Le Clin d'œil de février

Quelques pistes pour skier et patiner en français

Même si elles ne sont pas commentées dans la langue locale, les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin* sonnent parfois chinois pour nombre de (télé) spectateurs et de péquins, qui voient les anglicismes dévaler au gré des compétitions... Heureusement, *FranceTerme* se propose de briser la glace entre les JO d'hiver et nous ! La télévision annonce les gagnants du *big air*? Plaçons avec élan le **tremplin acrobatique** dans la conversation !

Ne nous sentons pas non plus prisonniers du *freestyle*, alors que l'on peut ouvrir la porte aux **figures libres**...

Lorsque le *short track* vient allonger la liste des anglicismes, cessons de patiner dans le franglais et proposons **piste courte** !

Entendre les commentaires des épreuves de saut acrobatique jette parfois un froid: sautons sur l'occasion pour mentionner le **saut carpé**, le **saut tendu** ou le **saut groupé**.

Et, par un effet boule de neige, un terme français en entraînant un autre, pourquoi ne pas préférer la **planche de neige** au *snowboard*, la **rampe** au *halfpipe* et le **départ groupé** au *mass start* ?

Avec *FranceTerme*, les anglicismes fondent comme neige au soleil !

* Note: La capitale de la Chine se dit bien « Pékin » en français: c'est l'exonyme de Beijing, c'est-à-dire le nom de cette ville transposé dans notre langue. Pour en savoir plus sur les toponymes, consultez la rubrique Toponymie de *FranceTerme*.

Le Clin d'œil de mars Guerre(s)

En écho à la « guerre froide », terme qui aurait été proposé en 1945 par l'écrivain et essayiste George Orwell, deux termes permettent de prendre la température des relations diplomatiques :

- la **paix froide**, qui désigne une situation de tension entre États dégradant leurs rapports mais excluant l'engagement de forces :
- à un degré de tension supérieur, la **guerre tiède**, qui altère gravement les relations entre les États concernés sans exclure la poursuite d'échanges politiques, économiques ou culturels.

Et quand la guerre est « chaude », la géométrie s'invite dans le vocabulaire de la défense en distinguant la **guerre asymétrique**, qui oppose une armée régulière à des forces irrégulières (par exemple à une guérilla ou à une force terroriste), et la **guerre dissymétrique**, un conflit armé qui oppose des forces régulières ne disposant pas de **capacités opérationnelles** équivalentes. C'est donc ce second terme, et non le premier, qu'il convient d'utiliser pour qualifier le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Cet affrontement, qui a commencé en 2014 avec la **guerre par procuration** menée dans le Donbass par l'intermédiaire des séparatistes, peut également être qualifié de **guerre hybride**, dans la mesure où il combine des actions militaires et non militaires. Ces dernières se jouent par exemple dans le champ de l'information, avec l'**infox** pour arme principale, ou relèvent de la **cyberguerre**, quand sont menées différentes **opérations dans le cyberspace** relatives à la **lutte informatique offensive, défensive** ou au **cyberrenseignement**.

D'autres termes sont à retrouver dans ce dépliant au titre porteur d'espoir : **Si tu veux la paix...**

Les réseaux sociaux

En 2022, la Mission a publié en moyenne deux minimeposts par semaine sur le compte Twitter de la Délégation. Ces publications mettent en avant des termes du dispositif, que ce soit à l'occasion de la parution de listes ou en lien direct avec l'actualité.

Les interventions en public et les participations aux conférences

Les rencontres des représentants de la Délégation avec le public, qu'il soit universitaire (en particulier, étudiants des filières de linguistique et de langues étrangères appliquées) ou professionnel (rédacteurs, traducteurs, terminologues, lexicographes...), à l'occasion de manifestations principalement consacrées à la terminologie ou à la néologie, permettent de mieux informer l'auditoire des forces du dispositif que sont la contribution déterminante de spécialistes et une production essentiellement consacrée aux notions nouvelles. En 2022, la Délégation a multiplié les interventions en France et à l'étranger, notamment :

- 2 mars, présentation aux étudiants de linguistique française de l'université Sacro Cuore de Milan, Italie
- 3 mars, présentation aux étudiants de linguistique française du *Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere* de l'université de Vérone, Italie
- 8 avril, présentation aux étudiants en master de l'ISIT à Arcueil, France
- 3 juin, communication sur l'importance des experts dans le dispositif, à la conférence TOTH 2022 à Chambéry, France
- 25 août, présentation en visioconférence aux interprètes des institutions européennes

- 1^{er} septembre, communication « Réflexions sur les néologismes du dispositif d'enrichissement de la langue française », au congrès international de néologie des langues romanes organisé par l'université de Gènes, Italie
- 15 septembre, audition du délégué général à la langue française et aux langues de France par l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP)
- 20 septembre, présentation par le délégué général à la langue française et aux langues de France, lors du séminaire de rentrée du groupe des Lettres de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche
- 13 octobre, communication « Normaliser le vocabulaire français pour les besoins de l'État en faisant appel aux citoyens », lors de la journée d'étude internationale « Langages et Terminologies de la participation » organisée par l'institut de sciences politiques de l'université de Pérouse, Italie
- 13 novembre, présentation lors du déjeuner-débat sur la terminologie du développement durable organisé par HEC Alumni à Paris, France
- 25 novembre, communication « Bio-, le formant à tout faire de la néologie terminologique de l'environnement? », lors de la journée scientifique sur « Variation terminologique et innovations lexicales dans le domaine de la biodiversité et du changement climatique » organisée par l'université L'Orientale et par l'université Parthenope de Naples, Italie
- 6 décembre, communication en visioconférence sur la terminologie du sport, lors du séminaire *L'importanza del francese nel mondo dello sport* organisé par l'université de Salerne, Italie
- 12 décembre, présentation lors du séminaire sur les politiques linguistiques en France et au Portugal, à Lisbonne

Les rendez-vous dans les médias

Dans son émission « Les mots de l'actualité » (RFI), en partenariat avec la Délégation, M. Yvan Amar met régulièrement en avant des termes recommandés. Ainsi, en 2022, ont fait écho à des termes officiels les chroniques « Cybermonnaie » (pour les termes recommandés **cybermonnaie**, **cybercriminalité**, **cyberattaque**), « Tract, flyer, prospectus » (**dépliant**, **papillon**, **brochure**, **coupon**, **prospectus**, **tract**, **invitation**, **programme...**), « *S'miles* » (**point de fidélité**), « Squelettage », « Concepteur de son », « Conduite » (**écoconduite**), « Haine » (**haineur**, **-euse**), « Remédiation », « Cyber et cryptomonnaie » (**cybermonnaie**), « Écoanxiété », « Licorne et gazelle », « Occident » (**désoccidentalisation**), « Story » (**microrécit**), « Covoiturage » (**covoiturage**, **monovoiturage**), « Bouquet » (**bouquet énergétique**), « Parapluie » (**accord parapluie**, **espèce parapluie**), « Express et durable » (**mode express**, **mode durable**), « Riche et enrichi » (**enrichissement**, **uranium enrichi**), « Care » (**aidante**, **-e**), « Mapping et fresque vidéo » (**fresque vidéo**), « Break » (**break**, **brèche**).

Dans le cadre de la chronique « Version originale », qui traite des anglicismes dans la langue française, le Médiateur de France Télévisions et le lexicologue Jean Pruvost ont mis en avant plusieurs équivalents proposés par le dispositif: ce fut le cas en 2022 dans les chroniques concernant les anglicismes *spoiler* (pour le terme recommandé **divulgâcher**), *challenge* (**challenge**), *contact tracing* (**identification des contacts**), *pitch* (**résumé**, **condensé**, **abrégé**, **argument**, **présentation...**), *break* (**brèche**, **jeu décisif**), *offshore* (**en mer**).

Le magazine mensuel *Femme Actuelle* Jeux met en avant un terme recommandé dans sa rubrique « On dit quoi? ». Par exemple, *Hater ou haineur?* (janvier), *Escape book ou livre d'évasion?* (février), *Cancel culture ou culture de l'effacement?* (mars), *Drop ou vente surprise?* (avril), *Mobile home ou maison mobile?* (mai)...

Le blogue *Langue sauce piquante* (<https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/>), dont l'une des autrices est M^{me} Martine Rousseau-Oger, membre de la Commission, n'est pas en reste pour promouvoir les termes du dispositif.

Enfin, la Délégation a repéré au moins 115 articles sur les travaux du dispositif parus en 2022. 83 mentionnent la Commission, 56 mentionnent le *Journal officiel*, 21, l'Académie française, et 12, *FranceTerme*. Deux titres se distinguent parmi ceux qui relayent l'actualité du dispositif, le *Figaro* et *ActuaLitté*. Mais l'actualité du dispositif trouve aussi un écho au-delà de nos frontières à la RTBF ou dans Bénin Actu, le *Journal de Montréal*, *The Guardian*...

Les termes recommandés à l'honneur dans le Figaro et dans ActuaLitté

Dans le *Figaro*, on retiendra *Quand « spoiler » spolie la langue française*, paru le 9 février, *Ne dites plus « streamer » mais « joueur, -euse en direct »*, le 29 mai, *« Jeu vidéo de compétition » ou « passe saisonnier » : quand le français reprend la main sur les jeux vidéo*, le 1^{er} juin, *Streamer, free-to-play... La chasse aux anglicismes est lancée dans le monde du jeu vidéo*, le 5 juin, *Comment la Commission d'enrichissement de la langue française lutte contre les anglicismes*, le 30 juin, *Parlez-vous de la langue du métavers ?*, le 22 septembre.

Dans *ActuaLitté*, on relève notamment *Jeu vidéo : plutôt hyperjoueur ou du style à payer pour gagner ?*, le 30 mai, *Oubliez le « game changer », préférez le « tournant décisif »*, le 1^{er} juillet, *Le vocabulaire français, assez riche pour toutes les nuances de pollution ?*, le 4 août, *Vocabulaire : ne pas confondre distanciations sociale et physique*, le 9 août, *Licorne, gazelle... Le monde sauvage de l'économie, en français*, le 7 septembre, le 12 octobre, *Un demi-siècle de hip hop : le break en français*, le 13 décembre, *Jeux olympiques : mobilisation pour dire le sport en français*, le 16 décembre, *L'informatique quantique, (presque) plus simple en français*, le 20 décembre.

La diffusion des publications imprimées

Avec le relâchement des mesures sanitaires, la diffusion des publications a augmenté de 35 % par rapport à l'année dernière. En effet, le faire-savoir par courriel et via les différents supports de communication de la Mission a suscité des demandes, parfois en nombre, et des distributions conséquentes ont également pu être réalisées à l'occasion de colloques, d'évènements et de salons spécialisés. Tous domaines et titres confondus, **17 857** exemplaires imprimés de publications terminologiques ont ainsi été diffusés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (voir *Annexe D.2*).

Annexes

**Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française**

NOR : MCCB9600333D

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6° Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

A.2: Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2022

Président

par arrêté du 13 février 2018 portant nomination,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

- M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française;
- M. Étienne GHYS et M. Antoine TRILLER, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences;
- M. Marc VENTRE, président de l'Association française de normalisation;
- M^{me} Imma TOR, représentant l'Organisation internationale de la francophonie;
- M. Roch-Olivier MAISTRE, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel;
- M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 10 décembre 2018,

- M^{me} Emmanuelle d'ACHON, ministre plénipotentiaire honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie;
- M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture;
- M. Philippe BOULANGER, éditeur et journaliste scientifique, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France;
- M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères;
- M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur;
- M^{me} Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie;
- M^{me} Michèle LEDUC, physicienne, directrice de recherche émérite au CNRS, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France;
- M^{me} Christine PÉNICHON, avocate générale à la Cour de cassation, sur proposition du ministre de la justice;
- M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale;
- M^{me} Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-révisseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication;
- M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie;
- M^{me} Anne VARENNE, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

A.3: Liste des collèges au 31 décembre 2022

MINISTÈRES	COLLÈGES
<p>Agriculture et Souveraineté alimentaire <i>haut fonctionnaire:</i> M. Grégoire THOMAS</p>	<p>Collège Agriculture et Pêche constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 14 juin 2021 rappel de la date de création de la CST *: arrêté du 1^{er} décembre 1998 – JO du 10 décembre 1998 <i>Président:</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (M^{me} Sophie LARDENOIS)</p>
<p>Armées <i>haut fonctionnaire:</i> N.</p>	<p>Collège Défense constitution: 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 – JO du 3 décembre 1996 <i>Président:</i> N. <i>Secrétariat:</i> Direction de la mémoire, de la culture, du patrimoine et des archives (M^{me} Khadija BENOTMANE)</p>
<p>Culture <i>haut fonctionnaire:</i> M. Bertrand-Pierre GALEY</p>	<p>Collège Culture et Médias constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST: arrêté du 2 mars 1998 – JO du 12 mars 1998 <i>Présidente:</i> M^{me} Alice DEVELEY <i>Secrétariat:</i> N.</p>
<p>Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pierre JAILLARD</p>	<p>Collège Automobile constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 – JO du 28 octobre 1998 <i>Président:</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat:</i> Automobile Club de France (M. Emmanuel PIAT)</p> <p>Collège Chimie et Matériaux constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 29 novembre 2022 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président:</i> M. Hervé ARRIBART <i>Secrétariat:</i> (M. Jacques JUPILLE)</p> <p>Collège Économie et Finances constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 – JO du 31 janvier 1997 <i>Président:</i> M. Pierre-Charles PRADIER <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française</p> <p>Collège Informatique constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président:</i> M. Jean-Marie CHAUVET <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française</p> <p>Collège Télécommunications constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française</p>
<p>Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pierre JAILLARD</p> <p>Transition énergétique <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FEVRIER</p>	<p>Collège Énergie nucléaire constitution: 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 – JO du 3 juin 1997 <i>Président:</i> M. Francis VITTON <i>Secrétariat:</i> Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS)</p> <p>Collège Énergies constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 – JO du 27 janvier 1998 <i>Président:</i> M. Jérôme FERRIER <i>Secrétariat:</i> (M. Jean TRAPY)</p>

MINISTÈRES	COLLÈGES
Éducation nationale et Jeunesse Enseignement supérieur et Recherche <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Collège Biologie constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 <i>Président:</i> M. Bernard DUJON <i>Secrétariat:</i> Académie des sciences (M. Éric POSTAIRE) Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 – JO du 4 août 2004 <i>Président:</i> M. Franck NEVEU <i>Secrétariat:</i> Service de l'action administrative et des moyens (M ^{me} Joëlle ABEL) Collège Spatiologie constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Gérard BRACHET <i>Secrétariat:</i> Centre national d'études spatiales (M. Jacques ARNOULD)
Europe et Affaires étrangères <i>haut fonctionnaire:</i> M. Matthieu PEYRAUD	Collège Relations internationales constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1999 – JO du 10 juin 1999 <i>Présidente:</i> M ^{me} Véronique BUJON-BARRÉ <i>Secrétariat:</i> Mission de la langue française et de l'éducation (M. Sébastien BROYART)
Intérieur et Outre-mer <i>haute fonctionnaire:</i> M ^{me} Laurence GIOVACCHINI	Collège Intérieur <i>Président:</i> M. Olivier JACOB <i>Secrétariat:</i> Service de la haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française
Justice <i>haute fonctionnaire:</i> M ^{me} Carine CHEVRIER	Collège Droit et Justice constitution: 1 ^{er} juin 2016; renouvellement: 20 mai 2022 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 – JO du 25 février 1998 <i>Président:</i> M. Dominique LATOURNERIE <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (N.)
Sports et Jeux olympiques et paralympiques <i>haut fonctionnaire:</i> M. Daniel ZIELINSKI	Collège Sport constitution: novembre 2015; renouvellement: 21 décembre 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 – JO du 1 ^{er} avril 2001 <i>Président:</i> M. Arnaud RICHARD <i>Secrétariat:</i> Direction des sports (M ^{me} Solène CHARUAU)
Transition écologique et Cohésion des territoires Transition énergétique Mer <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER	Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 – JO du 29 juillet 1999 <i>Président:</i> M. Pascal MIGNEREY <i>Secrétariat:</i> N. Collège Environnement et Développement durable constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 – JO du 3 mai 2000 <i>Président:</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat:</i> N.
Travail, Plein emploi et Insertion Santé et Prévention Solidarités, Autonomie et Personnes handicapées <i>haute fonctionnaire:</i> M ^{me} Isabelle REYNIER	Collège Santé et Affaires sociales constitution: 25 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1997 – JO du 30 mai 1997 <i>Président:</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général

* CST: Commission spécialisée de terminologie et de néologie

A.4: Liste des membres des collèges au 31 décembre 2022

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

- Président: M. Emmanuel Chantry (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- Secrétariat: Secrétariat général du MASA⁵ (M^{me} Sophie Lardenois)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MASA⁵ (M. Grégoire Thomas, inspecteur général de l'agriculture)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Georges Pelletier)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Gwenola Hardouin)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie d'agriculture de France (N.)
- Académie vétérinaire de France (N.)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (N.)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (M^{me} Aline Godchaux)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE (M. Jacques Gasquez, directeur de recherche honoraire, M. Pierre Morlon, ingénieur de recherche honoraire)
- MASA⁵ / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (M^{me} Marie-Frédérique Parant, inspectrice générale de santé publique vétérinaire)
- MASA⁵ / Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture-DPMA (N.)
- MASA⁵ / Direction générale de l'alimentation-DGAL (N.)
- MASA⁵ / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises-DGPE (N.)
- MASA⁵ / Direction générale de l'enseignement et de la recherche-DGER (M. François-Xavier Jacquin, inspecteur de l'enseignement agricole)
- MASA⁵ / SG / Délégation à l'information et à la communication-DICOM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Georges Beisson (inspecteur général honoraire de l'agriculture)
- M. Jean-Jacques Boutaud (professeur des Universités émérite, président du réseau AGAP)
- M. René Foucart (ancien chef du département linguistique de la langue française à la Commission européenne)
- M. Ulf Heilig (membre de la commission des essais biologiques de Végéphyll)
- M^{me} Nathalie Melik (inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, DDPP Paris)
- M. Kilien Stengel (enseignant à l'Université de Tours, administrateur du réseau AGAP)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président: M. Pascal Mignerey (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- Secrétariat: (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Michel Rémy, responsable du département Construction et cycle de l'eau)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (N.)
- Collège Automobile (M. Jean-Marie Réveillé, ingénieur consultant automobile)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech, M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- MIO¹⁴/ Déléation à la sécurité routière (N.)
- MTECT-MTE-M⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (N.)
- MTECT-MTE-M⁶ / Inspection générale de l'environnement et du développement durable-IGEDD (M^{me} Marie Deketelaere-Hanna, inspectrice générale du développement durable, M^{me} Marianne Leblanc-Laugier, inspectrice générale du développement durable)
- MTECT-MTE-M⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (M. Yves-Laurent Sapoval, conseiller du directeur)
- MTECT⁶ / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (M. Ilangovane Tambidore, chargé de mission)
- MTECT⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTECT⁶ / Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités-DGITM (M. Pierre-Yves Appert, adjoint à la sous-directrice multimodalité, innovation, numérique, territoires)
- MTECT-MTE-M⁶ / Secrétariat général – Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki, chargée de mission traduction, terminologie et veille)
- M⁶ / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Bruno de Becdelièvre (contre-amiral en deuxième section)
- M^{me} Danièle Benadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, précéd. président du collège et du Cercle des transports)
- M. Marc Ellenberg (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- M. Xavier de la Gorce (précéd. secrétaire général à la mer, précéd. président de la SNSM)
- M. Philippe Grand (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Michel Hagège (conseiller éditorial)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du bureau de France ville durable)
- M. Christian Lévy (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Jean-Marcel Piétri (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (précéd. secrétaire général de Réseau Ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)
- M. Hervé de Tréglodé (ingénieur général des mines honoraire, précéd. DGA de Réseaux ferrés de France)
- M. Alain Weber (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)

COLLÈGE AUTOMOBILE

- Président : M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. directeur général Plastic Omnium auto exterior)
- Secrétariat : Automobile Club de France (M. Emmanuel Piat, responsable de l'histoire et du patrimoine historique)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MIO¹⁴ (M^{me} Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Olivier Pironneau)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (M^{me} Valérie Maupin)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Association française de la presse automobile (N.)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Pascal Mignerey, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- Collège Énergies (M. Jean Trapy, précéd. ingénieur principal IFP Énergies nouvelles)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (N.)
- MESR⁸ (N.)
- MTECT⁶ / Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules (N.)
- Renault (M. Philippe Bouré, chef de produit stratégie, aides à la conduite)
- Renault Trucks (M. Bernard Lancelot, communication institutionnelle)
- Société des ingénieurs de l'automobile-SIA (M. Frédéric Charon, directeur général ; également directeur stratégie innovation Faurecia)
- Stellantis (M. Philippe Lauth, acheteur senior)
- Valeo (M. Jean-Luc Di Paola-Galloni, directeur Affaires publiques et développement durable, M. Gilles Elmozinno, *Media relations department*)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Denis Astagneau (journaliste, précéd. rédacteur en chef Radio France)
- M. Bruno de Castelet (ingénieur automaticien, précéd. groupe PSA)
- M. Mathieu Flonneau (maître de conférences, chercheur, universités Paris I et IV)
- M. Jean-Éric Raoul (rédacteur en chef Mondadori France, Sport-Auto et Auto-Journal)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur consultant automobile)

COLLÈGE BIOLOGIE

- Président : M. Bernard Dujon (directeur de recherche honoraire à l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des sciences)
- Secrétariat : Académie des sciences (M. Éric Postaire)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESR⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Santé et Affaires sociales (N.)
- MENJ-MESR⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Bertrand Pajot)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Catherine Boileau (professeure des universités-praticienne hospitalière-PUPH, hôpital Bichat, APHP)
- M^{me} Françoise Budar (directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE)
- M. Alexandre Maucuer (directeur du laboratoire Structure et activité des biomolécules normales et pathologiques, université d'Évry-Val d'Essonne)
- M^{me} Arlette Nougarede (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
- M. Olivier Schischmanoff (professeur des universités-praticien hospitalier-PUPH, hôpital Avicenne)
- M. Jean Soulier (professeur des universités-praticien hospitalier-PUPH, hôpital Saint-Louis)
- M^{me} Angela Sutton (professeure des universités-praticienne hospitalière-PUPH, hôpital Avicenne)
- M^{me} Angela Taddei (spécialiste du génome, directrice de recherche au CNRS, Institut Curie)
- M. Philippe Vernier (spécialiste de neurosciences, directeur de recherche au CNRS, Institut des neurosciences Paris-Saclay)
- M. Bernard Zalc (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

- Président : M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI)
- Secrétariat : M. Jacques Jupille (directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nanosciences de Paris-CNRS-Sorbonne Université)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Ludwik Leibler)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MEFSIN⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MENJ-MESR⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Cécile Bruyère, M. Antoine Éloi)
- Société chimique de France-SCF (M. Jean-Pierre Foulon, précéd. professeur, membre du Comité de rédaction de l'Actualité Chimique)
- Société de chimie thérapeutique (M. Olivier Lafont, professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot / Laboratoire d'électrochimie moléculaire, précéd. président du collège Chimie et Matériaux)
- M. Michel Boussuge (maître de recherches, Mines ParisTech)
- M. Rémi Chauvin (professeur, université Paul Sabatier de Toulouse)
- M. Daniel Cuzin (ingénieur chimiste, précéd. directeur de recherche-adjoint Atofina)

- M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
- M. Jean-François Gérard (professeur à l'université de Lyon, Institut national des sciences appliquées)
- M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre) [membre correspondant]
- M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris-Saclay) [membre correspondant]
- M. Jean Musso (maître de conférences, université de Toulon)
- M. Thierry Ollevier (professeur titulaire, université Laval, Canada)
- M^{me} Louissette Priester (professeure émérite, université Paris-Saclay)
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- M. Jean Toullec (précéd. directeur de recherche au CNRS)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

- Présidente: M^{me} Alice Develey (journaliste, Le Figaro)
- Secrétariat: en attente de désignation

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC⁹ (M. Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Pascale Polito)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique-ARCOM (N.)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Bibliothèque nationale de France (M. Olivier Bosc)
- Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (M. Olivier Fontenay, direction du numérique-service de la création numérique)
- MC⁹ / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (M. Matthieu Couranjou, délégué à la régulation des plateformes numériques)
- MC⁹ / Direction générale de la création artistique-DGCA (M^{me} Stéphanie Chaillou, inspectrice de la création artistique)
- MC⁹ / Direction générale des patrimoines-DGP (M. Philippe Cieren, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg)
- MC⁹ / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DIC (M^{me} Évelyne Laquit, déléguée à l'information et à la communication)
- MENJ-MESR⁸ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de langue française ou son représentant (M. Pascal-Raphaël Ambrogio, inspecteur général)
- MENJ-MESR⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Yvan Amar (journaliste)
- M. Laurent Catach (consultant en édition numérique)
- M. Jean-Paul Clergeau (précéd. Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC)
- M. François-Marie Grau (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
- M^{me} Sophie Kurkdjian (directrice du réseau Culture(s) de mode)
- M^{me} Saveria Mendella (doctorante)
- M^{me} Line Sommant (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

- Président: N.
- Secrétariat: Direction de la mémoire, de la culture et des archives-DMCA du MA¹⁰ (M^{me} Khadija Benotmane)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA¹⁰ (N.)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Antoine Danchin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Claude Tourneur)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Direction générale de la gendarmerie nationale-DGGN (M. Jean-Philippe Demange)
- MA¹⁰ / Centre de doctrine d'enseignement du commandement-CDEC (N.)
- MA¹⁰ / Centre d'études stratégiques aérospatiales-CESA (N.)
- MA¹⁰ / Centre de normalisation de la défense-CND (N.)
- MA¹⁰ / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations-CICDE (Colonel Patrick Chanliou)
- MA¹⁰ / Contrôle général des armées-CGA (M^{me} Stéphanie Bardèche)
- MA¹⁰ / Délégation à l'information et la communication de la défense-DICOD (M^{me} Isabelle Arnold)
- MA¹⁰ / Direction générale de l'armement-DGA (N.)
- MA¹⁰ / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de l'air-EMAA (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de terre-EMAT (N.)
- MA¹⁰ / État-major de la marine nationale-EMM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Callé (traducteur)
- Général (2S) Bernard Cruzet
- M. André Dagneaux (précéd. Commission européenne-Direction générale de la traduction)

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

- Président: M. Dominique Latournerie (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat: Secrétariat général du MJ¹¹ (M. Vincent Chabin, chargé de mission projets de modernisation, adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹ (M^{me} Carine Chevrier, Secrétaire générale)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MIO¹⁴ (M^{me} Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MJ¹¹ / Direction de l'administration pénitentiaire-DAP (N.)
- MJ¹¹ / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse-DPJJ (M^{me} Sabine Carré, cheffe de bureau de la législation et des affaires juridiques)
- MJ¹¹ / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (N.)

- MJ ¹¹ / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (M. Xavier Leonetti, chef de la mission de prévention et de lutte contre la cybercriminalité)
- MJ ¹¹ / Direction des services judiciaires-DSJ (N.)
- MJ ¹¹ / Inspection générale des services judiciaires-IGSJ (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Nadia Antonin (membre de l'Académie des sciences commerciales)
- M^{me} Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Vincent Braud (Cour d'appel de Bordeaux)
- M. Christian Descheemaeker (président de chambre honoraire, Cour des comptes)
- M. Hani Féghali (éditions Dalloz, département des ouvrages professionnels)
- M. Luc Ferrand (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, Chambre nationale des huissiers de justice)
- Maître Raoul Le Foyer de Costil (notaire associé, Conseil supérieur du notariat)
- M^{me} Bénédicte Madinier (précéd. cheffe de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC ⁹)
- Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers)
- M. Lucien Weiszberg (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

Président : M. Pierre-Charles Pradier (chercheur associé au Centre d'économie de la Sorbonne, président du conseil de surveillance de FIFA-Clearing-House)

- Vice-président : M. Didier Marteau (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP, membre du Conseil scientifique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR, conseiller Aon France)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN ⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN ⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (N.)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (M. François-Frédéric Ducos, chef de brigade à la 1^{re} direction du contrôle des assurances)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M^{me} Laura Montariol, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (M^{me} Patricia Choquet, conseillère experte contentieux régulation)
- Autorité des normes comptables-ANC (N.)
- Banque de France (M^{me} Renée Perche, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (M^{me} Carole Ghilardi, responsable de la relation de place et partenariats)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Laurence Pradoura, traductrice experte senior)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (N.)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (M. Christian Cuvier, administrateur)
- MEFSIN ⁷ / Centre de traduction (M. Thomas Ruiz, traducteur)
- MEFSIN ⁷ / Direction du budget (N.)
- MEFSIN ⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)

- MEFSIN ⁷ / Direction générale des finances publiques-DGFIP (M^{me} Anne Galmace, inspectrice des finances publiques)
- MEFSIN ⁷ / Direction générale du Trésor-DGT (M^{me} Juliette Roux, adjointe à la conseillère juridique du directeur général)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-François Chanlat (professeur émérite à l'université Paris Dauphine et à HEC Montréal)
- M. Jean Marcel Lauginie (inspecteur d'académie honoraire, président d'honneur d'Actions pour promouvoir le français des affaires-APFA) [membre correspondant]
- M. Yves Magné (administrateur civil honoraire, précéd. MEFSIN ⁷ / Direction générale des entreprises-DGE)
- M. Guy Nouailhat (professeur agrégé de mercatique, Lycée Fulbert de Chartres)
- M. Patrick Sainte-Marie (administrateur général)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Président: M. Franck Neveu (professeur des universités, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Secrétariat: Service de l'action administrative et des moyens des MENJ-MESR ⁸ (M^{me} Joëlle Abel)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESR ⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Edgardo D. Carosella)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Christine Kertesz)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- France Éducation International (M. Sébastien Georges)
- France Universités (M^{me} Annick Allaigre)
- MC ⁹ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles)
- MENJ-MESR ⁸ / Délégation à la communication (M. Marc Bost)
- MENJ-MESR ⁸ / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance-DEPP (M^{me} Hélène Durand de Monestrol, cheffe du pôle Lettres second degré)
- MENJ-MESR ⁸ / Direction générale de l'enseignement scolaire-DGESCO (M^{me} Florence Bernigole)
- MENJ-MESR ⁸ / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle-DGESIP (M. François Brissy)
- MENJ-MESR ⁸ / Direction générale des ressources humaines (M. Benoît Cornu)
- MENJ-MESR ⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet, M. Laurent Mayet, M. Henri de Rohan-Csermak, inspecteurs généraux)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-Baptiste Amadiou (chargé de recherche au CNRS)
- M^{me} Souâd Ayada (inspectrice générale, précéd. présidente du Conseil supérieur des programmes)
- M. Jean-Michel Besnier (professeur de philosophie, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M^{me} Hélène Biu (maîtresse de conférences en linguistique médiévale et philologie romane, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Romuald Fonkoua (professeur de littérature francophone, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, directeur du Centre international d'études francophones)
- M. Ludovic Fort (inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de lettres de l'Académie de Versailles)

- M. Paul Mathias (inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR)
- M^{me} Sylvie Monjean-Decaudin (professeure à l'UFR LEA, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, juriste linguiste)
- M. Sami Mustapha (doyen de la Faculté de mathématiques – université Paris Diderot)
- M. Jean Pruvost (professeur des universités émérite, université CY Cergy Paris Université)
- M. Jean Szlamowicz (professeur des universités, linguiste, université de Bourgogne)
- M. Charles Torossian (directeur de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Président : M. Francis Vitton (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Vice-président : M. Didier Delmont (ingénieur en sciences et techniques des matériaux, précéd. directeur adjoint CEA)
- Secrétariat : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Frédéric Bordas, ingénieur en sciences et technologies nucléaires, conseiller scientifique auprès de la direction scientifique Énergies/DSE du CEA-Direction des énergies/DES, spécialité déchets et exploitation des installations nucléaires)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Éric Balcaen)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (M^{me} Virginie Wasselin, cheffe de service)
- Assystem (M. Michel Duguey, directeur Sûreté nucléaire, M. Tomasz Cientak, ingénieur en sûreté nucléaire ITER)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (M. Fabien Féron, directeur du transport et des sources, M^{me} Odile Palut-Laurent, docteure ès sciences)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (M. Jean-Yves Reculeau, ingénieur, expert en sûreté nucléaire et transport nucléaire)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Daniel Boutet, ingénieur Qualité du service, M^{me} Marie-Paule Elluard, ingénieure, directrice de l'Inspection générale du nucléaire, M. André Grosman, chef à l'Institut de Recherche sur la fusion par confinement magnétique-IRFM, M. Michel Kerdelhue, ingénieur, responsable cellule Sûreté, M. Christian Latgé, docteur ingénieur en génie chimique, professeur INSTN, M. Pascal Loiseau expert Fusion CEA, M. Hugues Servièrre docteur ingénieur en sciences physiques, expert senior)
- EDF (M. François Cabane, ingénieur, attaché au directeur délégué à la sûreté)
- Framatome (M. Étienne Courtin, ingénieur, adjoint au chef du département Sûreté de la direction Ingénierie et projets)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (M^{me} Élixa Mancía, chargée d'affaires ITER, M. Emmanuel Wattelle, adjoint à la directrice Systèmes, nouveaux réacteurs et démarche de sûreté)
- MENJ-MESR⁸ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (M. Frédéric Marie, coordonnateur défense et sécurité pour la DGRI)
- MESR⁸ (M. Stéphane Grandjean, chargé de mission – Énergie nucléaire)
- MTE⁶ (N.)

- Orano (M. Jean-Marie Chabran, ingénieur, responsable de l'unité interface opérationnelle et projets, M. Hervé Issard, docteur ingénieur expert senior en déchets nucléaires et transport nucléaire, M^{me} Séverine Morillon, coordinatrice Référentiel de sûreté)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (N.)
- Union européenne / Fusion for Energy (M. Alain Volpert, ingénieur en sûreté nucléaire ITER)
- Zenon Research (M. Greg de Temmerman, directeur général, expert en fusion nucléaire, ancien coordinateur scientifique d'ITER)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Rémy Bertrand (ingénieur, précéd. IRSN)
- M. Guy Brunel (ingénieur, expert Communication déchets nucléaires et décontamination nucléaire, précéd. CEA)
- M. Jean-Pierre Carreton (ingénieur, expert en sûreté nucléaire, précéd. assistant du directeur de l'expertise-IRSN)
- M. Michel Debes (consultant senior MDJ-Energy consulting, précéd. EDF)
- M. Jacques Devos (expert en sûreté nucléaire, précéd. Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- M. Michel Hugon (consultant, précéd. Commission européenne, Direction générale de l'énergie-ENER)
- M^{me} Sylvie Jacquemot (chargée de mission Affaires européennes, coordinatrice du réseau européen Laserlab Europe)
- M. Georges Van Goethem (conseiller scientifique senior, Commission européenne)

COLLÈGE ÉNERGIES

- Président: M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- Secrétariat: M. Jean Trapy (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (M. Philippe Macon)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CerLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MESR⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (M. Xavier Montagne, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTECT-M⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M^{me} Lise Cadix-Gilbain, chargée de mission à la tutelle des parcs nationaux)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean Bié (ingénieur, précéd. directeur de l'exploration Maurel & Prom)
- M. Jean-Marie Botte (précéd. Total)
- M. Bernard Flamin (interprète de conférences)
- M^{me} Isabelle Muller (précéd. membre du Conseil national de la transition énergétique)
- M. Alain Quenelle (ingénieur, vice-président de Total Professeurs Associés)
- M. Jean Ropers (ingénieur, membre de Total Professeurs Associés)
- M. Michel Valdélièvre (ingénieur, professeur de Total Professeurs Associés)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président: M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat: (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Yvon Le Maho)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Pauline Joris)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CerLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Collège Agriculture et Pêche (M. Denis Feignier, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MASA⁵)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (M. Daniel Thévenot, professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- Collège Énergies (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (N.)
- Office français de la biodiversité-OFB (N.)
- MTECT-MTE-M⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (M. Thomas Guéret, chargé de la prospective)
- MTECT-MTE³ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (N.)
- MTECT⁶ / Direction de l'eau et de la biodiversité-DEB (N.)
- MTECT-MTE-M⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN (N.)
- MTECT-M⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTECT⁶ / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (N.)
- MTECT-MTE-M⁶ / Secrétariat général – Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki, chargée de mission traduction, terminologie et veille)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M. Jean-Marie Bouchereau (ingénieur chimiste)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M. Michel Cohas (droit privé)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M. Laurent Godefroy (précéd. conseiller d'ambassade « environnement »)
- M^{me} Suzanne Hugon
- M^{me} Nicole Jensen (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)
- M. Jean Wencker (représentant de France Nature Environnement-FNE)

COLLÈGE INFORMATIQUE

- Président : M. Jean-Marie Chauvet (ingénieur des télécommunications, précéd. directeur associé de Neuron-Data)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN ⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE ⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- MEFSIN ⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFD (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. François Gondard (ingénieur, précéd. Azur assurances)
- M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand) [membre correspondant]
- M. Jean Joskowicz (ingénieur, précéd. Experian)
- M^{me} France Lafargue (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
- M. Philippe Roy (conseil en innovation numérique, précéd. délégué adjoint du Pôle de compétitivité de Cap-Digital Paris-Région)
- M. Alain Staron (conseil stratégique, conférencier) [membre correspondant]

COLLÈGE INTÉRIEUR

- Président : M. Olivier Jacob (Préfet, secrétaire général adjoint, directeur du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES), assisté de sa cheffe de cabinet M^{me} Maud Guérin)
- Secrétariat : Service de la Haut fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MIO ¹⁴

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MIO ¹⁴ (M^{me} Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française²

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Un représentant de la direction générale de la police nationale (DGPN)
- Un représentant de la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)
- Un représentant de la direction générale des outre-mer (DGOM)
- Un représentant de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)
- Un représentant de la direction générale des collectivités locales (DGCL)
- Un représentant de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ)
- Un représentant de la direction des ressources humaines (DRH)
- Un représentant de la direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier (DEPAFI)

- Un représentant de la direction du numérique (DNUM)
- Un représentant de la délégation à la sécurité routière (DSR)
- Un représentant du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)
- Un représentant de l'institut des hautes études du ministère de l'intérieur (IHEMI)
- Un représentant du service du haut fonctionnaire de défense (SHFD)
- Un représentant du service central des armes et des explosifs (SCAE)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Monique Trédé (membre de l'Institut)

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

- Présidente: M^{me} Véronique Bujon-Barré (précéd. ambassadrice)
- Secrétariat: Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE¹² (M. Sébastien Broyart)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEAE¹² (M. Matthieu Peyraud, directeur de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Philippe Bolusset, M^{me} Christel Rodelet)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M. Benjamin Heyden, M^{me} Françoise Pichonnier, M^{me} Sandrine Senaneuch)
- Commission nationale de toponymie (M. Pierre Jaillard, président)
- MEAE¹² / Département de la traduction (M^{me} Marion Douay, M^{me} Delphine Lida, chargée de mission, M^{me} Anne-Maël Rougee-Garcia, M^{me} Oriane Vanseveren)
- MEAE¹² / Centre d'analyse, de prévision et de stratégie-CAPS (M. Pierre Bulher, consultant permanent, M. Raphaël Droszewski, chargé de mission)
- MEAE¹² / Direction du développement durable (M. Serge Graziani, chargé de mission)
- MEAE¹² / Direction générale des affaires politiques et de sécurité / Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie-DGP / NUOI / P (M. Mohamed Bouabdallah, sous-directeur des affaires politiques)
- MEAE¹² / Sous-direction de la communication (M^{me} Marie-Lise Tréhiou)
- MENJ-MESR⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Joëlle Jean)
- Organisation internationale de la Francophonie (M^{me} Nivine Khaled, directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones, M^{me} Claudia Pietri)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. François Gauthier (ancien ambassadeur)
- M. Renaud Girard (chroniqueur international, Le Figaro)
- M^{me} Nicole Gnesotto (professeure au Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
- M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précéd. AFNOR)
- M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI)
- M^{me} Marie-Josée de Saint Robert (précéd. cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

- Président : M. Philippe Lechat (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris – COMEDIMS AP-HP)
- Secrétariat : Secrétariat général des MTPEI-MSP-MSAPH ¹³

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française aux MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ (M^{me} Isabelle Reynier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Alain-Jacques Valleron)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Stéphanie Dayot)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CerLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie nationale de médecine (M. Jacques Rouessé)
 - Académie nationale de pharmacie (M. Alain Gouyette, professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie, M. Pierre Faure, docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)
 - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (M. David Morelle, directeur de la maîtrise des flux et des référentiels, titulaire, M^{me} Mouna Houdon, adjointe au directeur, suppléante)
 - Haute autorité de santé-HAS (N.)
 - Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M^{me} Marie Lhosmot-Marquet)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Délégation aux Affaires européennes et internationales-DAEI (M. Laurent Lagonotte)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Délégation du numérique en santé-DNS (N.)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Direction du numérique-DNUM (M^{me} Thérèse Fouques-Duparc)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle-DGEFP (M^{me} Laurence Buisson)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Direction générale du travail-DGT (M^{me} Carine Chemouny)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Direction des affaires juridiques-DAJ (N.)
 - MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ / Direction générale de la cohésion sociale-DGCS (M^{me} Sylvia Jacob)
- NB : pour les directions des MTPEI-MSP-MSAPH ¹³ n'ayant pas désigné d'interlocuteur permanent, le chef de service sera sollicité en tant que de besoin.

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Arnaud (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Marc-Antoine Crocq (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)
- M^{me} Anne Gayot (professeure des universités, faculté de pharmacie Université Lille 2)
- M. Claude-Pierre Giudicelli (médecin interniste, professeur agrégé du Val de Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, vice-président du Comité langage médical (dictionnaire, bibliothèque) de l'Académie nationale de médecine)
- M. Dominique Hauteville (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- M^{me} Armelle Martin (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Ronald Nossintchouk (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)

- M. Pascal Pfister (docteur en médecine, précéd. représentant de la Direction générale de l'offre de soins)
- M. Yannick Pilatte (précéd. Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
- M^{me} Nathalie Renevier (traductrice-terminologue indépendante spécialisée dans le domaine médical)
- M. Éric Schmieder (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7 UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

- Président: M. Gérard Brachet (précéd. directeur général du Centre national d'études spatiales-CNES)
- Secrétariat: Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jacques Arnould)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESR⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Pierre Encrenaz)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (M. Karim Benmeziane)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³ (M. Adam Renwick)

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence spatiale européenne-ESA (M^{me} Miriam Hamidi)
- Centre national d'études spatiales-CNES (M. Christophe Bastien-Thiry, M. Christophe Bonnal, M. Daniel Galarreta, M. Vincent Taponier)
- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris-Meudon (M. Jean-Louis Bougeret)
- MESR⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. François Vandembrouck)
- Ministère chargé de l'industrie (N.)
- Musée de l'Air et de l'Espace (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Marc Lachièze-Rey (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
- M. Jean-Luc Lefebvre (colonel de l'armée de l'air (CR), directeur du domaine spatologie de l'Encyclopédie Sciences, éditions ISTE)
- M. Xavier de Maistre (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

- Président: M. Arnaud Richard (professeur des universités à l'Université de Toulon, président de l'académie nationale olympique française-ANOF)
- Secrétariat: Mission des affaires européennes et internationales de la Direction des sports du MSJOP¹⁵ (M^{me} Solène Charuau)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MSJOP¹⁵ (M. Daniel Zielinski)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Stéphane Moulière)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale du Sport-ANS, Haute performance (M. Benoît Dupin)
- Association des écrivains sportifs-AES (M. Thomas Bauer, maître de conférences à l'université de Limoges)
- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (M. Jorge Perez)
- Comité national olympique et sportif français-CNOSF (M. Éric Monnin, administrateur)
- Comité paralympique et sportif français-CPSF (M. Jean Minier)
- Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques-DIJOP et Délégation interministérielle aux grands événements sportifs-DIGES (M. Thierry Maudet)
- MSJOP¹⁵ / Bureau de la communication (M^{me} Valérie Simonpietri)
- MSJOP¹⁵ / Bureau des fédérations (M. Bruno Genard)
- MSJOP¹⁵ / Direction des sports-Mission d'appui à la transformation et à l'animation du Lab (M. Gilbert Avanzini)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (M. Sean Gandrille)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Patrick Bacry (grammairien)
- M. Gérard Deshayes (Fédération française des retraites sportives)
- M. Vincent Duluc (Union des journalistes du sport en France-UJSF)
- M. Emmanuel Pionnier (journaliste, chef du service Sport de l'AFP)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président: M. Jean Schwob (ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Secrétaire: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (N.)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (N.)
- MEFSIN⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFD (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)
- MEFSIN⁷ / Service numérique au Secrétariat général des ministères économiques et financiers (M. Walter Goguillon)
- MESR⁸ (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Nigel Barnett (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- M. Daniel Battu (consultant, précéd. université Paris IX-Dauphine)
- M. Philippe Bertran (ingénieur en chef des mines honoraire)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)

GROUPE AD HOC INFORMATIQUE QUANTIQUE

- Président: M. Patrice Fournier (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFSIN⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- Un représentant de l'Académie française²

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI, président du collège Chimie et Matériaux)
- M. Alain Aspect (membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies)
- M^{me} Alexia Auffèves (directrice de recherche CNRS, Institut Néel)
- M. Jean-Marie Chauvet (ingénieur, président du collège Informatique)
- M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand)
- M. Olivier Ezratty (ingénieur consultant, technologies de rupture)
- M. Jean-Pierre Grandjean (inspecteur général honoraire, INSEE, précéd. président du collège Informatique)
- M. Philippe Grangier (directeur de recherches CNRS, Institut d'optique)

GROUPE AD HOC SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

- Président: Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant
- Secrétariat: Délégation générale à la langue française et aux langues de France¹

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française aux MTPEI-MSP-MSAPH¹³ (M^{me} Isabelle Reynier)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MASA⁵ (M. Grégoire Thomas, inspecteur général de l'agriculture)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTECT-MTE-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, membre associé de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable)
- Un représentant de l'Académie française²

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Éric Binet (président du collège Environnement et Développement durable, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Thierry Caquet (directeur scientifique Environnement, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE)
- M. Emmanuel Chantry (président du collège Agriculture et Pêche, ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- M. Alain Gouyette (professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie)
- M. Pierre Faure (docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)
- M. Denis Feignier (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MASA⁵)

- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M. Philippe Lechat (président du collège Santé et Affaires sociales, professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance)
- M^{me} Nathalie Melik (inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, DDPP Paris)
- M. David Morelle (directeur de la maîtrise des flux et des référentiels, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM)
- M^{me} Marie-Frédérique Parant (inspectrice générale de santé publique vétérinaire, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER)
- M. Pascal Pfister (docteur en médecine, précéd. représentant de la Direction générale de l'offre de soins)
- M. Yannick Pilatte (précéd. Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
- M^{me} Muriel Vayssier-Taussat (cheffe du département Santé animale, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE)

LÉGENDE

1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue: M^{me} Julie Andreu, M^{me} Emmanuelle Bédécarrasburu, M. Valerio Emanuele, M^{me} Nathalie Lanckriet et M. Étienne Quillot
 2. Service du Dictionnaire: M^{me} Meritxell Argence, M. Arnaud Jean, M^{me} Marie Pérouse et M^{me} Sophie Tonolo
 3. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de M^{me} Julie Makri-Morel
 4. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentée par M. Benjamin Fagard
 5. MASA = Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
 6. MTECT-MTE-M = Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – Ministère de la Transition énergétique – Secrétariat d'État chargé de la Mer
 7. MEFSIN = Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
 8. MENJ-MESR = Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 9. MC = Ministère de la Culture
 10. MA = Ministère des Armées
 11. MJ = Ministère de la Justice
 12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
 13. MTPEI-MSP-MSAPH = Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion – Ministère de la Santé et de la Prévention – Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
 14. MIO = Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
 15. MSJOP = Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques
- † membre décédé en cours d'année

A.5: Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Premier Ministre Commission d'enrichissement de la langue française	Délégation générale à la langue française et aux langues de France 3, rue de Valois 75001 Paris Mél. : franceterme@culture.gouv.fr ou terminologie.dglff@culture.gouv.fr
Agriculture et Souveraineté alimentaire <i>haut fonctionnaire</i> : M. Grégoire THOMAS	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire CGAAER 251, rue de Vaugirard 75015 Paris Mél. : gregoire.thomas@agriculture.gouv.fr
Armées <i>haut fonctionnaire</i> : N.	[en attente de désignation]
Culture <i>haut fonctionnaire</i> : M. Bertrand-Pierre GALEY	Ministère de la culture Inspection générale des affaires culturelles 3, rue de Valois 75001 Paris Mél. : bertrand-pierre.galey@culture.gouv.fr
Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique <i>haut fonctionnaire</i> : M. Pierre JAILLARD	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique Service du HFTLF 67, rue Barbès BP 80001 94201 Ivry-sur-Seine cedex Mél. : pierre.jaillard@finances.gouv.fr
Éducation nationale et Jeunesse Enseignement supérieur et Recherche <i>haut fonctionnaire</i> : M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse – Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche IGAENR 110, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP Mél. : pascal-raphael.ambrogi@education.gouv.fr
Europe et Affaires étrangères <i>haut fonctionnaire</i> : M. Matthieu PEYRAUD	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères DGM/DCERR 27, rue de la Convention CS 91533 75372 Paris cedex 15 Mél. : matthieu.peyraud@diplomatie.gouv.fr

Intérieur et Outre-mer

haute fonctionnaire:

M^{me} Laurence GIOVACCHINI

Ministère de l'intérieur et des Outre-mer

Secrétariat général

DMAT

Place Beauvau

75800 Paris cedex 08

Mél. : laurence.giovacchini@interieur.gouv.fr

Justice

haute fonctionnaire:

M^{me} Carine CHEVRIER

adjoint de la haute fonctionnaire:

M. Vincent CHABIN

[à compter du 14 février 2023]

Ministère de la justice

Secrétariat général

Service de l'expertise et de la modernisation

Département évaluation et projets de modernisation

13, place Vendôme

75001 Paris

Mél. : vincent.chabin@justice.gouv.fr

**Sports et Jeux olympiques
et paralympiques**

haut fonctionnaire:

M. Daniel ZIELINSKI

Ministère des sports et des Jeux olympiques
et paralympiques

Jeux de la francophonie

95, avenue de France

75650 Paris cedex 13

Mél. : daniel.zielinski@igesr.gouv.fr

**Transition écologique et Cohésion
des territoires**

Transition énergétique

Mer

haut fonctionnaire:

M. Patrick FÉVRIER

IGEDD

Tour Séquoia

92055 La Défense cedex

Mél. : Patrick.Fevrier@developpement-durable.
gouv.fr

Travail, Plein emploi et Insertion

Santé et Prévention

**Solidarité, Autonomie et Personnes
handicapées**

haute fonctionnaire:

M^{me} Isabelle REYNIER

Secrétariat général des ministères sociaux

Pièce 5343

14, avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

Mél. : isabelle.reynier@sg.social.gouv.fr

A.6: Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

M. Paul de SINETY
Délégué général à la langue française et aux langues de France
3, rue de Valois
75001 Paris
Tél. 33 (0)1 40 15 36 70
Mél. paul.de-sinety@culture.gouv.fr

Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Tél. 33 (0)1 40 15 36 95
Mél. franceterme@culture.gouv.fr
terminologie.dgflf@culture.gouv.fr (toute demande concernant les publications
et la diffusion)

Chef de la mission

M. Étienne QUILLOT
Mél. etienne.quillot@culture.gouv.fr

Secrétariat

M^{me} Flore SOTER

Terminologues

M^{me} Julie ANDREU
M. Valerio EMANUELE
M^{me} Nathalie LANCKRIET

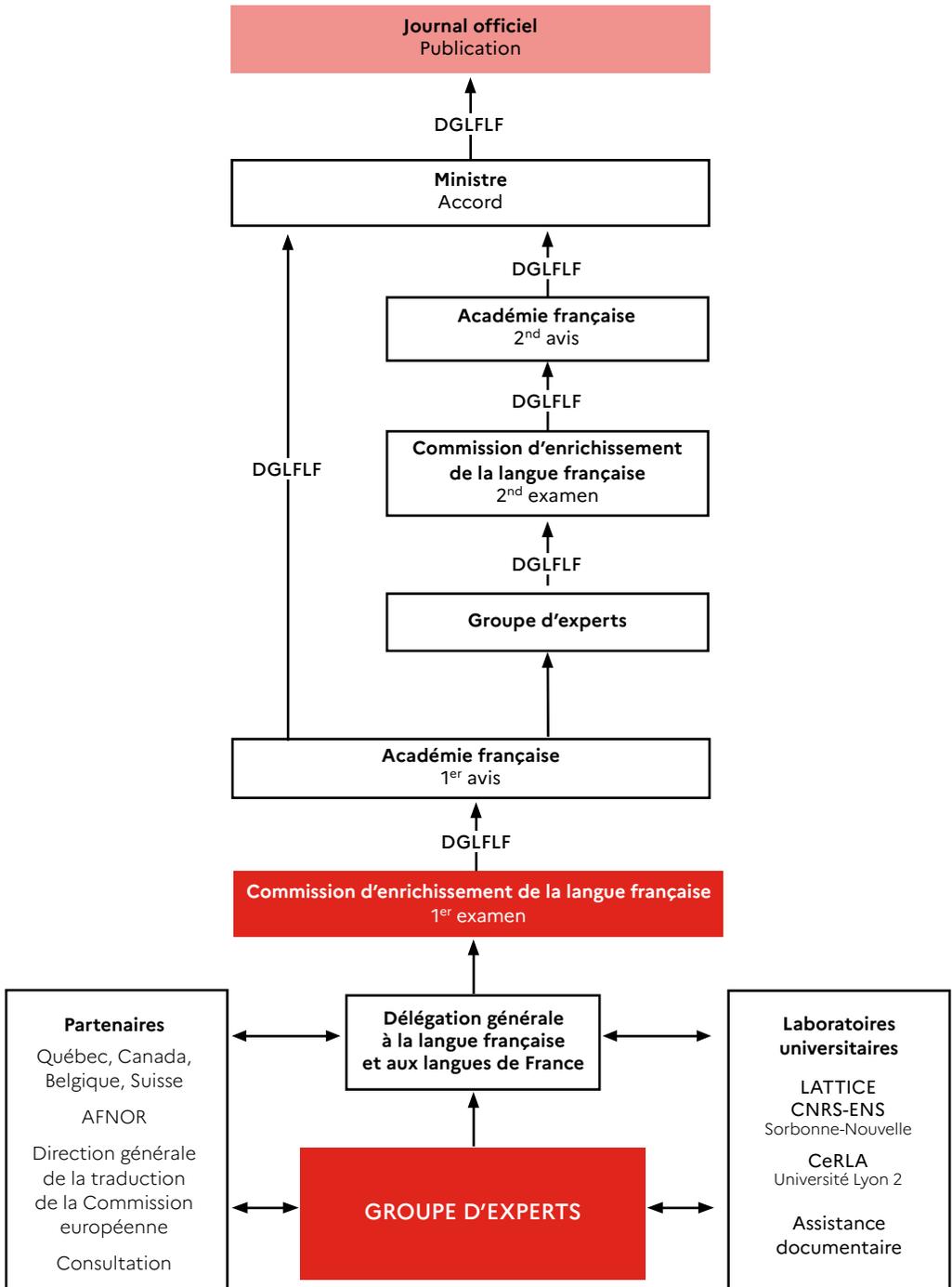
Chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle

M^{me} Emmanuelle BÉDÉCARRASBURU

Commission d'enrichissement de la langue française

M. Frédéric VITOUX
Président de la Commission d'enrichissement de la langue française
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
3, rue de Valois
75001 Paris
Tél. 33 (0)1 40 15 36 95
Mél. franceterme@culture.gouv.fr

A.7: La procédure



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **équipes universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les équipes universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions extraites de dictionnaires de langue générale en français, voire en anglais, lorsque les termes scientifiques et techniques y sont déjà attestés.
- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne. Les groupes posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des équipes universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel (en rédigeant un message collectif pour gagner du temps) :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTE ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence concerne d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 7).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions, à la frontière de plusieurs domaines de compétence, satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- demander aux équipes universitaires des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Termium Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 11).
- interroger directement le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne, en particulier lorsque la base IATE ne propose pas encore les notions étudiées (voir page 11).
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.

QUELLES NOTIONS ÉTUDIER ET PUBLIER AU *JOURNAL OFFICIEL* ?

Le dispositif d'enrichissement **définit et nomme des réalités nouvelles**.

Il ne lui appartient pas de traiter les termes spécialisés en usage de longue date ou tous les termes étrangers rencontrés dans un milieu professionnel ou scientifique donné pour lesquels on peut trouver définition et traduction dans des bases ou des ouvrages spécialisés ou multilingues. Le but n'est pas de rédiger un dictionnaire donnant pour un mot tous les sens qu'il prend dans tous les domaines, ni de rédiger le glossaire exhaustif d'un domaine. De même, le vocabulaire de la langue générale n'est pas concerné.

Pour **déterminer si une notion mérite d'être étudiée**, les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :

- elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
- elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le Petit Larousse, le Petit Robert et le Dictionnaire Hachette, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9^e édition) et le Trésor de la langue française. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais *returnee*.
- elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au *Journal officiel* a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
- elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour *HIV controller*.
- elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
- elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à *forçage génétique*) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodégradable » plutôt qu'*oxobiodégradable*).



Les groupes d'experts peuvent proposer des termes qui figurent déjà dans des normes techniques (AFNOR, ISO...). En revanche, la CELF estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des désignations et des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents.



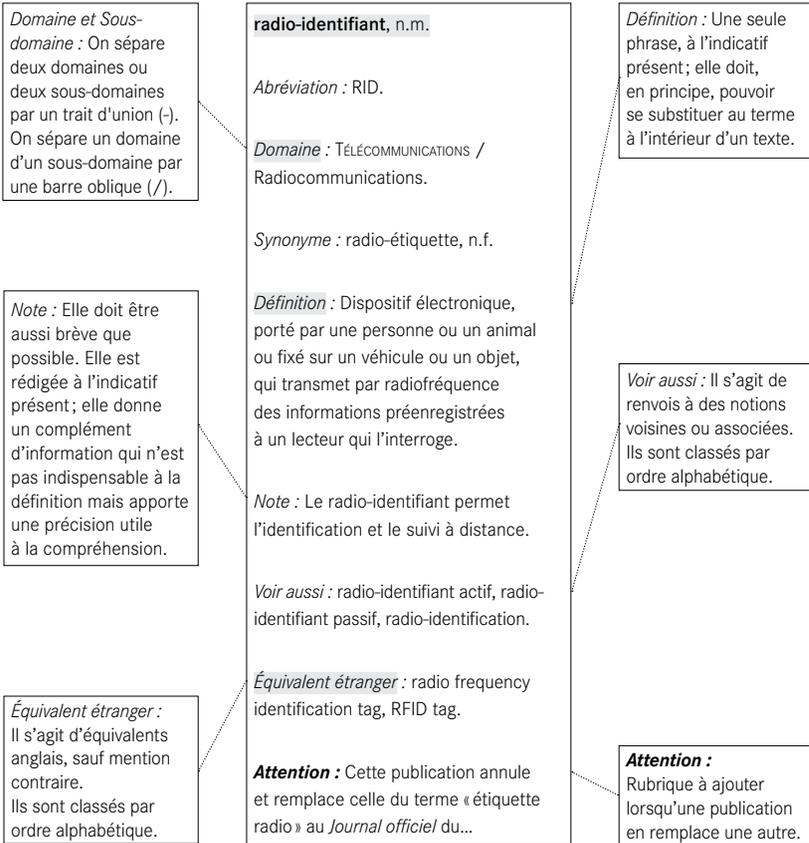
La CELF s'interdit de publier certaines notions trop règlementaires, juridiques ou administratives, qui sont manifestement en dehors de son domaine de compétence, puisque la définition de ces notions évolue au gré des modifications apportées par les autorités de régulation d'un secteur – par exemple le nucléaire ou la pharmacie –, les administrations ou le législateur.

Il reste toutefois souhaitable de trouver des équivalents français pour traduire certaines notions nouvelles, issues de droits étrangers ou provenant de directives européennes (la CELF a ainsi publié les termes « action de groupe » pour *class action*, « recueil légal » pour *kafala* ou « rapport sur les conditions d'exposition » pour *facility report*).

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Fiche type

Les rubriques grisées doivent nécessairement figurer sur la fiche.



RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il **existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires** dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe de travail de la Commission d'enrichissement (voir page 7).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer*

(*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - **feuillelet, feuille, imprimé** - au plus précis : **dépliant, papillon** ou **brochure**, si l'on s'en tient à la forme du document, **coupon, prospectus, tract, invitation** ou **programme**, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.



Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach, coach, e-, euro, fake news, flyer, gender, learning centre, live, low cost, podcasting, s'miles, street, travel retail...* ou d'autres recommandations publiées par la DGLFLF sur des expressions équivalentes des mots *fooding* ou *pitch* ou du terme « nègre (littéraire) ».

3.2 Le traitement des suggestions

Lorsqu'une suggestion est attribuée à un collège, les responsables de ce collège (profil GE) en sont avertis par un courriel qui reprend les informations contenues dans la notice complète de la suggestion.

Une nouvelle suggestion a été déposée dans la Boîte à Idées de FranceTerme.

Collège Culture et Médias
Créé le 2017-12-17
Auteur : crobotata@laposte.net

CULT

e-sport - vidéo-sport

Domaine : Loisirs

Définition : Désigne l'ensemble des pratiques intensives du jeu vidéo dans le but de participer à des compétitions, remplace le terme « e-sport » anglais.
Retrouvez-la dans FranceTerme <http://www.franceterme.culture.gouv.fr/franceTerme/criter/auIdentification.html>

Par défaut, une suggestion qui est attribuée à un collège, et dont les responsables (profil GE) n'ont pas pris connaissance, est à l'état « Non lue par le GE ».

Lorsqu'un profil GE en prend connaissance, il la passe à l'état « Lue par le GE » soit en cliquant sur le bouton **Non lue** dans la colonne « Marquages » dans la liste des suggestions, soit en cliquant sur le bouton **Marquer comme lue** dans la notice complète de la suggestion.

→ Vous pouvez revenir à l'état antérieur d'une suggestion en cliquant à nouveau sur les mêmes boutons.

Les suggestions sont accessibles par simple clic dans la colonne « Terme », depuis la liste des suggestions (voir 3.1).

La notice complète d'une suggestion correspond à une fiche terminologique limitée aux informations les plus pertinentes à ce stade : « terme », « date », « équivalent étranger », « auteur » (si indiqué), « collège », « domaine », éléments définatoires (rédéfinition ou contexte) et « commentaires ».

Outre les rubriques mentionnées ci-dessus, chaque **notice complète** d'une suggestion est assortie des fonctionnalités suivantes :

Marquer comme lue	Marquer comme non lue	Permet de modifier l'état d'une suggestion*
Créer		Permet de créer une fiche terminologique à partir d'une suggestion*
Historique		Permet de consulter l'historique d'une suggestion*
Réinitialiser		Permet de réinitialiser la notice complète d'une suggestion* (retour à l'état antérieur)
Refuser		Permet de refuser une suggestion*
Enregistrer		Permet d'enregistrer les modifications apportées à la suggestion*
Imprimer		Permet d'imprimer la notice complète d'une suggestion
Fermer		Permet de fermer la notice complète et de revenir à la liste des suggestions

Une suggestion, quel que soit son état, peut être **modifiée** par le profil GE.

* Non accessible au profil Expert.

L'historique permet de suivre les différentes étapes d'une suggestion (date de création, date d'attribution au collège, changement d'état...).

→ Pour revenir à la notice complète de la suggestion, cliquez sur le bouton « Fermer ».



Le bouton « Refuser » permet au profil GE de signaler à l'administrateur du site (profil CELEF) qu'il ne souhaite pas traiter telle suggestion.

La suggestion passe à l'état « Refusée par le GE » et elle est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collège.

→ Dans la mesure du possible, les responsables du collège sont invités à préciser les raisons justifiant ce refus dans la rubrique « Commentaire ».

Le bouton « Créer » permet de convertir une suggestion en fiche (« Étude GE »).

Les informations contenues dans la notice de la suggestion sont reprises dans le formulaire de modification du terme correspondant (voir 4.2).

Lorsqu'une fiche est créée à partir d'une suggestion, cette dernière est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collège.

→ Le bouton « Créer » n'est visible que si la suggestion est à l'état « Lue par le GE ».

3.3 L'export des suggestions

À l'instar des termes, les suggestions peuvent être téléchargées aux formats CSV, XML et ODT (voir 2.4).

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2022

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	CELF → CELF	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)	
AGRICULTURE ET PÊCHE																
9 ^e liste	05/02/18	08/03/18	25/04/18	27/04/18	23/05/18	24/05/18	11/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	—	23/08/18	07/09/18	—	04/10/18
10 ^e liste	14/04/20	22/04/20	28/10/20	02/11/20	05/01/21	14/01/21	15/02/21	10/03/21	15/03/21	19/03/21	12/04/21	—	19/05/21	27/05/21	—	24/06/21
AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS																
14 ^e liste	19/02/18	28/02/18	25/04/18	27/04/18	15/06/18	21/06/18	12/07/18	14/11/18	19/11/18	03/12/18	12/12/18	—	14/01/19	29/01/19	—	02/05/19
15 ^e liste	06/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	14/10/19	18/10/19	16/12/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20	—	13/03/20	21/05/20	—	11/06/20
16 ^e liste	14/02/20	26/02/20	18/11/20	24/11/20	08/02/21	11/02/21	01/03/21	07/04/21	12/04/21	15/04/21	26/04/21	—	31/05/21	08/06/21	—	08/07/21
17 ^e liste	22/10/21	04/11/21	15/12/21	21/12/21	01/02/22	08/02/22	09/03/22	13/04/22	21/04/22	28/04/22	30/05/22	—	05/07/22	14/07/22	—	01/09/22
18 ^e liste	29/09/22	—	26/10/22	08/11/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
AUTOMOBILE																
12 ^e liste	17/07/17	01/08/17	18/10/17	24/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	—	15/03/18	28/03/18	—	24/05/18
13 ^e liste	11/07/19	28/08/19	23/10/19	25/10/19	26/11/19	05/12/19	29/01/20	19/02/20	20/02/20	06/03/20	11/03/20	—	15/05/20	03/06/20	—	18/06/20
14 ^e liste	27/04/21	19/05/21	30/06/21	05/07/21	14/10/21	20/10/21	04/01/22	19/01/22	25/01/22	03/02/22	11/02/22	—	16/03/22	30/03/22	—	21/04/22
BIOLOGIE																
10 ^e liste	27/01/17	20/04/17	07/06/17	12/06/17	13/11/17	29/11/17	15/12/17	17/01/18	22/01/18	30/01/18	14/02/18	—	15/03/18	28/03/18	—	24/05/18
11 ^e liste	25/09/18	24/07/18	12/12/18	17/12/18	22/03/19	27/03/19	04/04/19	12/08/19	14/06/19	21/06/19	02/07/19	—	03/09/19	12/09/19	—	17/10/19
12 ^e liste	24/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	17/07/20	17/09/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20	—	13/01/21	04/02/21	—	04/03/21
13 ^e liste	11/06/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	19/11/21	06/12/21	21/12/21	19/01/22	25/01/22	09/02/22	18/02/22	—	31/03/22	09/04/22	—	05/05/22
14 ^e liste	05/04/22	11/04/22	01/06/22	13/06/22	13/07/22	05/08/22	15/09/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	09/11/22	—	23/12/22	—	—	—
15 ^e liste	06/12/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CHIMIE ET MATÉRIAUX																
7 ^e liste, Termes généraux	21/01/19	18/02/19	17/04/19	24/04/19	02/07/19	11/07/19	08/10/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	02/12/19	—	15/01/20	28/01/20	—	27/02/20
8 ^e liste, Termes généraux	24/01/20	13/02/20	01/07/20	06/07/20	20/10/20	23/10/20	06/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	—	10/03/21	19/03/21	—	13/05/21
9 ^e liste, Mécanique quantique	29/04/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	26/10/21	16/11/21	01/12/21	19/01/22	25/01/22	03/02/22	11/02/22	10/03/22	22/03/22	31/03/22	—	28/04/22

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jijmm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen) (02/05/19)
5 ^e liste, Matériaux	16/01/18	20/02/18	06/06/18	11/06/18	05/07/18	19/07/18	11/10/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	06/02/19	—	11/03/19	22/03/19	(02/05/19)
CULTURE ET MÉDIAS															
9 ^e liste	04/07/17	21/07/17	27/09/17	04/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	—	05/04/18	19/04/18	(24/05/18)
10 ^e liste	23/07/18	07/08/18	12/12/18	17/12/18	08/03/19	15/03/19	19/03/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	07/06/19	11/06/19	25/06/19	(25/07/19)
11 ^e liste	25/06/19	22/07/19	18/09/19	20/09/19	25/10/19	28/10/19	20/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	13/02/20	—	13/03/20	23/05/20	(11/06/20)
12 ^e liste	20/10/20	12/11/20	20/01/21	25/01/21	25/02/21	08/03/21	26/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21	—	01/07/21	09/07/21	(02/09/21)
13 ^e liste	19/10/21	01/10/21	17/11/21	24/11/21	18/01/22	24/01/22	06/02/22	16/03/22	25/03/22	04/04/22	08/04/22	—	19/05/22	29/05/22	(23/06/22)
14 ^e liste	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	—	—	—	—
DÉFENSE															
8 ^e liste	03/02/17	07/02/17	15/03/17	23/03/17	02/06/17	09/06/17	12/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	05/09/17	31/08/17	19/09/17	(26/10/17)
9 ^e liste	30/05/18	20/07/18	14/11/18	19/11/18	28/01/19	04/02/19	22/02/19	20/03/19	25/03/19	29/03/19	10/05/19	—	14/06/19	29/06/19	(05/09/19)
10 ^e liste	02/12/19	20/12/19	19/02/20	20/02/20	02/07/20	06/07/20	13/07/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	23/10/20	—	30/11/20	11/12/20	(14/01/21)
DROIT ET JUSTICE															
4 ^e liste	22/09/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	23/01/18	01/02/18	11/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	—	27/11/18	07/12/18	(07/02/19)
5 ^e liste	14/11/18	18/12/18	20/02/19	26/02/19	18/04/19	26/04/19	14/05/19	12/08/19	14/06/19	21/06/19	27/06/19	—	20/08/19	31/08/19	(17/10/19)
6 ^e liste	17/02/21	18/02/21	07/04/21	12/04/21	26/05/21	31/05/21	17/06/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21	—	06/09/21	14/09/21	(07/10/21)
7 ^e liste	28/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	19/10/22	30/11/22	14/12/22	21/12/22	—	—	—	—	—	—
ÉCONOMIE ET FINANCES															
26 ^e liste, 1 ^{er} partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	06/04/18	11/07/18	19/07/18	24/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	—	27/11/18	07/12/18	(07/02/19)
26 ^e liste, 2 ^e partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	23/04/18	24/04/18	05/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	—	27/11/18	07/12/18	(07/02/19)
27 ^e liste	19/07/19	09/09/19	13/11/19	28/01/20	07/07/20	17/07/20	18/09/20	28/10/20	02/11/20	10/11/20	19/11/20	—	30/12/20	15/01/21	(28/02/21)
28 ^e liste	30/09/19	06/11/19	22/01/20	28/01/20	09/03/20	12/03/20	08/07/20	28/10/20	28/10/20	30/11/20	30/11/20	—	06/01/21	21/01/21	(28/02/21)
29 ^e liste	29/03/21	26/04/21	02/06/21	07/06/21	09/07/21	09/08/21	05/10/21	20/10/21	27/10/21	18/11/21	13/12/21	—	12/01/22	22/01/22	(17/02/22)
30 ^e liste	06/05/21	05/08/21	20/10/21	27/10/21	30/11/21	06/12/21	11/03/22	11/05/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22	—	11/08/22	30/08/22	(23/09/22)
31 ^e liste	01/08/22	27/09/22	23/11/22	30/11/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3 ^e liste des CIV	20/11/20	—	20/01/21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jijmm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR															
6 ^e liste	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	15/02/18	25/02/18	25/02/18	(22/03/18)
7 ^e liste	23/09/18	15/10/18	23/01/19	25/01/19	15/03/19	22/03/19	03/04/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	25/06/19	09/07/19	09/07/19	(05/09/19)
8 ^e liste	01/07/20	08/06/20	07/10/20	13/10/20	17/11/20	17/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	15/02/21	03/03/21	16/03/21	(15/04/21)
9 ^e liste	10/11/21	30/11/21	19/01/22	25/01/22	11/02/22	15/02/22	22/02/22	16/03/22	25/03/22	04/04/22	08/04/22	—	10/05/22	24/05/22	(02/06/22)
10 ^e liste	22/04/22	15/04/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	19/10/22	21/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	—	—	—	—
ÉNERGIE NUCLÉAIRE															
15 ^e liste	14/12/17	21/12/17	27/06/18	28/06/18	26/10/18	08/11/18	04/12/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	14/02/19	13/03/19	20/03/19	02/04/19	(29/05/19)
16 ^e liste	03/07/19	24/07/19	18/09/19	25/10/19	22/01/20	29/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	13/07/20	—	20/08/20	02/09/20	(22/10/20)
17 ^e liste	08/01/21	—	10/02/21	17/02/21	04/05/21	10/05/21	26/05/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21	—	30/08/21	05/09/21	(30/09/21)
18 ^e liste	22/12/21	12/01/22	16/03/22	25/03/22	09/05/22	24/05/22	29/06/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	—	—	—	—
19 ^e liste	02/12/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉNERGIES															
8 ^e liste	16/10/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	02/03/18	09/03/18	07/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	16/08/18	10/09/18	19/09/18	(18/10/18)
9 ^e liste	08/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	07/10/19	14/10/19	10/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20	10/03/20	11/03/20	20/05/20	(11/06/20)
10 ^e liste	03/03/21	17/02/21	07/04/21	12/04/21	22/06/21	28/06/21	02/07/21	22/09/21	27/09/21	01/10/21	12/10/21	12/11/21	15/11/21	26/11/21	(23/12/21)
11 ^e liste	19/04/22	27/04/22	01/06/22	13/06/22	13/07/22	05/08/22	25/09/22	26/10/22	08/11/22	17/11/22	28/11/22	—	—	—	—
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE															
11 ^e liste	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	24/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	—	02/05/18	18/05/18	(28/06/18)
12 ^e liste, énergies renouvelables	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	26/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	—	14/05/18	26/05/18	(28/06/18)
13 ^e liste	26/04/18	06/06/18	17/10/18	19/11/18	19/02/19	04/03/19	08/04/19	15/05/19	21/05/19	02/07/19*	05/07/19	—	11/09/19	24/09/19	(31/10/19)
14 ^e liste	30/09/18	11/12/18	20/03/19	25/03/19	20/05/19	27/05/19	06/06/19	03/07/19	05/07/19	10/07/19	19/08/19	18/09/19	02/10/19	16/10/19	(07/11/19)
15 ^e liste	27/01/20	04/03/20	18/11/20	24/11/20	04/02/21	08/02/21	17/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21	—	05/07/21	16/07/21	(02/09/21)
16 ^e liste	25/09/21	28/10/21	15/12/21	21/12/21	22/03/22	28/03/22	10/04/22	11/05/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22	—	21/07/22	04/08/22	(01/09/22)
17 ^e liste	15/05/22	27/07/22	26/10/22	08/11/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

→ 1^{re} transmission

⇒ 2^{ème} transmission

Ligne colorée = Liste publiée

j/j/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)	
INFORMATIQUE																
12 ^e liste	19/01/18	19/02/18	04/04/18	06/04/18	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18	28/11/18	28/11/18	09/12/18	09/12/18	(07/02/19)
13 ^e liste	09/02/18	14/02/18	07/03/18 04/04/18	06/04/18	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18	28/11/18	28/11/18	09/12/18	09/12/18	(07/02/19)
14 ^e liste	23/04/19	19/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	18/07/19	25/07/19	18/09/19	20/09/19	27/09/19	08/10/19	12/11/19	12/11/19	16/11/19	16/11/19	(19/12/19)
15 ^e liste	29/06/20	04/08/20	07/10/20	13/10/20	06/11/20	10/11/20	23/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	24/02/21	24/02/21	09/03/21	09/03/21	(08/04/21)
16 ^e liste	24/06/21	25/08/21	20/10/21	27/10/21	14/12/21	10/01/22	28/01/22 02/12/22	16/03/22	25/02/22	10/03/22	18/03/22	2/04/22	2/04/22	30/04/22	30/04/22	(26/05/22)
RELATIONS INTERNATIONALES																
9 ^e liste	22/03/18	20/04/18	17/10/18	19/10/18	04/12/18	11/12/18	28/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	22/03/19	23/04/19	23/04/19	03/05/19	03/05/19	(04/07/19)
10 ^e liste	16/01/20	20/12/19	19/02/20	20/02/20	09/03/20	12/03/20	03/04/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	09/07/20	01/09/20	01/09/20	15/09/20	15/09/20	(22/10/20)
11 ^e liste	01/10/21	04/10/21	17/11/21	24/11/21	26/01/22	08/02/22	16/03/22	13/04/22	21/04/22	28/04/22	13/05/22	27/06/22	21/06/22	01/07/22	01/07/22	(21/07/22)
3 ^e liste de toponymie	19/09/18		17/10/18	19/10/18	04/12/18						25/01/19	28/03/19	10/04/19	21/04/19	21/04/19	(20/06/19)
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES																
6 ^e liste	12/02/18	28/03/18	06/06/18	11/06/18	11/07/18	19/07/18	12/11/18	20/02/19	26/02/19	15/03/19	25/03/19	02/05/19	02/05/19	16/05/19	16/05/19	(20/06/19)
7 ^e liste	30/01/19	20/02/19	15/05/19	28/05/19	24/06/19	11/07/19	16/09/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	26/11/19	02/01/19	02/01/19	16/01/20	16/01/20	(13/02/20)
8 ^e liste	24/01/20	06/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	17/07/20	15/09/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	27/10/20	02/12/20	02/12/20	16/12/20	16/12/20	(21/01/21)
9 ^e liste	12/10/21	09/11/21	15/12/21	21/12/21	01/03/22	03/03/22	11/04/22	11/05/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22	27/07/22	27/07/22	07/08/22	07/08/22	(01/09/22)
10 ^e liste	23/11/22	25/11/22														
SPATIOLOGIE																
10 ^e liste	10/07/18	07/09/18	14/11/18	19/11/18	14/12/18	09/01/19	18/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	17/04/19	23/05/19	23/05/19	04/06/19	04/06/19	(25/07/19)
11 ^e liste	24/09/19	23/07/19	13/11/19	20/11/19	12/02/20	18/02/20	30/05/20	01/07/20	06/07/20	09/07/20	27/07/20	11/09/20	11/09/20	26/09/20	26/09/20	(22/10/20)
12 ^e liste	01/02/22	01/03/22	13/04/22	21/04/22	14/06/22	04/07/22	04/10/22	26/10/22	08/11/22	17/11/22	28/11/22					
SPORT																
12 ^e liste	09/04/19 19/04/19	25/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	11/07/19	16/07/19				19/07/19	07/08/19	27/08/19	05/09/19	05/09/19	(17/10/19)
13 ^e liste	05/04/22	12/04/22	01/06/22	13/06/22	11/07/22	21/07/22	12/09/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	31/10/22	05/12/22	05/12/22	15/12/22	15/12/22	(13/02/20)
14 ^e liste	07/04/22	12/04/22	01/06/22	13/06/22	11/07/22	21/07/22	12/09/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	31/10/22	02/12/22	02/12/22	11/12/22	11/12/22	

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jimm/gas date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
15 ^e liste	23/11/22	—	14/12/22	21/12/22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TÉLÉCOMMUNICATIONS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 ^e liste	21/02/17	27/02/17	12/04/17	18/04/17	16/06/17	21/06/17	12/07/17	18/10/17	24/10/17	09/11/17	13/11/17	—	21/12/17	11/01/18	(15/02/18)
10 ^e liste	25/01/19 11/03/19 ■	09/01/19	17/04/19	24/04/19	14/06/19	14/06/19	26/06/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	29/11/19	—	06/01/20	22/01/20	(27/02/20)
11 ^e liste	03/02/21	06/12/21	10/03/21	15/03/21	23/04/21	26/04/21	27/04/21	02/06/21	07/06/21	18/06/21	23/06/21	—	22/07/21	30/07/21	(16/09/21)
12 ^e liste	29/09/21	15/10/21	17/11/21	24/11/21	14/12/21	21/12/21	17/12/21	19/01/22	25/01/22	03/02/22	11/02/22	15/03/22	11/03/22	19/03/22	(21/04/22)
GROUPES AD HOC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste de l'hydrogène	13/03/20 07/06/20 ■	14/01/20	01/07/20	06/07/20	05/10/20	09/10/20	29/10/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20	—	21/01/21	30/01/21	(25/02/21)
1 ^{re} liste du quantique	09/11/21 22/03/22 ■	04/01/22	16/02/22 13/04/22	21/04/22	07/06/22	10/06/22	26/07/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	03/11/22	—	07/12/22	20/12/22	—
1 ^{re} liste de la santé et de l'environnement	17/03/22	—	11/05/22	20/05/22	14/06/22	27/06/22	29/07/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	28/10/22	21/11/22 ¹	09/12/22	24/12/22	—
RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
nègre (littéraire)	31/03/17	14/04/17	10/05/17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
learning center	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	15/02/18	25/02/18	(22/03/18)
fake news	15/05/18	—	06/06/18	11/06/18	15/06/18	18/06/18	19/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	12/07/18	24/09/18	25/09/18	04/10/18	(08/11/18)
podcast(ing)	25/06/19	—	18/09/19	20/09/19	07/10/19	14/10/19	20/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	13/02/20	—	13/03/20	21/05/20	(11/06/20)
fair value	30/09/19 17/10/19 ■	06/11/19	22/01/20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
webinar	10/07/20	—	07/10/20	13/10/20	06/11/20	10/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	—	03/03/21	09/03/21	(08/04/21)
graduate school	28/04/21	—	02/06/21	07/06/21	18/06/06	—	—	—	—	—	22/06/21	—	12/08/21	28/08/21	(16/09/21)
approbation dictionnaires	29/06/21	—	30/06/21	30/06/21	01/07/21	—	—	—	—	—	—	—	02/07/21	04/07/21	(29/07/21)
fashion	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	06/12/22	15/12/22	—	—	—	—
tote bag	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	06/12/22	15/12/22	—	—	—	—
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
73 ^e liste	22/03/17	—	12/04/17	18/04/17	09/05/17	—	—	—	—	—	10/05/17	—	12/06/17	27/06/17	(31/08/17)
74 ^e liste	01/09/17	—	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	02/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	14/02/18	25/02/18	(22/03/18)

1 Ministères sociaux

→ 1^{re} transmission⇒ 2nde transmission

Ligne colorée = Liste publiée

ijmm/ea date prévue pour l'examen

* date de réception

■ rectificatif

** pas de 2nde examen

C.2 : Calendrier des réunions en 2022

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet-août	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture et Pêche			11 à 14h30 °								
Aménagement, Habitat et Mobilités	25 à 14h15 °		8 à 14h15 °		4 à 9h30 ° 13 à 14h30 °	24 à 14h15 °		7 à 10h ° 13 à 14h30 °	25 à 14h30 ° 18 ° 19 à 14h15 °		7 à 14h °
Automobile			22 à 14h30 °		23 à 14h °	7 à 14h30 °	11 à 14h °	27 à 14h30 °	21 à 14h °	30 à 14h °	8 à 14h30 °
Biologie	24 à 14h °		28 à 14h °			14 à 9h30 ° °		14 à 14h °	20 à 9h30 ° °		
Chimie et Matériaux	20 à 14h30 °		24 à 14h30 °			17 à 10h °		13 à 10h °	18 à 10h °	29 à 10h °	20 à 16h °
Culture et Médias	26 à 10h °		9 à 10h °	26 à 15h °							
Défense											
Droit et Justice		15 à 10h		12 à 10h		14 à 10h °	5 à 10h °	20 à 10h °		29 à 11h °	
Économie et Finances GT 2 économie politique GT 3 entreprises	25 à 9h30 °		11 à 9h30 °			10 à 9h30 °		16 à 9h30 ° 29 à 14h °		29 à 16h °	15 à 14h30 °
Éducation et Enseignement supérieur	21 à 10h	18 à 10h	18 à 10h	22 à 10h	20 à 10h	24 à 10h		30 à 10h °	21 à 10h	25 à 10h °	16 à 10h
Énergie nucléaire								15 à 9h30 ° °		10 à 9h ° 18 à 9h30 °	
Énergies	26 à 14h30 °		31 à 14h30 °			28 à 14h30 °		16 à 14h30 °			1 ^{er} à 14h30 °
Environnement et Développement durable	19 à 14h15 °		10 à 14h15 °		12 à 14h15 °	30 à 14h15 °		22 à 14h15 °		24 à 14h15 °	
Informatique	27 à 9h30 °		31 à 9h30 °			9 à 9h30 °		22 à 9h30 °		28 à 14h30 °	
Relations internationales	17 à 14h30 °	28 à 14h30 °		11 à 15h °		13 à 15h30 °		26 à 15h30 °		7 à 15h °	13 à 15h °
Santé et Affaires sociales	13 à 14h30 °		10 à 14h30 °	7 à 14h30 °	12 à 14h30 °	9 à 14h30 °		8 à 14h30 °		10 à 14h30 °	
Spatiologie	18 à 9h30 °		22 à 9h30 °		17 à 9h30 °			29 à 9h30 °		15 à 9h30 °	
Sport	13 à 14h °	18 à 9h30 °	18 à 14h °			13 à 9h30 ° 31 à 14h °		6 à 14h30 °	17 à 9h30 °	8 à 14h30 ° 30 à 9h30 °	16 à 9h30 °
Télécommunications	25 à 14h30 °		29 à 14h30 °			21 à 14h30 °		20 à 14h30 °		28 à 14h30 °	
Commission d'enrichissement	20 à 9h30 °	10 à 9h30 °	10 à 9h30 °	7 à 9h30 °	5 à 9h30 °	2 à 9h30 ° 30 à 9h30 °		22 à 9h30 °	20 à 9h30 °	17 à 9h30 °	15 à 9h30 °
Groupe de travail	5 à 9h30 °	2 à 9h30 ° 23 à 9h30 °	23 à 9h30 °	20 à 9h30 °	18 à 9h30 °	15 à 9h30 °		21 à 9h30 °	12 à 9h30 °	9 à 9h30 ° 30 à 9h30 °	
Groupe ad hoc							1 ^{er} à 14h30 °				
Coordination du dispositif d'enrichissement							6 à 14h30 °	19 à 10h °			
Comité de pilotage France Terme											
Promotion du DELF			2 à 9h30 ° 3 à 10h15 ° °°	8 à 15h30 ° ^{###}		3 à 10h30 ° ^{###}	25 à 10h ° ^{###}		13 ° ° ° ° °	9 à 13h ° 25 ° ° °	6 ° ° 12 et 13 ° ° °
Comité de l'Académie des sciences											
Toponymie			18 à 14h30 °							25 à 14h30 °	
GT Inclusion											
Normalisation (X03a / TC37)		25 à 14h30 °	17 à 9h30 °			15 à 9h30 °					
Français aux Jeux olympiques			14 à 16h30 °								
Terminologie : OTALF, REALITER					19 ° et 20 °				6 ° et 7 °		
Néologie : CINEO								1 °-2 °-3 °			

* réunion tenue sur une journée
 ° réunion en visioconférence
 ° ° réunion hybride
 ° ° ° réunion des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la LF
 ° ° ° ° réunion en formation restreinte

°° présentation du DELF à l'université Sacro Cuore de Milan, Italie
 °°° présentation du DELF à l'université de Vérone, Italie
 °°°° présentation du DELF à l'ISIT (Arcueil)
 °°°°° présentation du DELF à la conférence TOTh 2022 (Chambéry)

présentation du DELF aux interprètes des institutions européennes (Bruxelles)
 ### présentation du DELF à l'Institut de sciences politiques de l'université de Pérouse

@@@ journée d'étude «Variation terminologique et changement lexicales, biodiversité et changement climatiques», universités L'Orientale et Parthenope de Naples, Italie
 # séminaire L'importanza del francese nel mondo dello sport, université de Salerne, Italie
 ## séminaire sur les politiques linguistiques en France et au Portugal, Lisbonne

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'économie et de la finance (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2201287K

I. – Termes et définitions

actif titrisé

Domaine : FINANCE.

Définition : Titre négociable émis par une entité ad hoc pour financer l'acquisition d'actifs.

Note : Un actif titrisé prend généralement le nom de la catégorie d'actifs achetés par l'entité ad hoc. La créance hypothécaire titrisée et le contrat d'assurance titrisé sont des exemples d'actifs titrisés.

Voir aussi : contrat d'assurance titrisé, créance hypothécaire titrisée, entité ad hoc, titrisation.

Équivalent étranger : asset-backed securities (ABS).

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « billet de trésorerie adossé à des créances titrisées » et « titre adossé à des créances titrisées » au *Journal officiel* du 19 janvier 2010.

asymétrie fiscale

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Ensemble de discordances entre des systèmes fiscaux nationaux ou entre ces systèmes et les règles internationales, qui peuvent notamment apparaître dans la qualification fiscale d'un contribuable au regard de ces différents systèmes et règles.

Note : L'asymétrie fiscale peut être exploitée à des fins d'évasion fiscale.

Équivalent étranger : hybrid mismatch.

cours à terme

Domaine : FINANCE.

Définition : Cours préfixé d'achat ou de vente d'un actif dont le règlement et la livraison sont prévus à une échéance ultérieure.

Voir aussi : marché à terme.

Équivalent étranger : forward price, futures price.

créance hypothécaire titrisée

Abréviation : CHT.

Domaine : FINANCE.

Définition : Titre négociable émis par une entité ad hoc pour financer l'acquisition de créances hypothécaires.

Voir aussi : actif titrisé, entité ad hoc, titrisation.

Équivalent étranger : mortgage-backed securities (MBS).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 28 décembre 2006.

croissance partagée

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE-SCIENCES HUMAINES.

Définition : Croissance économique qui bénéficie à toutes les catégories de la population.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « croissance inclusive », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : inclusive growth.

cyberjeton indexé

Forme abrégée : jeton indexé.

Domaine : FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Cyberjeton dont la valeur est fixée en référence à une monnaie, à un panier de monnaies, ou, plus généralement, à un portefeuille d'actifs.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « jeton stable » et « cryptomonnaie stable », qui sont déconseillés.

Voir aussi : cyberjeton, cybermonnaie.

Équivalent étranger : asset-referenced token, stablecoin.

cybermonnaie, n.f.

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Ensemble de cyberjetons de même nature pouvant servir à des paiements, à l'instar d'une monnaie ayant cours légal.

Note :

1. Des plateformes proposent d'échanger les cyberjetons de certaines cybermonnaies contre de la monnaie ayant cours légal.
2. Les cybermonnaies ne doivent pas être confondues avec la monnaie électronique.
3. On trouve aussi les termes « monnaie virtuelle » et « cryptomonnaie », qui sont déconseillés, et « monnaie digitale », qui est à proscrire.

Voir aussi : cyberjeton, monnaie électronique, monnaie numérique de banque centrale.

Équivalent étranger : crypto currency, cryptocurrency.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 23 mai 2017.

distribution monétaire sans contrepartie

Forme abrégée : distribution sans contrepartie.

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE-FINANCE.

Définition : Distribution gracieuse de liquidités, notamment aux ménages, effectuée à l'initiative de l'État dans le but de relancer l'activité économique.

Note :

1. La distribution monétaire sans contrepartie se traduit par une augmentation de la masse monétaire.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « hélicoptère monétaire » et « monnaie hélicoptère », qui sont déconseillés.

Voir aussi : politique d'expansion monétaire.

Équivalent étranger : helicopter money.

entité ad hoc

Domaine : FINANCE.

Définition : Structure juridique créée spécifiquement pour mener à bien une opération pour le compte d'une organisation publique ou privée.

Note : Une entité ad hoc peut être utilisée dans le cas d'opérations de titrisation. On parle alors de « structure de titrisation ».

Voir aussi : structure de défaisance, titrisation.

Équivalent étranger : special purpose company (SPC), special purpose entity (SPE), special purpose vehicle (SPV).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « structure de titrisation » au *Journal officiel* du 28 décembre 2006. Les occurrences de « structure de titrisation » dans les définitions et notes de « contrat d'assurance titrisé », « fonds multicédant », « obligation-catastrophe » et « titre de créance adossé » sont remplacées par « entité ad hoc ».

évaluation au prix de modèle

Domaine : FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.

Définition : Méthode comptable qui consiste, lorsque le prix de marché n'est pas considéré comme représentatif, à arrêter la valeur à laquelle un actif ou un passif financiers pourraient être transférés à un tiers en se référant à un modèle d'évaluation établi par des experts.

Note : L'évaluation d'un portefeuille de créances repose par exemple sur un modèle prenant en compte l'estimation des probabilités de non-remboursement.

Voir aussi : évaluation au prix de marché.

Équivalent étranger : mark-to-model, mark-to-model valuation.

marché à terme

Domaine : FINANCE.

Définition : Marché sur lequel sont établis les cours à terme.

Note : Lorsque les transactions sont réalisées directement entre les parties, le marché à terme est qualifié « de gré à gré ». Lorsque les transactions sont réalisées par l'intermédiaire d'une bourse, qu'elle soit physique ou électronique, le marché à terme est qualifié d'« organisé ».

Voir aussi : cours à terme.

Équivalent étranger : forward market [marché de gré à gré], futures market [marché organisé].

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « marché à terme » et « marché de contrats à terme » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

minoration de la base

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Diminution de l'assiette de l'impôt, qui est obtenue au moyen d'opérations financières exploitant notamment les régimes de déduction ou l'asymétrie fiscale, dans un but d'optimisation.

Note :

1. La conclusion de prêts entre sociétés d'une entreprise multinationale en vue de produire des intérêts déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, ou le recours à une opération transnationale qui permet de bénéficier d'une déduction dans une juridiction sans entraîner d'imposition supplémentaire dans une autre, sont des exemples de minoration de la base.

2. La minoration de la base peut être exploitée à des fins d'évasion fiscale.

Voir aussi : asymétrie fiscale, transfert de bénéfices.

Équivalent étranger : base erosion.

mise en pension

Domaine : FINANCE.

Définition : Emprunt en numéraire réalisé par une institution financière sur le marché monétaire, qui consiste à vendre des titres avec un horizon et un prix de rachat fixés d'avance, le prix de rachat étant en général supérieur au prix de vente.

Note : À la différence du prêt-emprunt de titres, la mise en pension permet à celui qui cède des titres d'obtenir des liquidités.

Voir aussi : prêt-emprunt de titres, prise en pension.

Équivalent étranger : repo, repurchase agreement.

monnaie numérique de banque centrale

Abréviation : MNBC.

Domaine : FINANCE.

Définition : Monnaie émise par une banque centrale sous une forme numérique.

Voir aussi : cybermonnaie, monnaie électronique.

Équivalent étranger : central bank digital currency (CBDC).

prêt-emprunt de titres

Domaine : FINANCE.

Définition : Opération par laquelle une entité cède temporairement des titres à une autre entité, contre le versement d'un intérêt et la remise d'un actif en nantissement afin de couvrir le risque de non-restitution à l'échéance des titres prêtés.

Note : À la différence de la mise en pension, le prêt-emprunt de titres ne donne droit qu'au versement d'un intérêt, sans que soient versées des liquidités en contrepartie des titres prêtés.

Voir aussi : mise en pension, prise en pension.

Équivalent étranger : repo, securities lending.

prise en pension

Domaine : FINANCE.

Définition : Prêt en numéraire consenti par une institution financière sur le marché monétaire, qui consiste à acheter des titres avec un horizon et un prix de revente fixés d'avance, le prix de revente étant en général supérieur au prix d'achat.

Note : En cas de non-remboursement à l'échéance, le prêteur conserve les titres qui lui ont été cédés et ne supporte donc qu'un risque de variation de leur cours.

Voir aussi : mise en pension, prêt-emprunt de titres.

Équivalent étranger : reverse repo.

redomiciliation fiscale

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Réorganisation d'un groupe de sociétés destinée à transférer son domicile fiscal dans une juridiction dont la fiscalité permet une optimisation.

Équivalent étranger : tax inversion.

structure de défaisance

Domaine : FINANCE.

Synonyme : structure de cantonnement.

Définition : Entité ad hoc créée pour recueillir et gérer des actifs de mauvaise qualité cédés par une institution qui cherche ainsi à améliorer son bilan.

Note : L'expression « banque de défaillance » est à déconseiller dans la mesure où une structure de défaillance n'a pas nécessairement d'agrément bancaire.

Voir aussi : défaillance, entité ad hoc.

Équivalent étranger : bad bank.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 7 décembre 2018.

titrisable, adj.

Domaine : FINANCE.

Définition : Se dit d'un actif susceptible d'être titrisé.

Voir aussi : actif titrisé, titrisation.

Équivalent étranger : securitisable (GB), securitizable (EU).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

titrisation, n.f.

Domaine : FINANCE.

Définition : Opération par laquelle est cédé un ensemble d'actifs à une entité ad hoc, qui émet des titres négociables adossés à ces actifs pour financer cette acquisition.

Note : La titrisation permet à l'entité cédante de transférer un risque ou de se financer.

Voir aussi : actif titrisé, entité ad hoc, finance parallèle, modèle d'octroi puis de cession de crédits, prêt à haut risque.

Équivalent étranger : securitisation (GB), securitization (EU).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

titrisation en cyberjetons

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Synonyme : conversion en jetons.

Définition : Émission, au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé, de cyberjetons qui sont adossés à un actif, en vue notamment de faciliter la vente en tout ou partie de cet actif.

Note : Le cyberjeton sert d'unité de compte dans le cas d'un fractionnement de l'actif en parts.

Voir aussi : actif numérique, cyberjeton, dispositif d'enregistrement électronique partagé, titrisation.

Équivalent étranger : tokenisation (GB), tokenization (EU).

titrer, v.

Domaine : FINANCE.

Définition : Céder un ensemble d'actifs à une entité ad hoc, qui émet des titres négociables adossés à ces actifs pour financer cette acquisition.

Voir aussi : entité ad hoc, titrisation.

Équivalent étranger : securitise, v. (GB), securitize, v. (EU).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
asset-backed securities (ABS).	FINANCE.	actif titrisé.
asset-referenced token, stablecoin.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	cyberjeton indexé, jeton indexé.
bad bank.	FINANCE.	structure de défaillance, structure de cantonnement.
base erosion.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/FISCALITÉ.	minoration de la base.
central bank digital currency (CBDC).	FINANCE.	monnaie numérique de banque centrale (MNBC).
crypto currency, cryptocurrency.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	cybermonnaie, n.f.
forward market [marché de gré à gré], futures market [marché organisé].	FINANCE.	marché à terme.
forward price, futures price.	FINANCE.	cours à terme.
futures market [marché organisé], forward market [marché de gré à gré].	FINANCE.	marché à terme.
futures price, forward price.	FINANCE.	cours à terme.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
helicopter money.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE-FINANCE.	distribution monétaire sans contrepartie, distribution sans contrepartie.
hybrid mismatch.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	asymétrie fiscale.
inclusive growth.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE-SCIENCES HUMAINES.	croissance partagée.
mark-to-model, mark-to-model valuation.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.	évaluation au prix de modèle.
mortgage-backed securities (MBS).	FINANCE.	créance hypothécaire titrisée (CHT).
repo, repurchase agreement.	FINANCE.	mise en pension.
repo, securities lending.	FINANCE.	prêt-emprunt de titres.
repurchase agreement, repo.	FINANCE.	mise en pension.
reverse repo.	FINANCE.	prise en pension.
securities lending, repo.	FINANCE.	prêt-emprunt de titres.
securitizable (GB), securitizable (EU).	FINANCE.	titrisable, adj.
securitisation (GB), securitization (EU).	FINANCE.	titrisation, n.f.
securitise, v. (GB), securitize, v. (EU).	FINANCE.	titriser, v.
special purpose company (SPC), special purpose entity (SPE), special purpose vehicle (SPV).	FINANCE.	entité ad hoc.
stablecoin, asset-referenced token.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	cyberjeton indexé, jeton indexé.
tax inversion.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	redomiciliation fiscale.
tokenisation (GB), tokenization (EU).	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	titrisation en cyberjetons, conversion en jetons.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
actif titrisé.	FINANCE.	asset-backed securities (ABS).
asymétrie fiscale.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	hybrid mismatch.
conversion en jetons, titrisation en cyberjetons.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	tokenisation (GB), tokenization (EU).
cours à terme.	FINANCE.	forward price, futures price.
créance hypothécaire titrisée (CHT).	FINANCE.	mortgage-backed securities (MBS).
croissance partagée.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE-SCIENCES HUMAINES.	inclusive growth.
cyberjeton indexé, jeton indexé.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	asset-referenced token, stablecoin.
cybermonnaie, n.f.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	crypto currency, cryptocurrency.
distribution monétaire sans contrepartie, distribution sans contrepartie.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE-FINANCE.	helicopter money.
entité ad hoc.	FINANCE.	special purpose company (SPC), special purpose entity (SPE), special purpose vehicle (SPV).
évaluation au prix de modèle.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.	mark-to-model, mark-to-model valuation.
jeton indexé, cyberjeton indexé.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	asset-referenced token, stablecoin.
marché à terme.	FINANCE.	forward market [marché de gré à gré], futures market [marché organisé].
minoration de la base.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	base erosion.
mise en pension.	FINANCE.	repo, repurchase agreement.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
monnaie numérique de banque centrale (MNBC).	FINANCE.	central bank digital currency (CBDC).
prêt-emprunt de titres.	FINANCE.	repo, securities lending.
prise en pension.	FINANCE.	reverse repo.
redomiciliation fiscale.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	tax inversion.
structure de défaillance, structure de cantonnement.	FINANCE.	bad bank.
titrisable, adj.	FINANCE.	securitisable (GB), securitizable (EU).
titrisation, n.f.	FINANCE.	securitisation (GB), securitization (EU).
titrisation en cyberjetons, conversion en jetons.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	tokenisation (GB), tokenization (EU).
titriser, v.	FINANCE.	securitise, v. (GB), securitize, v. (EU).
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2208331K

I. – Termes et définitions

alerte malveillante

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.

Définition : Appel téléphonique anonyme adressé aux services d'urgence ou de secours afin de déclencher leur intervention en leur faisant croire à l'existence d'une infraction ou d'un dommage subi par des personnes ou des biens.

Note : Une alerte malveillante peut avoir pour but de nuire à la personne chez qui l'intervention a lieu ou de piéger les intervenants des services d'urgence ou de secours.

Équivalent étranger : swatting.

attaque collective par saturation de service

Abréviation : ACSS.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.

Définition : Attaque par interruption de service qui consiste à envoyer simultanément des requêtes depuis un grand nombre d'ordinateurs afin de saturer l'accès au service visé.

Voir aussi : attaque par interruption de service.

Équivalent étranger : DDoS attack, distributed denial of service attack.

attaque par interruption de service

Abréviation : AIS.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.

Définition : Action malveillante qui vise à rendre indisponibles pendant un temps indéterminé un ou plusieurs services informatiques ou de télécommunication d'une organisation.

Note :

1. Une attaque par interruption de service peut être réalisée en saturant l'accès aux services visés ou en exploitant leurs failles de sécurité.
2. On trouve aussi l'expression « attaque par déni de service », calque de l'anglais, qui est déconseillée.

Voir aussi : attaque collective par saturation de service, attaque par saturation téléphonique.

Équivalent étranger : denial of service attack, DoS attack.

attaque par saturation téléphonique

Abréviation : AST.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Attaque par interruption de service qui consiste à émettre un nombre important d'appels téléphoniques vers un ou plusieurs numéros pour empêcher que d'autres appels passés vers ces numéros n'aboutissent.

Note :

1. L'attaque par saturation téléphonique utilise généralement un automate d'appels.
2. On trouve aussi l'expression « déni de service téléphonique », calque de l'anglais, qui est déconseillée.

Voir aussi : attaque par interruption de service.

Équivalent étranger : telephony denial of service (TDoS).

escroquerie téléphonique

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.

Définition : Manœuvre frauduleuse consistant à tromper, au moyen d'un appel téléphonique ou d'une intervention dans un réseau téléphonique, une personne afin d'obtenir d'elle un avantage indu.

Note : L'appel-piège et le branchement sur une ligne téléphonique dans un répartiteur sont des exemples d'escroqueries téléphoniques.

Voir aussi : appel-piège.

Équivalent étranger : phreaking, telephone hack, telephone hijack.

usurpation de carte SIM

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.

Définition : Fraude qui consiste à s'approprier un numéro de téléphone mobile, à l'insu de son détenteur, en obtenant de l'opérateur l'association de ce numéro à une nouvelle carte SIM.

Note : L'usurpation de carte SIM permet au fraudeur de contourner la sécurisation des accès aux services qui font appel à une authentification utilisant un téléphone mobile, en se faisant passer pour le détenteur du numéro de ce téléphone.

Voir aussi : carte SIM.

Équivalent étranger : SIM swapping.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
DDoS attack, distributed denial of service attack.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	attaque collective par saturation de service (ACSS).
denial of service attack, DoS attack.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	attaque par interruption de service (AIS).
distributed denial of service attack, DDoS attack.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	attaque collective par saturation de service.
DoS attack, denial of service attack.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	attaque par interruption de service.
phreaking, telephone hack, telephone hijack.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	escroquerie téléphonique.
SIM swapping.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	usurpation de carte SIM.
swatting.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	alerte malveillante.
telephone hack, phreaking, telephone hijack.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	escroquerie téléphonique.
telephony denial of service (TDoS).	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	attaque par saturation téléphonique (AST).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
alerte malveillante.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	swatting.
attaque collective par saturation de service (ACSS).	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	DDoS attack, distributed denial of service attack.
attaque par interruption de service (AIS).	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	denial of service attack, DoS attack.
attaque par saturation téléphonique (AST).	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	telephony denial of service (TDoS).
escroquerie téléphonique.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	phreaking, telephone hack, telephone hijack.
usurpation de carte SIM.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-DROIT.	SIM swapping.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2208826K

I. – Termes et définitions

communication de véhicule à infrastructure

Forme abrégée : communication VAI.

Domaine : AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Échange, par une liaison sans fil, d'informations ou de données entre un véhicule et le système de gestion de l'infrastructure routière, grâce à des relais situés le long des axes routiers ; par extension, ensemble des systèmes de communication permettant cet échange.

Note : Les informations et les données échangées permettent aux gestionnaires du réseau routier d'établir en temps réel un état de la circulation qui est transmis aux véhicules.

Voir aussi : communication de véhicule à réseau, communication de véhicule à véhicule, communication de véhicule à X.

Équivalent étranger : V2I communication (V2I), vehicle-to-infrastructure communication (V2I).

communication de véhicule à réseau

Forme abrégée : communication VAR.

Forme développée : communication de véhicule à réseau de télécommunication.

Domaine : AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Échange, par une liaison sans fil, d'informations ou de données entre un véhicule et un réseau de télécommunication ; par extension, ensemble des systèmes de communication permettant cet échange.

Voir aussi : communication de véhicule à infrastructure, communication de véhicule à véhicule, communication de véhicule à X.

Équivalent étranger : V2N communication (V2N), vehicle-to-network communication (V2N).

communication de véhicule à véhicule

Forme abrégée : communication VAV.

Domaine : AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Échange direct d'informations ou de données entre des véhicules par une liaison sans fil, notamment à des fins de sécurité ; par extension, ensemble des systèmes de communication permettant cet échange.

Note : Les informations et les données échangées portent notamment sur la vitesse, la position et la direction des véhicules.

Voir aussi : communication de véhicule à infrastructure, communication de véhicule à réseau, communication de véhicule à X.

Équivalent étranger : V2V communication (V2V), vehicle-to-vehicle communication (V2V).

communication de véhicule à X

Forme abrégée : communication VAX.

Domaine : AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Échange, par une liaison sans fil, d'informations ou de données entre un véhicule et une infrastructure routière, un réseau de télécommunication ou un objet connecté ; par extension, ensemble des systèmes de communication permettant cet échange.

Note : La communication de véhicule à X peut être une communication de véhicule à véhicule, une communication de véhicule à infrastructure ou une communication de véhicule à réseau.

Voir aussi : communication de véhicule à infrastructure, communication de véhicule à réseau, communication de véhicule à véhicule, objet connecté.

Équivalent étranger : V2X communication (V2X), vehicle-to-everything (V2X), vehicle-to-X communication (V2X).

rétroviseur numérique

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Dispositif de rétrovision comprenant plusieurs écrans qui affichent les images provenant de caméras fixées sur le véhicule.

Note : Le rétroviseur numérique supprime les angles morts et permet une vision large vers l'arrière du véhicule, ce qui contribue à la sécurité. Il améliore l'aérodynamisme du véhicule, les caméras ayant une plus faible résistance à l'air que les rétroviseurs traditionnels.

Équivalent étranger : e-mirror.

système de vue aérienne

Forme abrégée : vue aérienne.

Domaine : AUTOMOBILE.

Définition : Système d'aide à la conduite qui, grâce à des caméras fixées sur le véhicule, reconstruit une vue de dessus de celui-ci et de son environnement immédiat, facilitant ainsi les manœuvres à basse vitesse.

Voir aussi : système d'aide à la conduite.

Équivalent étranger : birdview system.

système d'infodivertissement

Domaine : AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Équipement embarqué qui regroupe les fonctions de géonavigation, de téléphonie, ainsi que l'accès à des contenus audio et vidéo ou à des services en ligne.

Voir aussi : géonavigateur, multimédia de bord.

Équivalent étranger : infotainment system.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
birdview system.	AUTOMOBILE.	système de vue aérienne, vue aérienne.
e-mirror.	AUTOMOBILE.	rétroviseur numérique.
infotainment system.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	système d'infodivertissement.
V2I communication (V2I), vehicle-to-infrastructure communication (V2I).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à infrastructure, communication VAI.
V2N communication (V2N), vehicle-to-network communication (V2N).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à réseau, communication VAR, communication de véhicule à réseau de télécommunication.
V2V communication (V2V), vehicle-to-vehicle communication (V2V).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à véhicule, communication VAV.
V2X communication (V2X), vehicle-to-everything (V2X), vehicle-to-X communication (V2X).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à X, communication VAX.
vehicle-to-infrastructure communication (V2I), V2I communication (V2I).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à infrastructure, communication VAI.
vehicle-to-network communication (V2N), V2N communication (V2N).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à réseau, communication VAR, communication de véhicule à réseau de télécommunication.
vehicle-to-vehicle communication (V2V), V2V communication (V2V).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à véhicule, communication VAV.
vehicle-to-X communication (V2X), V2X communication (V2X), vehicle-to-everything (V2X).	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	communication de véhicule à X, communication VAX.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
communication de véhicule à infrastructure, communication VAI.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2I communication (V2I), vehicle-to-infrastructure communication (V2I).
communication de véhicule à réseau, communication VAR, communication de véhicule à réseau de télécommunication.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2N communication (V2N), vehicle-to-network communication (V2N).
communication de véhicule à véhicule, communication VAV.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2V communication (V2V), vehicle-to-vehicle communication (V2V).
communication de véhicule à X, communication VAX.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2X communication (V2X), vehicle-to-everything (V2X), vehicle-to-X communication (V2X).
communication VAI, communication de véhicule à infrastructure.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2I communication (V2I), vehicle-to-infrastructure communication (V2I).
communication VAR, communication de véhicule à réseau, communication de véhicule à réseau de télécommunication.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2N communication (V2N), vehicle-to-network communication (V2N).
communication VAV, communication de véhicule à véhicule.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2V communication (V2V), vehicle-to-vehicle communication (V2V).
communication VAX, communication de véhicule à X.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	V2X communication (V2X), vehicle-to-everything (V2X), vehicle-to-X communication (V2X).
rétroviseur numérique.	AUTOMOBILE.	e-mirror.
système de vue aérienne, vue aérienne.	AUTOMOBILE.	birdview system.
système d'infodivertissement.	AUTOMOBILE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	infotainment system.
vue aérienne, système de vue aérienne.	AUTOMOBILE.	birdview system.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la chimie et de la mécanique quantique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2209345K

I. – Termes et définitions

boîte quantique

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.

Définition : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans les trois dimensions de l'espace.

Note :

1. Un cristal nanométrique de semiconducteur peut être une boîte quantique pour les électrons.
2. On trouve aussi l'expression « point quantique », qui est déconseillée.

Voir aussi : confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique.

Équivalent étranger : quantum dot.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 19 septembre 2015.

case quantique

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.

Définition : Élément graphique schématique, généralement un carré ou un cercle, qui est associé à une orbitale atomique et permet de représenter l'état d'occupation, par les électrons, de la région de l'espace correspondant à cette orbitale.

Note :

1. La configuration électronique d'un atome ou d'un ion est décrite par un ensemble de cases quantiques.
2. Une case quantique est vide ou occupée par un ou deux électrons, figurés par des flèches dirigées vers le haut ou vers le bas selon le moment cinétique de spin de ces électrons dans un champ magnétique.
3. Une case quantique est caractérisée par trois nombres quantiques qui résultent de la quantification, pour les électrons qui l'occupent, de l'énergie, du module du moment cinétique orbital et de la direction spatiale de ce dernier.

Voir aussi : orbitale.

Équivalent étranger : orbital box.

confinement quantique

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.

Définition : Situation dans laquelle se trouve une particule lorsque, dans une, deux ou trois des dimensions de l'espace, ses déplacements sont restreints à des distances plus petites ou du même ordre de grandeur que la longueur d'onde associée, par la relation de de Broglie, à la quantité de mouvement de cette particule.

Note : Le confinement quantique confère aux nanomatériaux semiconducteurs leurs propriétés électriques et optiques spécifiques.

Voir aussi : nanomatériau.

Équivalent étranger : quantum confinement.

feuillet quantique

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.

Définition : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans une des dimensions de l'espace.

Note : La couche centrale de certains semiconducteurs multicouches, par exemple une couche de silicium entre deux couches d'un alliage silicium-germanium, peut être un feuillet quantique pour les électrons.

Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, fil quantique, puits quantique.

Équivalent étranger : quantum sheet.

fil quantique

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.

Définition : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans deux des dimensions de l'espace.

Note : Des atomes métalliques contenus dans un nanotube de carbone peuvent constituer un fil quantique pour les électrons.

Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, nanotube, puits quantique.

Équivalent étranger : quantum wire.

puits de potentiel

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE.

Définition : Région de l'espace à une, deux ou trois dimensions, où le potentiel associé à un champ de force présente un minimum notable.

Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique.

Équivalent étranger : potential well.

puits quantique

Domaine : PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.

Définition : Puits de potentiel dans lequel une particule est en confinement quantique.

Voir aussi : confinement quantique, puits de potentiel.

Équivalent étranger : quantum potential well, quantum well.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
orbital box.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	case quantique.
potential well.	PHYSIQUE-CHIMIE.	puits de potentiel.
quantum confinement.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	confinement quantique.
quantum dot.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	boîte quantique.
quantum potential well, quantum well.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	puits quantique.
quantum sheet.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	feuillet quantique.
quantum well, quantum potential well.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	puits quantique.
quantum wire.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	fil quantique.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
boîte quantique.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	quantum dot.
case quantique.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	orbital box.
confinement quantique.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	quantum confinement.
feuillet quantique.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	quantum sheet.
fil quantique.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	quantum wire.
puits de potentiel.	PHYSIQUE-CHIMIE.	potential well.
puits quantique.	PHYSIQUE-CHIMIE/Mécanique quantique.	quantum potential well, quantum well.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2210340K

I. – Termes et définitions

autopoïèse, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Propriété qu'ont les organismes vivants de générer eux-mêmes leur organisation structurale et fonctionnelle, en interaction permanente avec leur environnement.

Équivalent étranger : autopoiesis.

complexe majeur d'histocompatibilité

Abréviation : CMH.

Domaine : BIOLOGIE/Génie génétique.

Définition : Région du génome des vertébrés regroupant l'information génétique qui code des protéines présentes sur la face externe de la membrane plasmique, responsables de la reconnaissance du soi et permettant la réponse immunitaire.

Note :

1. Les protéines codées par le complexe majeur d'histocompatibilité sont spécifiques de chaque individu.
2. Le rejet d'une greffe de tissus ou d'organes est dû notamment à des différences trop importantes entre les complexes majeurs d'histocompatibilité de deux individus.

Voir aussi : apprêtement de l'antigène, présentation de l'antigène.

Équivalent étranger : major histocompatibility complex (MHC).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

oncoprotéine, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : protéine oncogénique.

Définition : Protéine codée par un oncogène.

Voir aussi : oncogène.

Équivalent étranger : oncoprotein.

osmolyte, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Métabolite qui, en s'accumulant dans une cellule, élève la pression osmotique de celle-ci.

Note :

1. Les amines, les polyols et les sucres sont des exemples d'osmolytes.
2. Lorsqu'ils sont présents en grande quantité dans les cellules d'une plante, les osmolytes permettent d'améliorer la tolérance de celle-ci au déficit hydrique et au froid.

Équivalent étranger : osmolyte.

protéine de transport d'auxine

Domaine : BIOLOGIE/Biologie végétale.

Définition : Protéine transmembranaire qui, chez les plantes terrestres, assure le flux d'auxine de cellule en cellule.

Note :

1. Les protéines de transport d'auxine permettent l'ajustement constant des concentrations locales d'auxine dont dépend le développement du végétal.

2. La perte de fonction du gène codant cette protéine a pour conséquence l'absence de développement des organes de la plante, qui se réduit alors à une longue structure en aiguille.

3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « protéine PIN ».

Équivalent étranger : PIN-FORMED protein, PIN protein.

réécriture de base

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Synonyme : édition de base (langage professionnel).

Définition : Réécriture génomique qui consiste à modifier une seule paire de bases d'un site déterminé d'un génome.

Voir aussi : paire de bases, réécriture génomique.

Équivalent étranger : base editing.

réécriture génomique

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Synonyme : édition génomique (langage professionnel).

Définition : Modification par ingénierie de la séquence d'un site déterminé d'un génome par addition, suppression ou substitution de nucléotides, qui est effectuée ou initiée par des complexes enzymatiques adressés à ce site.

Note :

1. La réécriture génomique utilise souvent des ciseaux moléculaires et peut nécessiter la présence d'une matrice d'ADN ou d'ARN.

2. La réécriture génomique permet de corriger une mutation délétère ou de conférer une propriété nouvelle à une cellule, voire, le cas échéant, à l'organisme qui en est issu.

Voir aussi : ciseaux moléculaires, endodésoxyribonucléase 9, motif de reconnaissance du proto-espaceur, nucléase-effecteur de type activateur de transcription, réécriture de base, réécriture par matrice d'ARN.

Équivalent étranger : genome editing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 28 mars 2018.

réécriture par matrice d'ARN

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Définition : Réécriture génomique qui consiste à incorporer au génome une séquence d'ADN issue de la transcription inverse in situ d'une matrice d'ARN.

Note : On trouve aussi le terme « édition primaire », qui est déconseillé.

Voir aussi : matrice, réécriture génomique.

Équivalent étranger : prime editing.

régulation autogène

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : autorégulation génique.

Définition : Tout mécanisme par lequel le produit d'un gène contrôle l'expression de ce même gène.

Voir aussi : régulation négative de la transcription, régulation positive de la transcription.

Équivalent étranger : autogenous regulation.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « autorégulation » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

toxine de Shiga

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine pathogène pour l'homme et pour certains animaux, produite par des entérobactéries du genre *Shigella* et par certaines souches d'*Escherichia coli*.

Note :

1. Les toxines de Shiga endommagent des cellules des endothéliums des vaisseaux, des reins et de la muqueuse intestinale, entraînant des dysenteries hémorragiques parfois mortelles.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « shigatoxine ».

Équivalent étranger : shiga-like toxin, shigatoxin.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
autogenous regulation.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	régulation autogène, autorégulation génique.
autopoiësis.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	autopoiëse, n.f.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
base editing.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	réécriture de base, édition de base (langage profes-sionnel).
genome editing.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	réécriture génomique, édition génomique (langage professionnel).
major histocompatibility complex (MHC).	BIOLOGIE/Génie génétique.	complexe majeur d'histocompatibilité (CMH).
oncoprotein.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	oncoprotéine, n.f., protéine oncogénique.
osmolyte.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	osmolyte, n.m.
PIN-FORMED protein, PIN protein.	BIOLOGIE/Biologie végétale.	protéine de transport d'auxine.
prime editing.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	réécriture par matrice d'ARN.
shiga-like toxin, shigatoxin.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	toxine de Shiga.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
autopoïèse, n.f.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	autopoiesis.
autorégulation génique, régulation autogène.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	autogenous regulation.
complexe majeur d'histocompatibilité (CMH).	BIOLOGIE/Génie génétique.	major histocompatibility complex (MHC).
édition de base (langage professionnel), réécriture de base.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	base editing.
édition génomique (langage professionnel), réécriture génomique.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	genome editing.
oncoprotéine, n.f., protéine oncogénique.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	oncprotein.
osmolyte, n.m.	BIOLOGIE/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	osmolyte.
protéine de transport d'auxine.	BIOLOGIE/Biologie végétale.	PIN-FORMED protein, PIN protein.
protéine oncogénique, oncoprotéine, n.f.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	oncprotein.
réécriture de base, édition de base (langage profes-sionnel).	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	base editing.
réécriture génomique, édition génomique (langage professionnel).	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	genome editing.
réécriture par matrice d'ARN.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	prime editing.
régulation autogène, autorégulation génique.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	autogenous regulation.
toxine de Shiga.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	shiga-like toxin, shigatoxin.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2212247K

I. – Termes et définitions

application phare

Domaine : INFORMATIQUE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Application informatique innovante dont la popularité est immédiate auprès des utilisateurs.

Note :

1. Une application phare peut inciter à acheter le matériel lui servant de support.
2. La popularité d'une application phare a parfois pour effet d'éliminer les applications concurrentes.

Équivalent étranger : killer app, killer application.

défiguration, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE-DROIT.

Définition : Piratage informatique qui consiste à modifier le code des pages d'un site, en particulier de la page d'accueil, pour en dénaturer l'apparence ou le contenu.

Note : On trouve aussi les termes « défacement » et « défaçage », qui sont déconseillés.

Voir aussi : page d'accueil.

Équivalent étranger : defacement.

interface de programmation d'application

Forme abrégée : interface de programmation.

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Interface logicielle qui permet à un programmeur d'accéder aux fonctions d'une application et de développer de nouvelles applications utilisant ces fonctions.

Note : Il appartient au fournisseur de l'interface de programmation d'application de fixer les modalités d'accès à celle-ci (gratuit ou payant, public ou restreint par exemple).

Voir aussi : interface.

Équivalent étranger : application programming interface (API).

logiciel passe-droit

Forme abrégée : passe-droit, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Logiciel malveillant furtif qui donne à un tiers non habilité les droits d'administrateur d'un ordinateur et lui permet ainsi d'en prendre le contrôle.

Voir aussi : logiciel malveillant.

Équivalent étranger : rootkit.

moissonnage de données

Forme abrégée : moissonnage, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Extraction automatisée de contenus de sites de la toile, pratiquée en vue d'un traitement spécifique.

Note : Le moissonnage de données est utilisé par exemple dans le domaine commercial pour établir des comparaisons de prix ou évaluer la réputation d'une marque.

Voir aussi : mégadonnées.

Équivalent étranger : web harvesting, web scraping.

ontologie informatique

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Corpus structuré de concepts, qui est modélisé dans un langage permettant l'exploitation par un ordinateur des relations sémantiques ou taxonomiques établies entre ces concepts.

Note :

1. Une ontologie informatique est construite pour un domaine ou un ensemble de domaines de connaissances.
2. Une ontologie informatique peut être représentée par un graphe de connaissances.

Voir aussi : données liées, graphe de connaissances.

Équivalent étranger : computer science ontology.

pare-feu, n.m.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet-Réseaux.

Synonyme : barrière de sécurité.

Définition : Dispositif informatique qui filtre les flux d'informations entre un réseau interne à un organisme et un réseau externe, en vue de neutraliser les tentatives de pénétration en provenance de l'extérieur et de maîtriser les accès vers l'extérieur.

Équivalent étranger : firewall.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « barrière de sécurité » au *Journal officiel* du 16 mars 1999.

trituration de données

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Traitement automatisé de mégadonnées brutes qui consiste à les mettre en forme pour permettre leur analyse grâce aux méthodes de la science des données.

Note : Le trituration de données peut inclure des changements de format, des corrections d'erreurs, des filtrages des données.

Voir aussi : mégadonnées, science des données.

Équivalent étranger : data crunching.

visualisation de données

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Représentation d'ensembles de données à l'aide de techniques graphiques qui en facilitent la compréhension.

Note : La visualisation de données se fait notamment sous forme d'histogrammes, de camemberts, de cartes ou de nuages de points.

Voir aussi : donnée.

Équivalent étranger : data visualisation (GB), data visualization (EU), dataviz.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
application programming interface (API).	INFORMATIQUE.	interface de programmation d'application, interface de programmation.
computer science ontology.	INFORMATIQUE.	ontologie informatique.
data crunching.	INFORMATIQUE.	trituration de données.
data visualisation (GB), data visualization (EU), dataviz.	INFORMATIQUE.	visualisation de données.
defacement.	INFORMATIQUE-DROIT.	défiguration, n.f.
firewall.	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet-Réseaux.	pare-feu, n.m., barrière de sécurité.
killer app, killer application.	INFORMATIQUE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	application phare.
rootkit.	INFORMATIQUE.	logiciel passe-droit, passe-droit, n.m.
web harvesting, web scraping.	INFORMATIQUE.	moissonnage de données, moissonnage, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
application phare.	INFORMATIQUE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	killer app, killer application.
barrière de sécurité, pare-feu, n.m.	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet-Réseaux.	firewall.
défiguration, n.f.	INFORMATIQUE-DROIT.	defacement.
interface de programmation d'application, interface de programmation.	INFORMATIQUE.	application programming interface (API).
logiciel passe-droit, passe-droit, n.m.	INFORMATIQUE.	rootkit.
moissonnage de données, moissonnage, n.m.	INFORMATIQUE.	web harvesting, web scraping.
ontologie informatique.	INFORMATIQUE.	computer science ontology.
pare-feu, n.m., barrière de sécurité.	TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet-Réseaux.	firewall.
passe-droit, n.m., logiciel passe-droit.	INFORMATIQUE.	rootkit.
trituration de données.	INFORMATIQUE.	data crunching.
visualisation de données.	INFORMATIQUE.	data visualisation (GB), data visualization (EU), dataviz.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2213961K

I. – Termes et définitions

accès libre

Domaine : INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Modalité d'exploitation et de modification sans aucune restriction de ressources en ligne.

Note : Les ressources en accès libre sont par exemple des documents, des données métatextuelles ou des logiciels.

Voir aussi : accès ouvert.

Équivalent étranger : –

accès ouvert

Domaine : RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.

Définition : Modalité de dépôt, par un public identifié, ou de consultation en ligne de ressources et de travaux issus de la recherche scientifique, sans barrières techniques, éditoriales ou commerciales.

Voir aussi : accès libre.

Équivalent étranger : open access.

numérosité, n.f. (langage professionnel)

Domaine : ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Définition : Nombre d'éléments d'un ensemble fini qui peut être appréhendé par subitisation, par comptage ou par estimation.

Voir aussi : subitisation.

Équivalent étranger : numerosity.

préciput, n.m.

Domaine : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-RECHERCHE.

Définition : Part du financement alloué à un projet de recherche, qui revient à l'établissement gestionnaire de l'unité à laquelle est associé le porteur du projet.

Note : Le préciput est destiné à couvrir notamment les coûts indirects liés au projet.

Équivalent étranger : –

prépublication, n.f.

Domaine : RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.

Définition : Version mise en ligne d'un article scientifique destiné à être publié par un éditeur.

Note : Le texte peut avoir été soumis à une évaluation par les pairs.

Voir aussi : évaluation par les pairs.

Équivalent étranger : preprint, submitted version.

subitisation, n.f. (langage professionnel)

Domaine : ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Synonyme : intuition numérique.

Définition : Capacité spontanée à appréhender immédiatement, sans compter, le nombre des éléments d'un ensemble fini de faible extension.

Note : Le nombre d'éléments qui peut être appréhendé sans comptage évolue en fonction de l'âge ; il est estimé à trois pour les humains dès la première année de la vie.

Voir aussi : numérosité.

Équivalent étranger : subitizing.

syllabus, n.m.

Domaine : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Définition : Document synoptique dans lequel le contenu d'un enseignement universitaire est présenté sous la forme d'une table des matières commentée.

Équivalent étranger : syllabus.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
education data hub.	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	plateforme de données de l'éducation et de l'enseignement.
numerosity.	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	numérosité , n.f. (langage professionnel).
open access.	RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.	accès ouvert .
preprint, submitted version.	RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.	prépublication , n.f.
subitizing.	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	subitisation , n.f. (langage professionnel), intuition numérique .
submitted version, preprint.	RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.	prépublication , n.f.
syllabus.	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	syllabus , n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accès libre .	INFORMATIQUE/Internet.	–
accès ouvert .	RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.	open access.
intuition numérique , subitisation , n.f. (langage professionnel).	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	subitizing.
numérosité , n.f. (langage professionnel).	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	numerosity.
plateforme de données de l'éducation et de l'enseignement.	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	education data hub.
préprint , n.m.	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-RECHERCHE.	–
prépublication , n.f.	RECHERCHE-ÉDITION ET LIVRE.	preprint, submitted version.
syllabus , n.m.	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	syllabus.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'audiovisuel : jeux vidéo (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2214906K

I. – Termes et définitions

accès anticipé

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Offre gratuite ou payante qui permet d'utiliser une version préliminaire d'un jeu vidéo, avant la fin de son développement ou son lancement commercial.

Note : L'accès anticipé permet, le cas échéant, au créateur du jeu vidéo de faire évoluer ce dernier grâce aux observations des utilisateurs.

Équivalent étranger : early access, early pass.

appariement de joueurs

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Processus algorithmique qui permet d'associer des joueurs, en fonction de critères tels que leur niveau, pour les faire s'affronter ou pour qu'ils collaborent en équipe dans un jeu vidéo en ligne multijoueur.

Voir aussi : jeu en ligne multijoueur de masse.

Équivalent étranger : matchmaking.

bourse d'objets virtuels

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Revente ou mise aux enchères par leur propriétaire d'objets virtuels obtenus au cours d'un jeu vidéo.

Note : Les objets virtuels peuvent être notamment des accessoires, une vie supplémentaire ou un bonus de temps.

Voir aussi : coffre-surprise.

Équivalent étranger : skin betting, skin gambling.

contenu téléchargeable additionnel

Abréviation : CTA.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Synonyme : extension téléchargeable.

Définition : Extension d'un jeu vidéo qu'un joueur peut télécharger, gratuitement ou non, pour enrichir son expérience.

Note : Les contenus téléchargeables additionnels ne sont pas toujours disponibles dès la sortie du jeu.

Voir aussi : expérience de l'utilisateur.

Équivalent étranger : downloadable content (DLC), downloaded content (DLC).

jeu social en ligne

Forme abrégée : jeu social.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Jeu vidéo qui utilise les modalités d'interaction des réseaux sociaux et qui, le plus souvent, est hébergé sur leurs plateformes.

Équivalent étranger : social game.

jeu vidéo à la demande

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Offre commerciale qui propose l'utilisation d'un jeu vidéo en nuage, facturée pour un usage ponctuel ou, plus souvent, liée à un abonnement.

Voir aussi : jeu vidéo en nuage, logiciel à la demande.

Équivalent étranger : game as a service (GaaS).

jeu vidéo de compétition

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Pratique compétitive, généralement professionnelle, du jeu vidéo qui est organisée dans le cadre de ligues nationales ou de championnats internationaux et peut faire l'objet de retransmissions.

Note : On trouve aussi, dans l'usage, le terme « sport électronique », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : joueur professionnel.

Équivalent étranger : e-sport, pro-gaming, progaming.

jeu vidéo d'habileté

Forme abrégée : jeu d'habileté.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Jeu vidéo dans lequel la réussite dépend des compétences et de l'habileté du joueur, plutôt que du hasard ou de la chance.

Équivalent étranger : skill game.

jeu vidéo en accès gratuit

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Jeu vidéo dont la version de base est gratuite mais qui peut comporter des fonctionnalités payantes.

Voir aussi : gratuit-payant.

Équivalent étranger : free-to-play (F2P).

jeu vidéo en nuage

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Technologie qui, grâce à l'informatique en nuage, permet de jouer à un jeu vidéo à distance sans téléchargement.

Voir aussi : informatique en nuage.

Équivalent étranger : cloud gaming.

joueur, -euse-animateur, -trice en direct

Forme abrégée : joueur, -euse en direct.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Joueur qui retransmet et commente en direct sur la toile sa propre partie de jeu vidéo, tout en interagissant avec sa communauté de spectateurs.

Équivalent étranger : streamer.

joueur, -euse professionnel, -elle

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Joueur qui tire une part importante de ses revenus de la pratique du jeu vidéo de compétition.

Voir aussi : hyperjoueur, jeu vidéo de compétition, joueur occasionnel.

Équivalent étranger : pro-gamer, progamer.

passé saisonnier

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Droit d'accès à un jeu, à un ensemble de jeux ainsi qu'à leurs contenus téléchargeables additionnels, ouvert pour une durée prédéterminée de l'ordre de quelques mois.

Voir aussi : contenu téléchargeable additionnel.

Équivalent étranger : season pass.

payer pour gagner, loc.n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Achat d'avantages dans un jeu vidéo en ligne afin d'éviter une épreuve, de progresser plus vite ou de gagner la partie.

Note : Le payer pour gagner est considéré comme déloyal par certains joueurs.

Voir aussi : coffre-surprise.

Équivalent étranger : pay to win (to).

publicité intrajeu

Domaine : AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.

Synonyme : publicité dans le jeu.

Définition : Pratique qui consiste à intégrer des messages publicitaires à l'intérieur d'un jeu vidéo.

Note : La publicité intrajeu peut prendre des formes différentes allant du placement de produit à l'insertion d'écrans publicitaires.

Voir aussi : jeu vidéo publicitaire, ludopublicité.

Équivalent étranger : in-game advertising (IGA).

rétrojeu vidéo

Forme abrégée : rétrojeu, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Synonyme : jeu vidéo rétro, jeu rétro.

Définition : Pratique consistant à jouer à des jeux vidéo anciens sur des consoles ou des ordinateurs d'origine ou sur des matériels récents adaptés à cet effet, et à collectionner ces jeux.

Équivalent étranger : retro gaming, retrogaming.

squelettage, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL.

Définition : Réalisation en images de synthèse d'une structure articulée d'un personnage ou d'un objet, dont chacune des parties peut être animée de sorte que les mouvements de l'ensemble soient coordonnés.

Équivalent étranger : rigging.

suivi des mains

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Procédé qui permet de détecter et d'analyser les mouvements des mains de l'utilisateur d'un univers de réalité virtuelle en trois dimensions, afin de lui permettre d'interagir avec cet univers.

Voir aussi : capture de mouvement.

Équivalent étranger : hand-tracking.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cloud gaming.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu vidéo en nuage.
downloadable content (DLC), downloaded content (DLC).	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	contenu téléchargeable additionnel (CTA), extension téléchargeable.
early access, early pass.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	accès anticipé.
e-sport, pro-gaming, progaming.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu vidéo de compétition.
free-to-play (F2P).	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu vidéo en accès gratuit.
game as a service (GaaS).	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu vidéo à la demande.
hand-tracking.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	suivi des mains.
in-game advertising (IGA).	AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.	publicité intrajeu, publicité dans le jeu.
matchmaking.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	appariement de joueurs.
pay to win (to).	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	payer pour gagner, loc.n.m.
pro-gamer, progamer.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	joueur, -euse professionnel, -elle.
pro-gaming, e-sport, progaming.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu vidéo de compétition.
retro gaming, retrogaming.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	rétrojeu vidéo, rétrojeu, n.m., jeu vidéo rétro, jeu rétro.
rigging.	AUDIOVISUEL.	squelettage, n.m.
season pass.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	passé saisonnier.
skill game.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu vidéo d'habileté, jeu d'habileté.
skin betting, skin gambling.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	bourse d'objets virtuels.
social game.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	jeu social en ligne, jeu social.
streamer.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	joueur, -euse-animateur, -trice en direct, joueur, -euse en direct.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accès anticipé.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	early access, early pass.
appariement de joueurs.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	matchmaking.
bourse d'objets virtuels.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	skin betting, skin gambling.
contenu téléchargeable additionnel (CTA), extension téléchargeable.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	downloadable content (DLC), downloaded content (DLC).
jeu d'habileté, jeu vidéo d'habileté.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	skill game.
jeu rétro, rétrojeu vidéo, rétrojeu, n.m., jeu vidéo rétro.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	retro gaming, retrogaming.
jeu social en ligne, jeu social.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	social game.
jeu vidéo à la demande.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	game as a service (GaaS).
jeu vidéo de compétition.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	e-sport, pro-gaming, progaming.
jeu vidéo d'habileté, jeu d'habileté.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	skill game.
jeu vidéo en accès gratuit.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	free-to-play (F2P).
jeu vidéo en nuage.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	cloud gaming.
jeu vidéo rétro, rétrojeu vidéo, rétrojeu, n.m., jeu rétro.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	retro gaming, retrogaming.
joueur, -euse-animateur, -trice en direct, joueur, -euse en direct.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	streamer.
joueur, -euse professionnel, -elle.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	pro-gamer, progamer.
passé saisonnier.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	season pass.
payer pour gagner, loc.n.m.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	pay to win (t/w).
publicité intrajeu, publicité dans le jeu.	AUDIOVISUEL-COMMUNICATION/Publicité.	in-game advertising (IGA).
rétrojeu vidéo, rétrojeu, n.m., jeu vidéo rétro, jeu rétro.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	retro gaming, retrogaming.
squeletteage, n.m.	AUDIOVISUEL.	rigging.
suivi des mains.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	hand-tracking.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2218232K

I. – Termes et définitions

autonomie stratégique ouverte

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Fait, pour un pays ou pour un ensemble de pays, de disposer des moyens de préserver ses intérêts vitaux, tout en poursuivant les échanges et la coopération avec d'autres pays.

Note : Le concept d'autonomie stratégique ouverte est apparu au sein de l'Union européenne.

Équivalent étranger : open strategic autonomy.

clause de rétroaction

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Clause d'un accord selon laquelle les parties conviennent de revenir automatiquement à la situation antérieure si l'une d'entre elles ne respecte pas ses engagements.

Équivalent étranger : snap-back, snapback.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « règle de caducité » au *Journal officiel* du 13 décembre 2017.

démocratie écologiste

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : démocratie écocentrée.

Définition : Démocratie qui définit ses orientations en accordant la priorité à l'écologie.

Équivalent étranger : ecocentric democracy, ecodemocracy.

désoccidentalisation, n.f.

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Érosion des valeurs, de la puissance ou de l'influence de l'Occident dans le monde ou dans une partie du monde.

Équivalent étranger : westlessness.

État profond

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : État souterrain.

Définition : Ensemble de personnes, généralement soutenues par des groupes d'intérêt, dont on suppose que les rôles clés au sein de l'État leur permettent d'influencer discrètement la politique gouvernementale ou de contrecarrer sa mise en œuvre.

Équivalent étranger : deep state.

extractivisme, n.m.

Domaine : POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Exploitation massive de ressources naturelles, notamment minières.

Voir aussi : néoextractivisme.

Équivalent étranger : extractivism, extractivismo (Esp.), extrativismo (Port.).

gouvernance multipartite

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Synonyme : gouvernance multiacteur.

Définition : Gouvernance qui associe diverses parties prenantes.

Note : Dans une gouvernance multipartite, l'État est une partie prenante parmi d'autres.

Équivalent étranger : multistakeholderism.

néoextractivisme, n.m.

Domaine : POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Modèle de développement fondé sur l'extractivisme, mis en œuvre par un État au service de sa politique de redistribution sociale.

Voir aussi : extractivisme.

Équivalent étranger : neo-extractivismo (Esp.), neo-extrativismo (Port.).

pouvoir de manipulation

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Capacité d'un État à manipuler les opinions publiques d'autres États, notamment par l'usage d'infox.

Voir aussi : contrefaçon d'opinion, infox.

Équivalent étranger : sharp power.

tournant décisif

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Évènement ou élément nouveau qui marque un changement radical de situation.

Équivalent étranger : game changer.

transnationalisme, n.m.

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Mode d'action et d'organisation de groupes non étatiques dont les activités se développent sans considération des frontières nationales.

Équivalent étranger : transnationalism.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
deep state.	POLITIQUE.	État profond, État souterrain.
ecocentric democracy, ecodemocracy.	POLITIQUE.	démocratie écologiste, démocratie écocentrée.
extractivism, extractivismo (Esp.), extrativismo (Port.).	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	extractivisme, n.m.
game changer.	TOUS DOMAINES.	tournant décisif.
multistakeholderism.	RELATIONS INTERNATIONALES.	gouvernance multipartite, gouvernance multiacteur.
neo-extractivismo (Esp.), neo-extrativismo (Port.).	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	néoextractivisme, n.m.
open strategic autonomy.	RELATIONS INTERNATIONALES.	autonomie stratégique ouverte.
sharp power.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	pouvoir de manipulation.
snap-back, snapback.	RELATIONS INTERNATIONALES.	clause de rétroaction.
transnationalism.	RELATIONS INTERNATIONALES.	transnationalisme, n.m.
westlessness.	RELATIONS INTERNATIONALES.	désoccidentalisation, n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
autonomie stratégique ouverte.	RELATIONS INTERNATIONALES.	open strategic autonomy.
clause de rétroaction.	RELATIONS INTERNATIONALES.	snap-back, snapback.
démocratie écologiste, démocratie écocentrée.	POLITIQUE.	ecocentric democracy, ecodemocracy.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
désoccidentalisation , n.f.	RELATIONS INTERNATIONALES.	westlessness.
État profond, État souterrain.	POLITIQUE.	deep state.
extractivisme , n.m.	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	extractivism, extractivismo (Esp.), extrativismo (Port.).
gouvernance multipartite, gouvernance multiacteur.	RELATIONS INTERNATIONALES.	multistakeholderism.
néoextractivisme , n.m.	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	neo-extractivism (Esp.), neo-extrativismo (Port.).
pouvoir de manipulation.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	sharp power.
tourant décisif.	TOUTS DOMAINES.	game changer.
transnationalisme , n.m.	RELATIONS INTERNATIONALES.	transnationalism.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la mobilité (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2219740K

I. – Termes et définitions

ajustement de position

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ/Cartographie.

Définition : Correction de la projection cartographique de la position géolocalisée d'un véhicule terrestre pour qu'elle coïncide avec la représentation de l'infrastructure qu'il emprunte.

Note :

1. L'ajustement de position permet d'éviter que l'imprécision des coordonnées géolocalisées ne laisse croire que le véhicule a quitté l'infrastructure.
2. L'ajustement de position est notamment utilisé pour le guidage d'itinéraire de véhicules routiers ou pour le suivi de la progression de bus, de cars ou de trains.

Voir aussi : raccordement cartographique.

Équivalent étranger : map matching.

altermobilité, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Forme de mobilité privilégiée par les personnes qui renoncent à l'utilisation individuelle d'une voiture particulière au profit de la mobilité durable.

Note : L'utilisation des transports collectifs, le covoiturage, la pratique du vélo ou la marche relèvent de l'altermobilité.

Voir aussi : mobilité durable, voiturage en solo.

Équivalent étranger : –

mobilité par association de services

Abréviation : MAS.

Forme développée : mobilité améliorée par association de services.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Offre globale de services de mobilité, accessible au moyen d'une application pour mobile multifonction, qui, moyennant un abonnement, propose à l'utilisateur, en fonction de ses préférences, un choix d'itinéraires pouvant combiner transports publics et individuels, et permet la réservation et le paiement des services de transport correspondants.

Note :

1. La mobilité par association de services peut combiner différents modes de transport parmi ceux disponibles, tels que les transports en commun, le taxi, la voiture de transport avec chauffeur, le covoiturage, l'autopartage, le vélo ou la trottinette électrique.
2. La mobilité par association de services n'est possible que si elle est convenue avec les différents opérateurs de transport.

Voir aussi : compte de mobilité, transport multimodal.

Équivalent étranger : mobility as a service (MaaS).

navette autonome

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Véhicule autonome transportant des passagers entre les stations d'un circuit prédéterminé.

Note :

1. On trouve aussi le terme « navette automatique », qui n'est pas recommandé.
2. Les navettes autonomes concernent généralement des trajets de courte distance.
3. La navette autonome se distingue du taxi sans chauffeur par la prédétermination de son circuit.

Voir aussi : conduite autonome, taxi sans chauffeur, véhicule autonome.

Équivalent étranger : –

Attention : Cette publication annule celle du terme « taxi robot » au *Journal officiel* du 21 décembre 2013.

raccordement cartographique

Domaine : AMÉNAGEMENT ET URBANISME/Cartographie.

Définition : Raccordement de deux cartes par mise en coïncidence de certains points géographiques communs.

Voir aussi : ajustement de position.

Équivalent étranger : map matching.

vertiport, n.m.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Site aménagé pour le décollage et l'atterrissage verticaux d'aéronefs et équipé pour offrir des services d'accueil des passagers et de réception du fret.

Note : Un vertiport peut être aménagé pour différents types d'aéronefs tels que des hélicoptères ou des drones.

Équivalent étranger : vertiport.

vidéoverbalisation, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Verbalisation d'un véhicule immatriculé dont l'infraction routière a été constatée au moyen d'un enregistrement vidéo.

Équivalent étranger : –

voiturage en solo

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-AUTOMOBILE.

Synonyme : monovoiturage, n.m.

Définition : Utilisation d'une voiture particulière par son seul conducteur.

Note : On trouve aussi le terme « autosolisme », qui est déconseillé.

Voir aussi : altermobilité, covoiturage.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
map matching.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ/Cartographie.	ajustement de position.
map matching.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME/Cartographie.	raccordement cartographique.
mobility as a service (MaaS).	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	mobilité par association de services (MAS), mobilité améliorée par association de services.
vertiport.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	vertiport, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ajustement de position.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ/Cartographie.	map matching.
altermobilité, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	–
mobilité par association de services (MAS), mobilité améliorée par association de services.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	mobility as a service (MaaS).
monovoiturage, n.m., voiturage en solo.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-AUTOMOBILE.	–
navette autonome.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	–
raccordement cartographique.	AMÉNAGEMENT ET URBANISME/Cartographie.	map matching.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
vertiport , n.m.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	vertiport.
videoverbalisation , n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	-
voiturage en solo, monovoiturage , n.m.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-AUTOMOBILE.	-

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2221837K

I. – Termes et définitions

biocharbon, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.

Définition : Charbon qui est issu de la pyrolyse de biomasse.

Note :

1. Le biocharbon est utilisé notamment comme combustible, comme amendement agricole et comme agent de purification des eaux.
2. Le charbon actif et le charbon de bois sont des exemples de biocharbon.

Équivalent étranger : biochar, bio charcoal, biocharcoal.

bombe cyclonique

Domaine : ENVIRONNEMENT-MÉTÉOROLOGIE.

Synonyme : cyclone explosif.

Définition : Cyclone particulièrement violent, qui résulte de l'intensification extrêmement rapide d'une dépression.

Équivalent étranger : bomb cyclone.

casier sédimentaire

Forme développée : casier hydrosédimentaire.

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Ensemble de cellules sédimentaires adjacentes qui présentent une homogénéité du fait de leur approvisionnement en sédiments, de l'orientation des courants marins côtiers ou de la morphologie des fleuves.

Voir aussi : bilan sédimentaire, cellule sédimentaire.

Équivalent étranger : –

cellule sédimentaire

Forme développée : cellule hydrosédimentaire.

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Portion de littoral ou de berge qui se caractérise par un fonctionnement géomorphologique et dynamique particulier en matière de transports sédimentaires transversaux et longitudinaux, et qui associe une zone d'érosion et une zone d'accrétion.

Note :

1. Les limites d'une cellule sédimentaire, qui s'étend généralement sur plusieurs kilomètres, peuvent être naturelles, dans le cas de caps ou de fleuves, ou artificielles, dans le cas de digues ou de jetées.
2. La cellule sédimentaire définit une zone géographique dans laquelle le bilan sédimentaire peut être estimé.

Voir aussi : bilan sédimentaire.

Équivalent étranger : hydro-sedimentary cell, littoral cell, littoral sediment cell, sedimentary cell.

clôture de bassin versant

Domaine : ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Hydrologie.

Définition : Fermeture, provoquée par des actions anthropiques, du cours d'eau d'un bassin versant qui, dès lors, ne va plus jusqu'à la mer ou jusqu'à la confluence.

Note :

1. La clôture de bassin versant est souvent causée par la dérivation de l'eau en dehors de ce bassin et par l'irrigation des cultures.
2. Un bassin versant fermé naturellement est appelé « cuvette endoréique ».

Équivalent étranger : river basin closure.

corridor écologique nocturne

Domaine : ENVIRONNEMENT-BIOLOGIE.

Définition : Corridor biologique où l'éclairage artificiel nocturne est limité de manière à ne pas perturber les conditions écologiques nécessaires à certaines espèces animales et végétales.

Note : Dans un corridor écologique nocturne, un éclairage limité est maintenu s'il est indispensable à la sécurité humaine.

Voir aussi : corridor biologique, empreinte lumineuse, pollution lumineuse, réserve de ciel étoilé, trame noire.

Équivalent étranger : –

dédomestication, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.

Définition : Fait de laisser une population d'une espèce domestique évoluer naturellement en limitant ses contacts avec l'homme.

Note : La dédomestication peut concerner des espèces telles que le chat, le porc, la chèvre ou le cheval.

Voir aussi : réensauvagement, sauvageté.

Équivalent étranger : –

écocide, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Action ou ensemble d'actions délibérées, commises alors même que leurs auteurs savent qu'elles auront des conséquences néfastes pour l'environnement, qui entraînent la destruction d'un écosystème ou d'une espèce particulière, ou qui leur infligent des dommages étendus, graves et durables.

Équivalent étranger : ecocide.

empreinte lumineuse

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Phénomène de halo lumineux observable la nuit, dû à la diffusion dans l'atmosphère de sources d'éclairage artificiel.

Note :

1. L'empreinte lumineuse est plus ou moins importante selon la quantité des aérosols présents dans l'atmosphère.
2. L'empreinte lumineuse est quantifiée par des mesures d'intensité lumineuse avec différents appareils terrestres, aériens et satellitaires, tels des photomètres, qui permettent de cartographier cette luminosité.

Voir aussi : corridor écologique nocturne, pollution lumineuse, réserve de ciel étoilé, trame noire.

Équivalent étranger : –

pollution lumineuse

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Ensemble de nuisances dues au halo produit pendant la nuit par des éclairages artificiels excessifs, multiples et prolongés.

Note :

1. La pollution lumineuse affecte par exemple les déplacements des chiroptères, des oiseaux et des poissons, le métabolisme des plantes et le rythme circadien de l'homme.
2. La pollution lumineuse nuit particulièrement aux espèces nocturnes en réduisant et en fragmentant leurs habitats naturels.
3. La pollution lumineuse gêne les observations astronomiques.

Voir aussi : corridor écologique nocturne, empreinte lumineuse, réserve de ciel étoilé, trame noire.

Équivalent étranger : light pollution, photopollution, polarized light pollution (PLP).

prolifération d'algues

Domaine : ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE.

Définition : Croissance rapide et massive d'algues due à des rejets excessifs d'azote et de phosphore dans des milieux aquatiques, éventuellement associés à des conditions de température élevée.

Note : La prolifération d'algues est une manifestation de l'eutrophisation.

Équivalent étranger : algal bloom.

réduction d'échelle

Domaine : ENVIRONNEMENT-AMÉNAGEMENT ET URBANISME.

Définition : Méthode par laquelle, à partir de données et de modèles établis pour une vaste zone, sont déduites des informations relatives à une zone plus petite.

Note : La réduction d'échelle peut être utilisée, par exemple, pour étudier l'effet local du changement climatique.

Voir aussi : changement climatique.

Équivalent étranger : downgrade, downscaling.

réensauvagement, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Ensemble des actions qui visent à rétablir un fonctionnement naturel d'écosystèmes de milieux anthropisés, pour les laisser ensuite évoluer sans intervention de l'homme.

Note : Le réensauvagement consiste, par exemple, à supprimer des barrages, à remettre en état des zones humides, à laisser une forêt évoluer naturellement ou à restaurer des corridors biologiques.

Voir aussi : corridor biologique, sauvageté.

Équivalent étranger : rewilding.

réserve de ciel étoilé

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Espace public ou privé de vaste étendue, jouissant d'un ciel étoilé d'une grande pureté, qui fait l'objet d'une protection à des fins scientifiques, éducatives ou esthétiques.

Voir aussi : corridor écologique nocturne, empreinte lumineuse, pollution lumineuse, trame noire.

Équivalent étranger : –

traitement par aération

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Technique de dépollution qui consiste à injecter de l'air dans les sols ou dans les eaux afin soit d'entraîner dans l'atmosphère des composés volatils, soit de faciliter la biodégradation aérobie des polluants organiques qu'ils contiennent.

Équivalent étranger : air sparging, biosparging, bioventing.

trame noire

Domaine : ENVIRONNEMENT-BIOLOGIE.

Définition : Réseau formé de sites où l'empreinte lumineuse est fortement limitée, voire nulle, et de corridors écologiques nocturnes.

Note :

1. La trame noire permet d'éviter la fragmentation provoquée par l'empreinte lumineuse au sein des habitats naturels des espèces nocturnes et protège ainsi la biodiversité.

2. La trame noire est favorable au repos des espèces diurnes.

Voir aussi : corridor écologique nocturne, empreinte lumineuse, pollution lumineuse, réserve de ciel étoilé.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
air sparging, biosparging, bioventing.	ENVIRONNEMENT.	traitement par aération.
algal bloom.	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE.	prolifération d'algues.
biochar, bio charcoal, biocharcoal.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	biocharbon, n.m.
biosparging, air sparging, bioventing.	ENVIRONNEMENT.	traitement par aération.
bomb cyclone.	ENVIRONNEMENT-MÉTÉOROLOGIE.	bombe cyclonique, cyclone explosif.
downgrade, downscaling.	ENVIRONNEMENT-AMÉNAGEMENT ET URBANISME.	réduction d'échelle.
ecocide.	ENVIRONNEMENT.	écocide, n.m.
hydro-sedimentary cell, littoral cell, littoral sediment cell, sedimentary cell.	ENVIRONNEMENT.	cellule sédimentaire, cellule hydrosédimentaire.
light pollution, photopollution, polarized light pollution (PLP).	ENVIRONNEMENT.	pollution lumineuse.
littoral cell, hydro-sedimentary cell, littoral sediment cell, sedimentary cell.	ENVIRONNEMENT.	cellule sédimentaire, cellule hydrosédimentaire.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
photopollution, light pollution, polarized light pollution (PLP).	ENVIRONNEMENT.	pollution lumineuse.
rewilding.	ENVIRONNEMENT.	réensauvagement , n.m.
river basin closure.	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Hydrologie.	clôture de bassin versant.
sedimentary cell, hydro-sedimentary cell, littoral cell, littoral sediment cell.	ENVIRONNEMENT.	cellule sédimentaire, cellule hydrosédimentaire.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biocharbon , n.m.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	biochar, bio charcoal, biocharcoal.
bombe cyclonique, cyclone explosif.	ENVIRONNEMENT-MÉTÉOROLOGIE.	bomb cyclone.
casier sédimentaire, casier hydrosédimentaire.	ENVIRONNEMENT.	–
cellule sédimentaire, cellule hydrosédimentaire.	ENVIRONNEMENT.	hydro-sedimentary cell, littoral cell, littoral sediment cell, sedimentary cell.
clôture de bassin versant.	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Hydrologie.	river basin closure.
corridor écologique nocturne.	ENVIRONNEMENT-BIOLOGIE.	–
cyclone explosif, bombe cyclonique.	ENVIRONNEMENT-MÉTÉOROLOGIE.	bomb cyclone.
dédomestication , n.f.	ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.	–
écocide , n.m.	ENVIRONNEMENT.	ecocide.
empreinte lumineuse.	ENVIRONNEMENT.	–
pollution lumineuse.	ENVIRONNEMENT.	light pollution, photopollution, polarized light pollution (PLP).
prolifération d'algues.	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE.	algal bloom.
réduction d'échelle.	ENVIRONNEMENT-AMÉNAGEMENT ET URBANISME.	downgrade, downscaling.
réensauvagement , n.m.	ENVIRONNEMENT.	rewilding.
réserve de ciel étoilé.	ENVIRONNEMENT.	–
traitement par aération.	ENVIRONNEMENT.	air sparging, biosparging, bioventing.
trame noire.	ENVIRONNEMENT-BIOLOGIE.	–
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la santé (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2222407K

I. – Termes et définitions

anxiété écologique

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.

Synonyme : écoanxiété, n.f.

Définition : Anxiété liée à la crainte d'altérations, réelles ou envisagées, de l'environnement, notamment du climat et de la biodiversité.

Équivalent étranger : solastalgia.

comorbidité, n.f.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Association à une maladie donnée d'une ou de plusieurs affections qui peuvent en aggraver le pronostic ou conduire à en modifier le traitement.

Voir aussi : multimorbidité.

Équivalent étranger : comorbidity.

distanciation physique

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Épidémiologie.

Définition : Instauration d'une distance physique minimale entre individus pour limiter la propagation d'une maladie contagieuse.

Note :

1. La distanciation physique est une mesure de santé publique.
2. L'emploi de « distanciation sociale » en ce sens est à proscrire.

Voir aussi : distanciation sociale.

Équivalent étranger : physical distancing.

distanciation sociale

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Épidémiologie.

Définition : Restriction des interactions sociales impliquant une présence physique, qui a pour but de limiter la propagation d'une maladie contagieuse.

Note :

1. La distanciation sociale est une mesure de santé publique.
2. La fermeture de certains lieux publics telles les salles de spectacles ou les discothèques, et l'instauration d'un couvre-feu sont des moyens utilisés dans le cadre de la distanciation sociale.

Voir aussi : distanciation physique.

Équivalent étranger : social distancing.

données rapportées par le patient

Abréviation : DRP.

Forme développée : données de santé rapportées par le patient.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Ensemble des données et des observations qu'un patient rapporte au moyen d'un questionnaire, dans le cadre d'une recherche clinique, et qui portent sur ses symptômes, ses fonctions physiques et mentales, et sur sa qualité de vie.

Note : Les données rapportées par le patient servent à l'amélioration de la qualité des soins et peuvent être relevées dans le cadre d'un suivi thérapeutique.

Voir aussi : expérience rapportée par le patient.

Équivalent étranger : patient reported outcome measures (PROMs), patient reported outcomes (PROs).

étude épidémiologique transversale

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Étude épidémiologique effectuée sur une population donnée à un moment déterminé, qui porte notamment sur les relations entre une maladie et les facteurs de risque.

Équivalent étranger : cross sectional study, cross-sectional study.

expérience rapportée par le patient

Abréviation : ERP.

Forme développée : expérience des soins rapportée par le patient.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Ensemble des données et des observations qu'un patient rapporte au moyen d'un questionnaire, dans le cadre d'une recherche clinique, et qui portent sur les soins qui lui ont été dispensés et la façon dont ils lui ont été administrés.

Note : L'expérience rapportée par le patient sert à l'amélioration de la qualité des soins.

Voir aussi : données rapportées par le patient.

Équivalent étranger : patient reported experience measures (PREMs).

médicament analogue

Forme abrégée : analogue, n.m.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.

Définition : Médicament dont la substance active a une structure chimique proche de celle d'un médicament protégé par un brevet et déjà commercialisé, et qui présente les mêmes indications thérapeutiques que lui.

Note : Un médicament analogue peut présenter une efficacité et une sécurité améliorées par rapport au médicament déjà commercialisé.

Voir aussi : conception de substance active, tête de série.

Équivalent étranger : me-too drug.

multimorbidité, n.f.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Association de plusieurs maladies chez une même personne.

Voir aussi : comorbidité.

Équivalent étranger : multimorbidity.

neuroprothèse, n.f.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Dispositif médical électronique ou électromécanique relié au système nerveux, qui permet de pallier la défaillance d'un organe ou d'une fonction.

Note :

1. Une neuroprothèse peut être utilisée dans le cas d'une surdité profonde ou d'une vision déficiente : on parle alors de « neuroprothèse sensorielle ». Une neuroprothèse peut aussi pallier une difficulté à marcher : on parle alors de « neuroprothèse motrice ».

2. L'adjectif dérivé de « neuroprothèse » est « neuroprothétique ».

Équivalent étranger : neuroprosthesis.

point de contrôle immunitaire

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE.

Définition : Groupe de protéines présentes à la surface des lymphocytes T et des cellules cancéreuses, qui interagissent et empêchent ainsi le système immunitaire de détruire les cellules cancéreuses.

Note : Certains anticorps monoclonaux sont utilisés dans le traitement des hémopathies malignes et des cancers comme inhibiteurs des points de contrôle immunitaire.

Équivalent étranger : immune checkpoint.

réadaptation cardiovasculaire

Abréviation : RC.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Synonyme : rééducation cardiovasculaire (RC).

Définition : Traitement non médicamenteux d'une maladie cardiovasculaire, qui s'appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie.

Note : On trouve aussi le terme « réhabilitation cardiovasculaire », qui est déconseillé.

Équivalent étranger : cardiac rehabilitation.

réadaptation respiratoire

Abréviation : RR.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Synonyme : rééducation respiratoire (RR).

Définition : Traitement non médicamenteux de l'insuffisance respiratoire chronique, qui s'appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie.

Note : On trouve aussi le terme « réhabilitation respiratoire », qui est déconseillé.

Équivalent étranger : respiratory rehabilitation.

test groupé sur échantillons mélangés

Forme abrégée : test groupé.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Analyse biologique qui est effectuée sur un ensemble de prélèvements réalisés au sein d'une population et préalablement mélangés, pour y rechercher la présence d'un marqueur.

Note : Le test groupé sur échantillons mélangés vise à réaliser des dépistages de masse de manière plus rapide et moins coûteuse.

Équivalent étranger : pooling.

troubles liés aux jeux vidéo

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Altération de la vie familiale, sociale, scolaire ou professionnelle d'une personne, due à l'usage prolongé et récurrent qu'elle fait des jeux vidéo.

Note : Les troubles liés aux jeux vidéo présentent les caractéristiques d'une addiction comportementale.

Équivalent étranger : gaming disorder, video game disorder.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cardiac rehabilitation.	SANTÉ ET MÉDECINE.	réadaptation cardiovasculaire (RC), rééducation cardiovasculaire (RC).
comorbidity.	SANTÉ ET MÉDECINE.	comorbidité, n.f.
cross sectional study, cross-sectional study.	SANTÉ ET MÉDECINE.	étude épidémiologique transversale.
gaming disorder, video game disorder.	SANTÉ ET MÉDECINE-AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	troubles liés aux jeux vidéo.
immune checkpoint.	SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE.	point de contrôle immunitaire.
me-too drug.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	médicament analogue, analogue, n.m.
multimorbidity.	SANTÉ ET MÉDECINE.	multimorbidité, n.f.
neuroprosthesis.	SANTÉ ET MÉDECINE.	neuroprothèse, n.f.
patient reported experience measures (PREMs).	SANTÉ ET MÉDECINE.	expérience rapportée par le patient (ERP), expérience des soins rapportée par le patient.
patient reported outcome measures (PROMs), patient reported outcomes (PROs).	SANTÉ ET MÉDECINE.	données rapportées par le patient (DRP), données de santé rapportées par le patient.
physical distancing.	SANTÉ ET MÉDECINE/Épidémiologie.	distanciation physique.
pooling.	SANTÉ ET MÉDECINE.	test groupé sur échantillons mélangés, test groupé.
respiratory rehabilitation.	SANTÉ ET MÉDECINE.	réadaptation respiratoire (RR), rééducation respiratoire (RR).
social distancing.	SANTÉ ET MÉDECINE/Épidémiologie.	distanciation sociale.
solastalgia.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	anxiété écologique, écoanxiété, n.f.
video game disorder, gaming disorder.	SANTÉ ET MÉDECINE-AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	troubles liés aux jeux vidéo.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
analogue, n.m., médicament analogue.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	me-too drug.
anxiété écologique, écoanxiété, n.f.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	solastalgia.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
comorbidité , n.f.	SANTÉ ET MÉDECINE.	comorbidity.
distanciation physique .	SANTÉ ET MÉDECINE/Épidémiologie.	physical distancing.
distanciation sociale .	SANTÉ ET MÉDECINE/Épidémiologie.	social distancing.
données rapportées par le patient (DRP), données de santé rapportées par le patient .	SANTÉ ET MÉDECINE.	patient reported outcome measures (PROMs), patient reported outcomes (PROs).
écoanxiété , n.f., anxiété écologique .	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	solastalgia.
étude épidémiologique transversale .	SANTÉ ET MÉDECINE.	cross sectional study, cross-sectional study.
expérience rapportée par le patient (ERP), expérience des soins rapportée par le patient .	SANTÉ ET MÉDECINE.	patient reported experience measures (PREMs).
médicament analogue , analogue , n.m.	SANTÉ ET MÉDECINE/Pharmacologie.	me-too drug.
multimorbidité , n.f.	SANTÉ ET MÉDECINE.	multimorbidity.
neuroprothèse , n.f.	SANTÉ ET MÉDECINE.	neuroprosthesis.
point de contrôle immunitaire .	SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE.	immune checkpoint.
réadaptation cardiovasculaire (RC), rééducation cardiovasculaire (RC) .	SANTÉ ET MÉDECINE.	cardiac rehabilitation.
réadaptation respiratoire (RR), rééducation respiratoire (RR) .	SANTÉ ET MÉDECINE.	respiratory rehabilitation.
rééducation cardiovasculaire (RC), réadaptation cardiovasculaire (RC) .	SANTÉ ET MÉDECINE.	cardiac rehabilitation.
rééducation respiratoire (RR), réadaptation respiratoire (RR) .	SANTÉ ET MÉDECINE.	respiratory rehabilitation.
test groupé sur échantillons mélangés, test groupé .	SANTÉ ET MÉDECINE.	pooling.
troubles liés aux jeux vidéo .	SANTÉ ET MÉDECINE-AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	gaming disorder, video game disorder.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'économie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2223958K

I. – Termes et définitions

communication opportuniste

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION/Publicité.

Définition : Technique de communication consistant, pour une entreprise, à profiter du retentissement médiatique d'un évènement dont elle n'est ni l'organisatrice ni la partenaire pour gagner en visibilité et en notoriété.

Équivalent étranger : ambush marketing.

conception à objectif de coût

Abréviation : COC.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INDUSTRIE.

Synonyme : conception sous contrainte de coût.

Définition : Conception d'un produit fondée sur un objectif prioritaire de coût de revient prédéfini, selon la méthode des coûts cibles.

Voir aussi : méthode des coûts cibles.

Équivalent étranger : design to cost (DTC).

extensibilité d'un modèle économique

Forme abrégée : extensibilité, n.f.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Capacité du modèle économique d'une entreprise à répondre sans modification structurelle aux changements d'échelle de son activité, notamment à une extension à d'autres aires géographiques, tout en conservant sa rentabilité.

Note : On trouve aussi l'expression « changement d'échelle ».

Voir aussi : modèle d'entreprise.

Équivalent étranger : business scalability, scalability.

gazelle, n.f.

Forme développée : entreprise gazelle.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Jeune pousse dont la croissance soutenue pendant plusieurs exercices atteste l'extensibilité du modèle économique.

Voir aussi : extensibilité d'un modèle économique, jeune pousse, licorne.

Équivalent étranger : scalable start-up, scale up, scaleup, scale up company.

licorne, n.f.

Forme développée : entreprise licorne.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Gazelle dont la valeur est estimée à au moins un milliard d'euros.

Voir aussi : gazelle.

Équivalent étranger : unicorn.

observance commerciale

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Synonyme : respect des règles commerciales.

Définition : Respect par une entreprise, dans l'ensemble de ses pratiques, de la réglementation, des normes et des usages commerciaux qui régissent son secteur d'activité.

Note : L'emploi de l'expression *compliance marketing*, empruntée de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : marketing compliance.

référencement non payant

Abréviation : RNP.

Forme développée : référencement non payant sur la toile.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.

Définition : Ensemble de techniques qui permettent d'assurer à un site de la toile, sans recourir à des moyens payants, une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche en adaptant le contenu de ce site aux caractéristiques des algorithmes des moteurs.

Note :

1. Le référencement non payant peut être pratiqué par des animateurs de communauté dans les réseaux sociaux, par exemple quand ils utilisent des mots clés ou insèrent des liens hypertextuels.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « référencement naturel ».

Voir aussi : animateur de communauté, référencement par les réseaux sociaux, référencement payant.

Équivalent étranger : search engine optimization (SEO).

référencement par les réseaux sociaux

Abréviation : RRS.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION.

Définition : Pratique qui consiste à utiliser les réseaux sociaux, notamment leur fonction de partage, pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche.

Note : Le référencement par les réseaux sociaux est notamment mis en œuvre par des animateurs de communauté.

Voir aussi : animateur de communauté, marketing par réseaux sociaux, référencement non payant, référencement payant.

Équivalent étranger : social media optimization (SMO).

référencement payant

Abréviation : RP.

Forme développée : référencement payant sur la toile.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.

Définition : Ensemble de techniques qui permettent d'assurer à un site de la toile, moyennant paiement, une meilleure position dans les résultats proposés par les moteurs de recherche.

Note : Le référencement payant fait appel notamment à l'achat de mots clés ou d'espace publicitaire sous forme de bannière textuelle, graphique ou vidéo.

Voir aussi : référencement non payant, référencement par les réseaux sociaux.

Équivalent étranger : paid search, search engine advertising (SEA).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
ambush marketing.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION/Publi-cité.	communication opportuniste.
business scalability, scalability.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	extensibilité d'un modèle économique, extensibilité, n.f.
design to cost (DTC).	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INDUSTRIE.	conception à objectif de coût (COC), conception sous contrainte de coût.
marketing compliance.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	observance commerciale, respect des règles commerciales.
paid search, search engine advertising (SEA).	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.	référencement payant (RP), référencement payant sur la toile.
scalability, business scalability.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	extensibilité d'un modèle économique, extensibilité, n.f.
scalable start-up, scale up, scaleup, scale up company.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	gazelle, n.f., entreprise gazelle.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
search engine advertising (SEA), paid search.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.	référencement payant (RP), référencement payant sur la toile.
search engine optimization (SEO).	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.	référencement non payant (RNP), référencement non payant sur la toile.
social media optimization (SMO).	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION.	référencement par les réseaux sociaux (RSS).
unicorn.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	licorne, n.f., entreprise licorne.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
communication opportuniste.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION/PUBLICITÉ.	ambush marketing.
conception à objectif de coût (COC), conception sous contrainte de coût.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INDUSTRIE.	design to cost (DTC).
entreprise gazelle, gazelle, n.f.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	scalable start-up, scale up, scaleup, scale up company.
entreprise licorne, licorne, n.f.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	unicorn.
extensibilité d'un modèle économique, extensibilité, n.f.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	business scalability, scalability.
gazelle, n.f., entreprise gazelle.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	scalable start-up, scale up, scaleup, scale up company.
licorne, n.f., entreprise licorne.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	unicorn.
observance commerciale, respect des règles commerciales.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	marketing compliance.
référencement non payant (RNP), référencement non payant sur la toile.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.	search engine optimization (SEO).
référencement par les réseaux sociaux (RSS).	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-COMMUNICATION.	social media optimization (SMO).
référencement payant (RP), référencement payant sur la toile.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE.	paid search, search engine advertising (SEA).
respect des règles commerciales, observance commerciale.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	marketing compliance.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du sport : break (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2234689K

I. – Termes et définitions

break, n.m.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Danse relevant de la culture hip-hop, au cours de laquelle sont enchaînées des figures exécutées en solo ou en groupe, et caractérisée par des passages obligatoires au sol.

Équivalent étranger : break dance, breakdance, breaking.

cercle, n.m.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Zone circulaire dans laquelle les danseurs de break s'affrontent.

Voir aussi : break, danseur de break, défi.

Équivalent étranger : cypher.

danseur, -euse de break

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Personne qui pratique le break.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : Bboy [danseur], Bgirl [danseuse].

défi, n.m.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Compétition de break lors de laquelle des danseurs ou des équipes s'affrontent et se mesurent en alternance, sous la forme de duels chorégraphiques.

Voir aussi : break, joute.

Équivalent étranger : battle, breaking battle.

équipe, n.f.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Groupe de danseurs de break qui s'entraînent ensemble afin d'en affronter d'autres dans un défi.

Voir aussi : break, danseur de break, défi.

Équivalent étranger : crew.

passe-passe, n.m.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Enchaînement au sol, propre au break, de mouvements techniques des pieds et des jambes, effectués en appui sur une ou deux mains.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : footwork.

pause, n.f.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Figure artistique figée qu'un danseur de break tient pendant une courte durée, en appui sur une ou plusieurs parties du corps telles que le pied, la main, le coude ou la tête.

Note :

1. La pause invite les autres danseurs à enchaîner selon leur propre vocabulaire chorégraphique.

2. La pause s'effectue notamment pendant les arrêts musicaux.

Voir aussi : break, danseur de break.

Équivalent étranger : freeze.

phase forte

Forme abrégée : phase, n.f.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Enchaînement, propre au break, de figures acrobatiques, au sol ou aériennes, caractérisées par d'amples mouvements circulaires des membres du corps.

Note : La phase forte constitue l'un des moments clés d'une chorégraphie.

Voir aussi : break, rotation.

Équivalent étranger : powermove.

préparation, n.f.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Séquence dansée debout, propre au break, qui, le plus souvent, commence une chorégraphie ou précède un passage au sol.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : top rock, toprock.

rotation, n.f.

Domaine : SPORTS/Danse.

Définition : Figure au sol propre au break, qui consiste à effectuer au moins un tour complet sur soi-même, en appui sur une partie du corps constituant son axe.

Voir aussi : break.

Équivalent étranger : spin.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
battle, breaking battle.	SPORTS/Danse.	défi, n.m.
Bboy [danseur], Bgirl [danseuse].	SPORTS/Danse.	danseur, -euse de break.
break dance, breakdance, breaking.	SPORTS/Danse.	break, n.m.
breaking battle, battle.	SPORTS/Danse.	défi, n.m.
crew.	SPORTS/Danse.	équipe, n.f.
cypher.	SPORTS/Danse.	cercle, n.m.
footwork.	SPORTS/Danse.	pas-pas, n.m.
freeze.	SPORTS/Danse.	pause, n.f.
powermove.	SPORTS/Danse.	phase forte, phase, n.f.
spin.	SPORTS/Danse.	rotation, n.f.
top rock, toprock.	SPORTS/Danse.	préparation, n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
break, n.m.	SPORTS/Danse.	break dance, breakdance, breaking.
cercle, n.m.	SPORTS/Danse.	cypher.
danseur, -euse de break.	SPORTS/Danse.	Bboy [danseur], Bgirl [danseuse].
défi, n.m.	SPORTS/Danse.	battle, breaking battle.
équipe, n.f.	SPORTS/Danse.	crew.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
passé-passe , n.m.	SPORTS/Danse.	footwork.
pause , n.f.	SPORTS/Danse.	freeze.
phase forte, phase , n.f.	SPORTS/Danse.	powermove.
préparation , n.f.	SPORTS/Danse.	top rock, toprock.
rotation , n.f.	SPORTS/Danse.	spin.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du sport : surf (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2234805K

I. – Termes et définitions

cambrure, n.f.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Courbure longitudinale d'une planche de surf.

Voir aussi : planche de surf.

Équivalent étranger : rocker.

cœur de la vague

Forme abrégée : cœur, n.m.

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Face creuse de la vague qui n'a pas encore déferlé.

Voir aussi : épaule de la vague.

Équivalent étranger : curl.

coucher dorsal

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, après un virage en haut de vague, à lancer son bras en arrière afin de se coucher sur le dos à la surface de la vague avant de se relever.

Voir aussi : virage en haut de vague.

Équivalent étranger : lay back, layback.

envolée, n.f.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à décoller avec sa planche au-dessus de la vague pour y revenir de manière maîtrisée.

Équivalent étranger : aerial, air.

épaule de la vague

Forme abrégée : épaule, n.f.

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Partie de la vague qui n'a pas encore déferlé.

Voir aussi : cœur de la vague.

Équivalent étranger : shoulder.

flotter, n.m.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à passer sur la lèvres de la vague afin de progresser sur une section de celle-ci.

Équivalent étranger : floater.

manœuvre de retour

Forme abrégée : retour, n.m.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre horizontale qui consiste, pour un surfeur, à s'élancer sur l'épaule de la vague pour revenir, après un demi-tour, dans le cœur de celle-ci.

Voir aussi : cœur de la vague, épaule de la vague.

Équivalent étranger : cut back, cutback.

rouleau de bord

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Vague qui se brise sur le rivage.

Voir aussi : rouleau de cap, rouleau de récif, rouleau sur sable, site à rouleaux de bord.

Équivalent étranger : shore break.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 août 2013.

rouleau de cap

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Vague qui déferle le long d'une avancée rocheuse.

Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de récif, rouleau sur sable, site à rouleaux de cap.

Équivalent étranger : point break.

rouleau de récif

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Vague qui déferle sur un fond rocheux.

Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de cap, rouleau sur sable, site à rouleaux de récif.

Équivalent étranger : reef break.

rouleau sur sable

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Vague qui déferle sur un fond sablonneux.

Voir aussi : rouleau de bord, rouleau de cap, rouleau de récif, site à rouleaux sur sable.

Équivalent étranger : beach break.

site à rouleaux de bord

Forme abrégée : rouleau de bord.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux de bord.

Voir aussi : rouleau de bord, site de pratique.

Équivalent étranger : shore break.

site à rouleaux de cap

Forme abrégée : rouleau de cap.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux de cap.

Voir aussi : rouleau de cap, site de pratique.

Équivalent étranger : point break.

site à rouleaux de récif

Forme abrégée : rouleau de récif.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux de récif.

Voir aussi : rouleau de récif, site de pratique.

Équivalent étranger : reef break.

site à rouleaux sur sable

Forme abrégée : rouleau sur sable.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Site de pratique où se rencontrent des rouleaux sur sable.

Voir aussi : rouleau sur sable, site de pratique.

Équivalent étranger : beach break.

1. tube, n.m.

Domaine : SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Définition : Cylindre formé par une vague qui déferle en se refermant sur elle-même.

Voir aussi : tube (2).

Équivalent étranger : barrel, tube.

2. tube, n.m.

Domaine : SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Manœuvre qui consiste, pour un surfeur, à se faire recouvrir par la vague et à évoluer dans le cylindre qu'elle a formé.

Voir aussi : tube (1).

Équivalent étranger : barrel, barrel ride, barrel riding, tube, tube ride, tube riding.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aerial, air.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	envolée , n.f.
barrel, barrel ride, barrel riding, tube, tube ride, tube riding.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	2. tube , n.m.
barrel, tube.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	1. tube , n.m.
beach break.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	rouleau sur sable .
beach break.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux sur sable, rouleau sur sable .
curl.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	cœur de la vague, cœur , n.m.
cut back, cutback.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	manœuvre de retour, retour , n.m.
floater.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	flotter , n.m.
lay back, layback.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	coucher dorsal .
point break.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	rouleau de cap .
point break.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux de cap, rouleau de cap .
reef break.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	rouleau de récif .
reef break.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux de récif, rouleau de récif .
rocker.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	cambrure , n.f.
shore break.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	rouleau de bord .
shore break.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	site à rouleaux de bord, rouleau de bord .
shoulder.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	épaule de la vague, épau le, n.f.
tube, barrel.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	1. tube , n.m.
tube, barrel, barrel ride, barrel riding, tube ride, tube riding.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	2. tube , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cambrure , n.f.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	rocker.
cœur de la vague, cœur , n.m.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	curl.
coucher dorsal .	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	lay back, layback.
envolée , n.f.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	aerial, air.
épaule de la vague, épau le, n.f.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	shoulder.
flotter , n.m.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	floater.
manœuvre de retour, retour , n.m.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	cut back, cutback.
rouleau de bord .	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	shore break.
rouleau de cap .	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	point break.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
rouleau de récif.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	reef break.
rouleau sur sable.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	beach break.
site à rouleaux de bord, rouleau de bord.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	shore break.
site à rouleaux de cap, rouleau de cap.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	point break.
site à rouleaux de récif, rouleau de récif.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	reef break.
site à rouleaux sur sable, rouleau sur sable.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	beach break.
1. tube, n.m.	SPORTS-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	barrel, tube.
2. tube, n.m.	SPORTS/Sports de glisse-Sports nautiques.	barrel, barrel ride, barrel riding, tube, tube ride, tube riding.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique quantique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2235081K

I. – Termes et définitions

accélérateur quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Ordinateur quantique ou simulateur quantique utilisé en complément d'un superordinateur classique pour en accélérer les calculs.

Note : Les accélérateurs quantiques exploitent des algorithmes quantiques hybrides.

Voir aussi : algorithme quantique hybride, calcul intensif, ordinateur quantique, simulateur quantique.

Équivalent étranger : quantum accelerator.

algorithme quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Algorithme qui est constitué d'une suite finie d'opérations exécutées par des portes quantiques et qui tire parti du parallélisme quantique.

Note :

1. Un algorithme quantique manipule une grande quantité d'information pendant le calcul mais produit un résultat sous la forme de bits classiques. Le calcul doit être généralement répété plusieurs fois pour obtenir le résultat recherché.
2. Un algorithme quantique est écrit et exécuté à l'aide d'un ordinateur classique qui envoie des commandes de portes quantiques au processeur quantique puis, à la fin du calcul, récupère et exploite les résultats issus de la lecture des qubits.

Voir aussi : élément binaire, parallélisme quantique, porte quantique, processeur quantique, qubit.

Équivalent étranger : –

algorithme quantique hybride

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Algorithme qui comporte une composante s'exécutant sur un ordinateur classique et une autre sur un processeur quantique, les deux étant coordonnées pour obtenir un résultat qui tire parti au mieux des possibilités des deux types de machines.

Voir aussi : algorithme quantique, ordinateur quantique, processeur quantique.

Équivalent étranger : –

avantage quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Niveau de performance reconnu à un ordinateur quantique lorsque celui-ci exécute un calcul plus rapidement que les meilleurs superordinateurs classiques.

Note :

1. L'avantage quantique peut aussi être apprécié en fonction d'autres facteurs tels que la faible consommation d'énergie.
2. L'avantage quantique est lié au caractère exponentiel du temps de calcul des ordinateurs classiques en fonction de la taille du problème à résoudre.
3. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « suprématie quantique », qui est déconseillé.

Voir aussi : calculateur, calcul intensif, ordinateur quantique.

Équivalent étranger : quantum advantage.

cryptographie postquantique

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Champ de la cryptographie qui vise à garantir la sécurité des communications par l'utilisation, sur des ordinateurs classiques, de dispositifs de chiffrement de l'information résistant à un attaquant qui disposerait d'un ordinateur quantique capable de déjouer les méthodes de chiffrement classiques.

Voir aussi : cryptographie quantique, ordinateur quantique.

Équivalent étranger : post-quantum cryptography.

cryptographie quantique

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Ensemble de méthodes de cryptographie qui utilisent des protocoles dont la sécurité repose sur les principes de base de la physique quantique, tels que le caractère aléatoire de la mesure quantique, la superposition, l'intrication et le non-clonage quantiques.

Voir aussi : cryptographie postquantique, distribution quantique de clés, état quantique, intrication quantique, mesure quantique, non-clonage quantique, superposition quantique, téléportation quantique.

Équivalent étranger : quantum cryptography.

décohérence quantique

Domaine : INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Dégradation progressive d'une superposition quantique d'un système quantique sous l'effet des interactions avec son environnement, qui aboutit à une situation où le système obéit aux lois de la physique classique.

Note : La décohérence quantique met notamment fin aux effets de superposition et d'intrication entre les états des qubits dans un ordinateur quantique.

Voir aussi : intrication quantique, ordinateur quantique, qubit, superposition quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum decoherence.

distribution quantique de clés

Abréviation : DQC.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Synonyme : échange quantique de clés.

Définition : Protocole de création simultanée de clés symétriques de chiffrement et de déchiffrement aléatoires chez un émetteur et un récepteur, qui permet d'échanger un message et repose en général sur le principe de l'intrication quantique.

Note :

1. La distribution quantique de clés rend systématiquement détectable l'interception de clés.
2. La distribution quantique de clés peut utiliser les méthodes de comptage de photons, dans le cas de variables quantiques discrètes, ou les méthodes de détection cohérente usuelles en télécommunications optiques, dans le cas de variables quantiques continues.

Voir aussi : cryptographie quantique, intrication quantique, téléportation quantique.

Équivalent étranger : quantum key distribution (QKD).

dualité onde-particule

Domaine : PHYSIQUE/Physique quantique.

Synonyme : dualité onde-corpuscule.

Définition : Propriété d'un objet quantique, par exemple un atome, un électron ou un photon, de présenter, suivant les situations où il est placé, des comportements qui, en physique classique, correspondraient soit à ceux d'une onde, soit à ceux d'une particule.

Note : Le formalisme quantique décrit de façon synthétique les comportements tant ondulatoires que particuliers.

Voir aussi : état quantique.

Équivalent étranger : wave-particle duality.

émulateur quantique (langage professionnel)

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Dispositif qui utilise un ordinateur classique et des logiciels pour exécuter un algorithme quantique conçu pour un ordinateur quantique.

Note : La durée d'exécution ainsi que la taille de mémoire nécessaires à une émulation quantique croissent exponentiellement avec le nombre de qubits en jeu et peuvent donc impliquer le recours à des superordinateurs classiques.

Voir aussi : algorithme quantique, calcul intensif, ordinateur quantique, qubit.

Équivalent étranger : quantum emulator.

état quantique

Domaine : PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Objet mathématique qui permet de calculer, à un instant donné, les probabilités des valeurs que l'on obtiendrait lors de la mesure de n'importe quelle grandeur physique d'un système quantique, ainsi que de déterminer l'état du système à tout instant ultérieur.

Note : Un état quantique est représenté par un vecteur dans un espace de Hilbert particulier ou par un opérateur agissant dans cet espace.

Voir aussi : mesure quantique, superposition quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum state.

interférence quantique

Domaine : INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Phénomène physique selon lequel la probabilité du résultat d'une mesure effectuée sur une superposition quantique n'est pas égale à la somme des probabilités des résultats de mesures effectuées sur chacun des états de cette superposition.

Note : Une particule telle qu'un électron ou un photon peut par exemple passer à la fois par plusieurs chemins distincts pour arriver à un point final avec une probabilité différente de la somme des probabilités de passer par chacun des chemins.

Voir aussi : intrication quantique, mesure quantique, superposition quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum interference.

intrication quantique

Domaine : INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.

Synonyme : enchevêtrement quantique.

Définition : Phénomène selon lequel l'état d'un système quantique ne peut être décrit que globalement car il implique une superposition quantique et met en jeu des effets d'interférence quantique.

Note :

1. Lorsque l'intrication quantique concerne des objets quantiques séparés spatialement, elle induit des corrélations entre les résultats de mesures effectuées sur ces objets, qui ne peuvent pas être décrites par un modèle classique local.
2. La richesse combinatoire de l'intrication quantique est à la base de la plupart des algorithmes utilisés en informatique quantique et de leurs performances par rapport à leurs équivalents exécutés par des ordinateurs classiques.

Voir aussi : algorithme quantique, interférence quantique, superposition quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum entanglement.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 1^{er} juillet 2017.

mémoire quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Ensemble de qubits physiques qui enregistrent et restituent à la demande un état quantique d'un nombre significatif de qubits, notamment un état intriqué.

Note :

1. La réalisation d'une mémoire quantique de taille la plus grande possible et dont la décohérence est la plus lente possible est un enjeu majeur pour le calcul et la cryptographie quantiques.
2. Une mémoire quantique peut servir à enregistrer des données qui sont ensuite transférées vers des qubits destinés au calcul.

Voir aussi : cryptographie quantique, décohérence quantique, état quantique, intrication quantique, ordinateur quantique, qubit, qubit physique.

Équivalent étranger : quantum memory.

mesure quantique

Domaine : PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Opération consistant à faire interagir un système quantique avec un appareil de mesure classique, qui permet de révéler à l'échelle macroscopique l'une des valeurs possibles d'une grandeur physique du système.

Note :

1. Les résultats d'une mesure quantique sont généralement aléatoires. En répétant une mesure quantique sur un système quantique préparé à chaque fois dans le même état, on peut obtenir la loi de probabilité correspondante.
2. Une mesure quantique est associée à une observable quantique.

Voir aussi : état quantique, observable quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum measurement.

métrologie quantique

Domaine : PHYSIQUE-MÉTROLOGIE.

Définition : Ensemble des méthodes qui utilisent les propriétés des objets quantiques pour mesurer avec une très grande précision des grandeurs physiques comme le temps, les températures, les distances, la gravité ou le magnétisme.

Note : La métrologie quantique est notamment utilisée dans le domaine de l'imagerie médicale, de la géophysique ou de la définition des unités physiques. Elle sert aussi à améliorer la sensibilité des grands interféromètres permettant de détecter les ondes gravitationnelles.

Voir aussi : onde gravitationnelle.

Équivalent étranger : quantum metrology, quantum sensing.

non-clonage quantique

Forme développée : théorème de non-clonage quantique.

Domaine : INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Impossibilité démontrée de copier sans erreur un qubit dans un état quantique inconnu en conservant l'état quantique initial.

Note : Le non-clonage quantique n'interdit pas de faire une copie sans erreur d'un qubit dans un état quantique connu ni de faire une copie imparfaite d'un qubit dans un état quantique inconnu.

Voir aussi : cryptographie quantique, état quantique, qubit, téléportation quantique.

Équivalent étranger : no-cloning theorem.

observable quantique, loc.n.f.

Domaine : PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Représentation mathématique de la mesure d'une grandeur physique d'un objet quantique dans l'espace de Hilbert dans lequel le système considéré est décrit.

Note : Contrairement aux observables en physique classique, une observable quantique décrit le résultat de la mesure d'une grandeur physique sous forme de distribution de probabilités et non d'une valeur unique.

Voir aussi : mesure quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum observable.

ordinateur quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Synonyme : calculateur quantique.

Définition : Dispositif de calcul qui exploite des qubits, des portes quantiques et des algorithmes quantiques.

Note :

1. L'ordinateur quantique comprend un environnement matériel et logiciel classique qui assure son contrôle.
2. La puissance de calcul d'un ordinateur quantique se mesure notamment par le nombre de qubits qu'il exploite et par le nombre d'opérations quantiques qu'il peut exécuter avant que la décohérence ne rende les résultats non significatifs.

Voir aussi : algorithme quantique, décohérence quantique, porte quantique, qubit.

Équivalent étranger : quantum computer.

parallélisme quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Propriété selon laquelle des opérations effectuées au moyen de portes quantiques sur un registre de N qubits peuvent s'effectuer simultanément sur 2^N valeurs, ce qui accroît considérablement la vitesse de calcul par rapport à des ordinateurs classiques.

Note : Le parallélisme quantique exploite les phénomènes de superposition, d'intrication et d'interférence dans le registre quantique.

Voir aussi : interférence quantique, intrication quantique, porte quantique, qubit, registre quantique, superposition quantique.

Équivalent étranger : quantum parallelism.

porte quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Dispositif qui transforme l'état quantique d'un ou de plusieurs qubits physiques pour permettre l'exécution d'un algorithme quantique.

Note : Une porte quantique à plusieurs qubits entraîne en général leur intrication quantique.

Voir aussi : algorithme quantique, état quantique, intrication quantique, qubit physique.

Équivalent étranger : quantum gate.

processeur quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Composant matériel d'un ordinateur quantique qui exploite les qubits physiques.

Note : Un processeur quantique est complété par des dispositifs électroniques ou optiques de contrôle de l'état des qubits tels que des lasers et des générateurs d'impulsions micro-ondes ou d'autres signaux électroniques.

Voir aussi : ordinateur quantique, qubit physique.

Équivalent étranger : quantum processor.

qubit, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Synonyme : bit quantique.

Définition : Unité d'information dont le support physique est un système quantique à deux états superposables.

Voir aussi : élément binaire, ordinateur quantique, qubit logique, qubit physique, registre quantique, superposition quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum bit, qubit.

qubit logique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Assemblage de qubits physiques qui permet la correction des erreurs dues notamment à la décohérence quantique, ce qui accroît ainsi le temps disponible pour un calcul quantique.

Note : Le nombre de qubits physiques nécessaire pour réaliser un qubit logique varie d'une à plusieurs dizaines de milliers, en fonction de leur qualité et des codes de correction d'erreurs utilisés.

Voir aussi : décohérence quantique, qubit physique.

Équivalent étranger : logical qubit.

qubit physique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Support matériel d'un qubit, constitué par un système quantique à deux états superposables.

Note :

1. Les deux états d'un qubit physique sont relatifs, par exemple, à la polarisation d'un photon ou au spin d'un électron.
2. Lorsqu'un qubit physique n'est pas suffisamment isolé de son environnement, il est soumis à la décohérence quantique qui perturbe à la fois sa superposition et son intrication avec les autres qubits.

Voir aussi : décohérence quantique, intrication quantique, qubit, qubit logique, superposition quantique, système quantique.

Équivalent étranger : physical qubit.

registre quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Ensemble de qubits qui permet l'exécution d'un algorithme quantique.

Voir aussi : algorithme quantique, intrication quantique, qubit.

Équivalent étranger : quantum register.

simulateur quantique

Domaine : INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Dispositif matériel constitué d'objets quantiques paramétrés pour qu'il se comporte de façon analogue à d'autres systèmes quantiques, tels des molécules ou des matériaux complexes.

Note : Le simulateur quantique ne doit pas être confondu avec l'émulateur quantique.

Voir aussi : émulateur quantique, ordinateur quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum simulator.

superposition quantique

Domaine : INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Représentation de l'état quantique d'un système quantique sous la forme d'une combinaison d'états quantiques de ce système.

Note : Les superpositions quantiques permettent de décrire l'interférence et l'intrication quantiques.

Voir aussi : état quantique, interférence quantique, intrication quantique, système quantique.

Équivalent étranger : quantum superposition.

système quantique

Domaine : PHYSIQUE/Physique quantique.

Définition : Ensemble constitué d'un ou de plusieurs objets quantiques.

Note : Les objets constituant un système quantique peuvent être intriqués ou non, locaux ou non.

Équivalent étranger : quantum system.

téléportation quantique

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.

Définition : Transport de l'état quantique d'un premier qubit à un deuxième qubit, en recourant à des qubits distants intriqués et à un canal de communication classique.

Note :

1. La téléportation quantique permet par exemple à des ordinateurs quantiques d'échanger directement des états quantiques.

2. La téléportation quantique détruit l'état quantique initial, conformément au non-clonage quantique.

Voir aussi : état quantique, intrication quantique, non-clonage quantique, ordinateur quantique, qubit.

Équivalent étranger : quantum teleportation.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
logical qubit.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	qubit logique.
no-cloning theorem.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	non-clonage quantique, théorème de non-clonage quantique.
physical qubit.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	qubit physique.
post-quantum cryptography.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	cryptographie postquantique.
quantum accelerator.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	accélérateur quantique.
quantum advantage.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	avantage quantique.
quantum bit, qubit.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	qubit, n.m., bit quantique.
quantum computer.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	ordinateur quantique, calculateur quantique.
quantum cryptography.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	cryptographie quantique.
quantum decoherence.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	décohérence quantique.
quantum emulator.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	émulateur quantique (langage professionnel).
quantum entanglement.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	intrication quantique, enchevêtrement quantique.
quantum gate.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	porte quantique.
quantum interference.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	interférence quantique.
quantum key distribution (QKD).	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	distribution quantique de clés (DQC), échange quantique de clés.
quantum measurement.	PHYSIQUE/Physique quantique.	mesure quantique.
quantum memory.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	mémoire quantique.
quantum metrology, quantum sensing.	PHYSIQUE-MÉTROLOGIE.	métrologie quantique.
quantum observable.	PHYSIQUE/Physique quantique.	observable quantique, loc.n.f.
quantum parallelism.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	parallélisme quantique.
quantum processor.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	processeur quantique.
quantum register.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	registre quantique.
quantum sensing, quantum metrology.	PHYSIQUE-MÉTROLOGIE.	métrologie quantique.
quantum simulator.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	simulateur quantique.
quantum state.	PHYSIQUE/Physique quantique.	état quantique.
quantum superposition.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	superposition quantique.
quantum system.	PHYSIQUE/Physique quantique.	système quantique.
quantum teleportation.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	téléportation quantique.
qubit, quantum bit.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	qubit, n.m., bit quantique.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
wave-particle duality.	PHYSIQUE/Physique quantique.	dualité onde-particule, dualité onde-corpuscule.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accélérateur quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum accelerator.
algorithme quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	–
algorithme quantique hybride.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	–
avantage quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum advantage.
bit quantique, qubit, n.m.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum bit, qubit.
calculateur quantique, ordinateur quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum computer.
cryptographie postquantique.	TELECOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	post-quantum cryptography.
cryptographie quantique.	TELECOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum cryptography.
décohérence quantique.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum decoherence.
distribution quantique de clés (DQC), échange quantique de clés.	TELECOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum key distribution (QKD).
dualité onde-particule, dualité onde-corpuscule.	PHYSIQUE/Physique quantique.	wave-particle duality.
échange quantique de clés, distribution quantique de clés (DQC).	TELECOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum key distribution (QKD).
émulateur quantique (langage professionnel).	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum emulator.
enchevêtrement quantique, intrication quantique.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum entanglement.
état quantique.	PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum state.
interférence quantique.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum interference.
intrication quantique, enchevêtrement quantique.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum entanglement.
mémoire quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum memory.
mesure quantique.	PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum measurement.
métrologie quantique.	PHYSIQUE-MÉTROLOGIE.	quantum metrology, quantum sensing.
non-clonage quantique, théorème de non-clonage quantique.	INFORMATIQUE-PHYSIQUE/Physique quantique.	no-cloning theorem.
observable quantique, loc.n.f.	PHYSIQUE/Physique quantique.	quantum observable.
ordinateur quantique, calculateur quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum computer.
parallélisme quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum parallelism.
porte quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum gate.
processeur quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum processor.
qubit, n.m., bit quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum bit, qubit.
qubit logique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	logical qubit.
qubit physique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	physical qubit.
registre quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum register.
simulateur quantique.	INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum simulator.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
superposition quantique.	INFORMATIQUE-Physique/Physique quantique.	quantum superposition.
système quantique.	Physique/Physique quantique.	quantum system.
téléportation quantique.	TELECOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Informatique quantique.	quantum teleportation.
théorème de non-clonage quantique, non-clonage quantique.	INFORMATIQUE-Physique/Physique quantique.	no-cloning theorem.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la santé et de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2235392K

I. – Termes et définitions

écologie de la santé

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Approche transdisciplinaire qui étudie les interactions de la santé humaine, de la santé animale et de la santé des végétaux avec les écosystèmes.

Note : Les connaissances acquises par l'écologie de la santé permettent de mettre en place des stratégies préventives et curatives, notamment en matière de santé environnementale.

Voir aussi : écosystème, santé environnementale.

Équivalent étranger : ecohealth, health ecology.

santé communautaire

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : État sanitaire d'une population ou d'un groupe social ; par extension, ensemble des études relatives à cet état et des mesures prises pour l'améliorer ou le préserver.

Voir aussi : santé mondiale.

Équivalent étranger : community health.

santé environnementale

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Ensemble des aspects de la santé humaine qui sont déterminés par des facteurs environnementaux de nature physique, chimique, biologique, économique, sociale ou psychosociale ; par extension, ensemble des études relatives à ces facteurs et des pratiques qui visent à leur maîtrise.

Voir aussi : exposome.

Équivalent étranger : environmental health.

santé globale (de), loc.adj.

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.

Synonyme : une seule santé, loc.adj. (langage professionnel).

Définition : Se dit d'une démarche qui, considérant les liens étroits existant entre la santé humaine, la santé animale et la santé des végétaux, favorise la convergence des savoirs, des méthodes et des mesures et fédère les acteurs concernés, afin notamment de prévenir et de juguler des crises sanitaires.

Note :

1. On parle, par exemple, de « politique de santé globale », de « démarche de santé globale » ou de « mesure de santé globale ».

2. L'approche de santé globale s'appuie sur l'écologie de la santé.

Voir aussi : écologie de la santé.

Équivalent étranger : one health.

santé mondiale

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : État sanitaire de la population mondiale ; par extension, ensemble des études relatives à cet état et des mesures prises pour l'améliorer ou le préserver.

Note : On trouve aussi le terme « santé globale », qui est à proscrire en ce sens.

Voir aussi : santé communautaire.

Équivalent étranger : global health, international health.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
community health.	SANTÉ ET MÉDECINE.	santé communautaire.
ecohealth, health ecology.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	écologie de la santé.
environmental health.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	santé environnementale.
global health, international health.	SANTÉ ET MÉDECINE.	santé mondiale.
health ecology, ecohealth.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	écologie de la santé.
international health, global health.	SANTÉ ET MÉDECINE.	santé mondiale.
one health.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	santé globale (de), loc.adj., une seule santé, loc.adj. (langage professionnel).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
écologie de la santé.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	ecohealth, health ecology.
santé communautaire.	SANTÉ ET MÉDECINE.	community health.
santé environnementale.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	environmental health.
santé globale (de), loc.adj., une seule santé, loc.adj. (langage professionnel).	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	one health.
santé mondiale.	SANTÉ ET MÉDECINE.	global health, international health.
une seule santé, loc.adj. (langage professionnel), santé globale (de), loc.adj.	SANTÉ ET MÉDECINE-ENVIRONNEMENT.	one health.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



Références 2018
L'enrichissement de la langue française (exclusivement disponible en ligne)



Rapport annuel 2021 de la Commission d'enrichissement de la langue française et son abrégé



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française



Guide des bonnes pratiques 2^e édition 2019

Le site *FranceTerme*

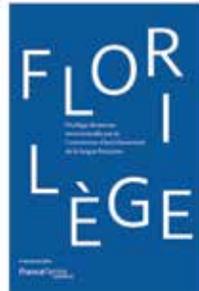


FranceTerme: le site consacré aux termes parus au *Journal officiel* et recommandés à tous



Mode d'emploi de *FranceTerme* (partie administration) (2018)

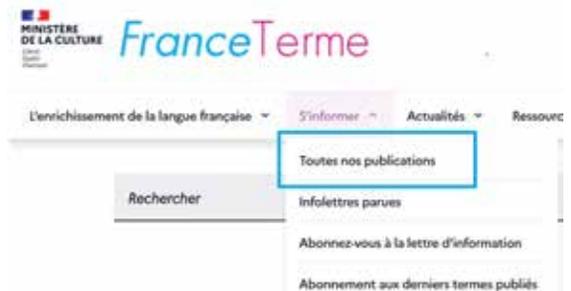
Florilège de termes



Florilège de termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française (2019)

Vous pouvez vous procurer les versions papier disponibles en écrivant à terminologie.dgflf@culture.gouv.fr

Toutes ces publications sont téléchargeables dans cette rubrique de www.franceterme.culture.fr



Vocabulaires

Disponibles en version papier



Vocabulaire du pétrole et du gaz
2015



Vocabulaire de la chimie et des matériaux
2018



Vocabulaire de la santé et de la médecine
2020



Vocabulaire du droit
2021



Des mots et des autos
2021



Vocabulaire de l'éducation et de la recherche
2022



Vocabulaire francophone des affaires
2018



La Mode en français
2020



60 termes clés pour les négociations climatiques
2022

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire des relations internationales
2014



Vocabulaire du développement durable
2015



Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication
2017



Vocabulaire de la biologie
2017



Quelques termes de santé
2020



Quelques termes de l'information et de la désinformation
2020

Mais aussi :

Audiovisuel et communication (2010), Défense (2005), Développement durable (2015), Droit (2014), Économie et finances (2012), Éducation et recherche (2013), Équipement, transports et tourisme (2007), Ingénierie nucléaire (2006), Santé (2013), Sciences et techniques spatiales (2014), Sports (2011).

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »

Disponibles en version papier



Génétique
et biologie
2010



Alchimie
des mots
de la chimie
2011



Énergie,
énergies
2013



Si tu veux
la paix...
2014



À maux anciens,
nouveaux
remèdes
2014



Le vocabulaire
s'acclimata
2015



Crise sanitaire,
le dire en
français
2020

Disponibles exclusivement en ligne



Employeurs,
employés
2012



Faire des
affaires
2012



Étoiles et toiles
2014



Télévision
dernière
génération
2014



Nouveaux usages
numériques
2015



Le football en
français 2015

Mais aussi :

Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écran (2009),
Les maux de l'internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010),
À la conquête du ciel (2011), Ballon ovale... Prêts pour la mêlée? (2011), Bien traiter la nature (2013),
Jeux olympiques d'hiver (2013).

D.2 : La diffusion des publications terminologiques en 2022

La diffusion des publications terminologiques

	Publication	Date d'édition, nombre d'exemplaires tirés	Quantité distribuée en 2022
Vocabulaires	Éducation et recherche	2022, 5 000 ex.	4 417
total: 11 039 exemplaires distribués	Santé et médecine	2020, 6 000 ex.	4 356
	60 termes clés pour les négociations climatiques	2022, 2 500 ex.	976
	Biologie	2017	379
	Vocabulaire francophone des affaires	2018	318
	Droit	2021, 3 000 ex.	204
	Chimie et matériaux	2015	133
	Audiovisuel et communication	2015	117
	La Mode en français	2020, 2 000 ex.	113
	Autres	-	26
Vous pouvez le dire en français	Crise sanitaire	2020, 12 000 ex.	4 990
total: 5 482 exemplaires distribués	À maux anciens, nouveaux remèdes	2014	326
	Si tu veux la paix...	2014	118
	Employeurs, employés	2012	29
	Autres		19
Autres publications	Rapport annuel 2021 de la Commission d'enrichissement de la langue française	2022	548
total: 1 336 exemplaires distribués	Les termes français de l'artisanat d'art. Un patrimoine remarquable	2021	307
	Abrégé du Rapport annuel 2021	2022	155
	Dépliant <i>FranceTerme</i>	-	90
	Enrichissement de la langue française	2018	87
	Abrégé du Rapport annuel 2020	2021	51
	Néologie et terminologie	2011	42
	Autres	-	56

TOTAL: 17 857 publications distribuées

Un exemple de plan de diffusion

Paru en novembre à l'occasion de la 27^e Conférence des parties (CDP27), le recueil *60 termes clés pour les négociations climatiques* a été présenté au grand public sur le site de la DGLFLF, sur le site *FranceTerme* (rubriques Actualités et Librairie), dans les infolettres de la DGLFLF et de *FranceTerme*, ainsi que dans les réseaux sociaux. Il a été adressé au format imprimé ou numérique aux destinataires suivants, avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD):

- négociateurs 27^e Conférence des parties sur le climat (Charm-el-Cheikh, novembre 2022)
- Université d'Alexandrie
- OIF, direction « Langue française et diversité des cultures francophones »
- négociateurs de la 15^e Conférence des parties sur la biodiversité (Montréal, décembre 2022)
- Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique (via le Haut fonctionnaire chargé de la langue française et de la terminologie)
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (via le Haut fonctionnaire à la langue française et à la terminologie)
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (via le Haut fonctionnaire chargé de la langue française et de la terminologie)
- Plan Bleu pour l'environnement et le développement / MedECC
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)
- IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales), Programme Climat
- Programme des Nations unies pour l'environnement/Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée
- École des ponts ParisTech (Laboratoire Eau – Environnement – Systèmes Urbains)
- service de documentation de l'UNESCO
- membres et partenaires du dispositif
- formations de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'environnement et des questions climatiques
- particuliers et autres établissements scolaires ou d'enseignement supérieur sur demande

Achevé d'imprimer en juin 2023
sur les presses de l'imprimerie Art & Caractère à Laval.
Imprimé en France

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2022, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 –, par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2022 ainsi que de leur diffusion et emploi.

FranceTerme.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 9 000 termes
pour désigner en français des innovations
et des notions nouvelles

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*
Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de FranceTerme



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

3, rue de Valois, 75001 Paris
Téléphone: 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie: 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel: terminologie.dglff@culture.gouv.fr
Internet: www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France
twitter.com/languesFR
ISBN imprimé: 978-2-11-155932-5 – ISSN imprimé: 2554-5388
ISBN en ligne: 978-2-11-155933-2 – ISSN en ligne: 2551-0312

